



Compte rendu d'exécution de la programmation quadriennale 2019-2022 de l'Organisation internationale de la Francophonie

1^{ER} JUILLET 2019 – 30 JUIN 2020

Version du 8 octobre 2020

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
1.1. Objectifs et méthodologie	4
1.2. Contexte.....	6
1.3. La période en un coup d'œil.....	16
2. RÉALISATIONS PAR THÉMATIQUE.....	22
2.1. Langue et culture.....	22
2.2. Paix, démocratie et vivre ensemble.....	29
2.3. Éducation et formation.....	37
2.4. Économie et développement durable.....	43
2.5. Jeunesse.....	49
2.6. Égalité femmes-hommes.....	58
2.7. Numérique.....	63
2.8. Société civile.....	66
2.9. Représentations extérieures.....	70
3. ÉTUDES DE CAS.....	80
3.1. Adaptation COVID-19.....	80
3.2. Regard transversal sur les actions en République démocratique du Congo.....	83
4. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES	87
SIGLES ET ABREVIATIONS	92

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

« Faire mieux, c'est parfois peut-être faire moins, resserrer nos activités, mener des actions plus ciblées, mais à plus fort impact, dans les domaines où réside notre valeur ajoutée. »

Louise MUSHIKIWOBO, Secrétaire générale de la Francophonie

Le présent rapport est le deuxième compte rendu d'exécution du cycle quadriennal 2019-2022. Il couvre la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Il répond à la double ambition de l'OIF de rendre compte fidèlement et de manière transparente de la mise en œuvre de ses actions de coopération, mais aussi de renforcer le pilotage stratégique de ses programmes, en disposant de données factuelles, à la fois qualitative et quantitative, sur les objectifs atteints et sur les taux d'exécution. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de renforcement de la gestion axée sur les résultats (GAR) de l'OIF.

1.1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du compte-rendu d'exécution s'inscrit dans la dynamique du renforcement de la gestion axée sur les résultats (GAR). Cette démarche vise à éclairer le pilotage stratégique des programmes et à rendre compte de la mise en œuvre des actions de coopération.

Ce compte rendu d'exécution se propose de présenter l'exécution de la programmation de l'OIF, la mise en œuvre des moyens alloués et des résultats atteints. Il constitue une source d'informations pour l'Organisation en tant qu'outil d'aide à la décision. Les analyses qui en découlent ainsi que les retours d'expérience sont autant d'éléments qui vont nourrir la suite de la mise en œuvre de la programmation en 2021 et 2022.

Les données factuelles et analytiques rassemblées sont le fruit d'une approche participative et itérative coordonnées par la Direction de la programmation et de l'évaluation (DPE) avec les unités de programmes, les Représentations extérieures, les services concernés et la Direction de l'Administration et des finances (DAF). Les données d'exécution financière fournies par les unités de programmes ont été corrélées avec les chiffres disponibles au niveau de la DAF. Les contributions des Représentations extérieures au titre de la contribution à la programmation, des actions de rayonnement et d'influence ont été coordonnées et consolidées par le Service des représentations extérieures (SRE).

L'ensemble des données a été compilé, analysé et consolidé par la DPE qui est notamment chargée d'accompagner les unités administratives dans la définition, la conduite, le suivi et l'évaluation des projets. La méthodologie d'élaboration a été révisée afin d'améliorer la collecte des données de suivi-évaluation, de mieux documenter les résultats et mieux apprécier **l'impact des actions**. Le format et la structure ont également été améliorés suivant les attentes des instances de bénéficiaire d'une reddition plus stratégique, claire et simplifiée.

Dans ce contexte, le nouveau format du compte-rendu s'appuie davantage sur les résultats les plus significatifs et consolidés. Considérant la logique de resserrement et de transversalité en cours et de généralisation de l'approche des projets phares, la présentation s'articule ainsi des grandes thématiques d'intervention de l'Organisation avec des illustrations tels que des études de cas et un accent mis sur la capitalisation de ce processus de reddition pour la suite de la mise en œuvre de la programmation. Cette méthodologie amorce pour l'OIF, une nouvelle manière de rendre compte.

Au-delà de ces progrès, il reste encore un travail de fond à finaliser pour renforcer le cadre de suivi des résultats. À la faveur des diagnostics menés concernant le suivi-évaluation au sein de l'Organisation (Audit organisationnel KPMG et Revue par Affaires mondiales Canada), il est à souligner la création de la nouvelle DPE dans le cadre de l'organigramme général adopté le 29 juin 2020. Cette nouvelle DPE, recentrée sur son cœur de métier qui est la gestion axée sur les résultats (GAR), travaille actuellement à affiner les indicateurs afin de les rendre plus stratégiques, ciblés et réalistes de façon à mieux éclairer la gestion et le suivi des projets, améliorer la lisibilité des résultats atteints.

La partie introductive du présent compte-rendu met en exergue **les éléments stratégiques, les publics cibles prioritaires ainsi que les transformations majeures** en cours au sein de l'Organisation. **Les réalisations les plus significatives** de chaque programme sont décrites dans une deuxième partie. **Des études de cas** sont présentées dans la troisième partie. Finalement, la quatrième partie présente les conclusions et les principales leçons apprises issues d'un **processus de capitalisation et d'amélioration continue** et qui aideront l'Organisation pour la suite de la mise en œuvre de la programmation.

1.2. CONTEXTE

La programmation 2019-2022 a été adoptée à l'occasion de la 35^e session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF) tenue à Erevan du 8 au 9 octobre 2018 puis révisée par la 36^e session de la CMF tenue à Monaco les 30 et 31 octobre 2019. Cette programmation couvre le second cycle d'exécution du Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022.

Dès sa prise de fonction en avril 2019, l'Administratrice a mené sous l'impulsion de la Secrétaire générale, et conformément aux attentes des Etats et gouvernements, un vaste processus de transformation de l'OIF dans tous ses domaines et en particulier au service de son cœur de métier : la coopération et la programmation. En s'appuyant sur les orientations des Etats et gouvernements ainsi que évaluations et les analyses disponibles tant externes qu'internes, l'OIF a ainsi opéré le recentrage de la programmation en vigueur afin de mieux aligner et cibler ses actions sur les priorités et les besoins des Etats et gouvernements et de leurs populations et d'améliorer ainsi la pertinence et l'efficacité de ses actions.

Le principal événement marquant de 2019-2020 est sans nul doute la crise sanitaire créée par la pandémie de la COVID-19. Cette pandémie a engendré d'inquiétantes conséquences sanitaires et économiques à l'échelle de la planète. Dès le début de l'année 2020, les restrictions des déplacements et le confinement de presque toute la population mondiale qui s'en est suivi a eu des conséquences sur le déploiement des activités de coopération multilatérale. Pour contribuer à la réponse à la crise, la Francophonie tout entière s'est immédiatement mobilisée. Ainsi, l'anticipation dont a fait preuve l'OIF est venue catalyser sa transformation à travers la mise en place des modes de déploiement adaptés au contexte créé par le coronavirus et la mise en place d'initiatives en réponse à cette crise.

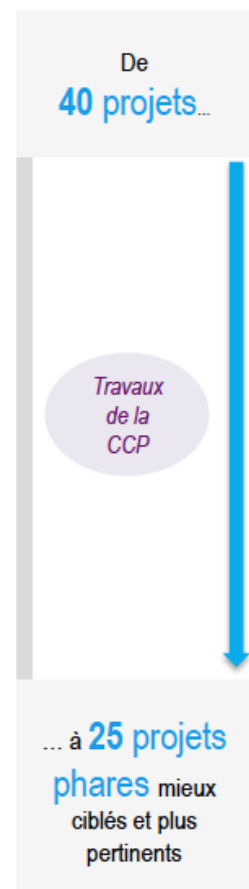
1.2.1. RECENTRAGE DE LA PROGRAMMATION ET ADAPTATION AUX DEFIS DE 2020

« L'exécution de la programmation doit être plus précise, nous appuyer sur des indicateurs plus réalistes, plus clairs et compréhensibles, une méthode de collecte des données plus systématique, rigoureuse et fiable. »

Catherine CANO, Administratrice de l'OIF

A partir de la structure de la programmation quadriennale, le recentrage a permis d'apporter une réponse plus coordonnée, transversale, ciblée et concrète aux attentes des Etats et gouvernements tout en respectant les priorités stratégiques annoncées par la Secrétaire générale dès le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) du 26 mars 2019.

Un premier aperçu de ce changement à la mise en œuvre de la programmation ainsi que l'approche de projets phares à expérimenter avait ainsi été présentée aux Etats et gouvernements au sein de la commission de coopération et de programmation (CCP) tout au long de l'année 2019 jusqu'à



l'adoption de la programmation révisée à la CMF d'octobre 2019 à Monaco. S'inscrivant dans un processus dynamique d'échange et de co-construction avec les instances, le recentrage de la programmation et l'approche de projets phares se sont renforcés dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 (voir page 80 certains détails dans l'étude de cas dédiée) afin de répondre au mieux aux besoins.

Dans ce contexte, l'Organisation est passée d'une programmation déclinée en 18 programmes à l'intérieur desquels on retrouvait **40 projets et près de 500 activités**, la plupart éparpillées et parfois redondantes, à une structure programmatique recentrée et resserrée autour de **25 projets phares** mieux ciblés, véritablement structurants, intersectoriels, avec un volume budgétaire plus important et à plus fort impact.

Ce travail s'est déroulé dans le cadre des travaux de la CCP en 2019 et en 2020 grâce à un processus itératif et inclusif de capitalisation des évaluations et des analyses, ainsi que d'adaptation au contexte de la COVID-19 notamment dans la prise en compte du numérique.

Il s'est fait par étape, en regroupant dans un premier temps l'ensemble des projets ou des activités au sein des projets redondants afin de mieux réorganiser une véritable transversalité et recentrer autour de besoins plus ciblés et en phase avec les attentes exprimées par les Etats et gouvernements.

Cette reconfiguration a permis ainsi de présenter au cours des réunions de la CCP et de lancer de nouveaux projets phares pilotes tel que :

- ✓ **L'appui à l'état civil** (langue française ; gouvernance ; numérique ; jeunesse) expérimenté dans une trentaine de villages de deux régions du Niger dans un premier temps, en capitalisant sur les acquis de l'OIF et de ses partenaires (APF, opérateurs, Réseaux institutionnels, organisations de la société civile accréditées, etc.).
- ✓ **La Radio jeunesse pour le Sahel** (jeunesse ; langue française ; numérique) qui permet de favoriser le vivre-ensemble et la citoyenneté chez les jeunes.
- ✓ **La mobilité des enseignants de/en français** (langue française ; éducation) expérimentée au Rwanda et prochainement dans trois autres pays demandeurs : Madagascar, le Ghana et la République démocratique du Congo (RDC);
- ✓ **Le Portail éducatif de ressources et services numériques favorisant l'égalité femme-homme** (langue française ; éducation ; numérique ; égalité femme-homme) mené en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en suivi de la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone (N'Djamena, TCHAD, juin 2019) ;

Dans la dynamique de la création de l'Unité transversale Egalité femme-homme et de la volonté de regrouper les micro-activités précédentes de soutien aux femmes, l'OIF a mis en place :

- ✓ **Le Fonds de solidarité « La Francophonie avec Elles »** (égalité femme-homme ; économie ; éducation ; formation) en suivi de la résolution y afférente adoptée par le CPF (8 et 9 juillet 2020) ayant pour objectif le soutien d'actions de terrain permettant l'accès des femmes et des filles en situation de vulnérabilité de l'espace francophone au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation.

Ce nouveau modèle de projets phares mieux ciblés est en train d'être progressivement étendu à l'ensemble des projets existants afin de les renforcer et les recentrer autour de la valeur ajoutée de

l'Organisation, en particulier en matière de langue française et de culture, d'action politique et de gouvernance démocratique, d'éducation et de formation.

Dans ce contexte, l'année 2021 devrait permettre de parachever le processus de recentrage, en particulier dans le domaine du développement durable à la lumière de l'évaluation externe menée, dans le domaine de la jeunesse à la lumière de la consultation jeunesse menée en lien étroit avec les acteurs de la Charte, dans le domaine de l'économie et du numérique à la lumière de l'actualisation en cours des stratégies transversales concernées et avec la conception des projets phares « littératie numérique » (langue française ; éducation : numérique ; jeunesse) et « formation aux métiers du numérique » (langue française ; éducation : économie ; numérique ; jeunesse).

Le recentrage de la programmation initié depuis 2019 avec dans son prolongement, l'adaptation des actions aux besoins des Etats et gouvernements dans le contexte sanitaire actuel, permet ainsi à l'Organisation de s'appuyer désormais sur une architecture plus resserrée, transversale et intégrée, articulée autour de 25 projets phares avec des objectifs mieux ciblés (voir les illustrations suivantes).

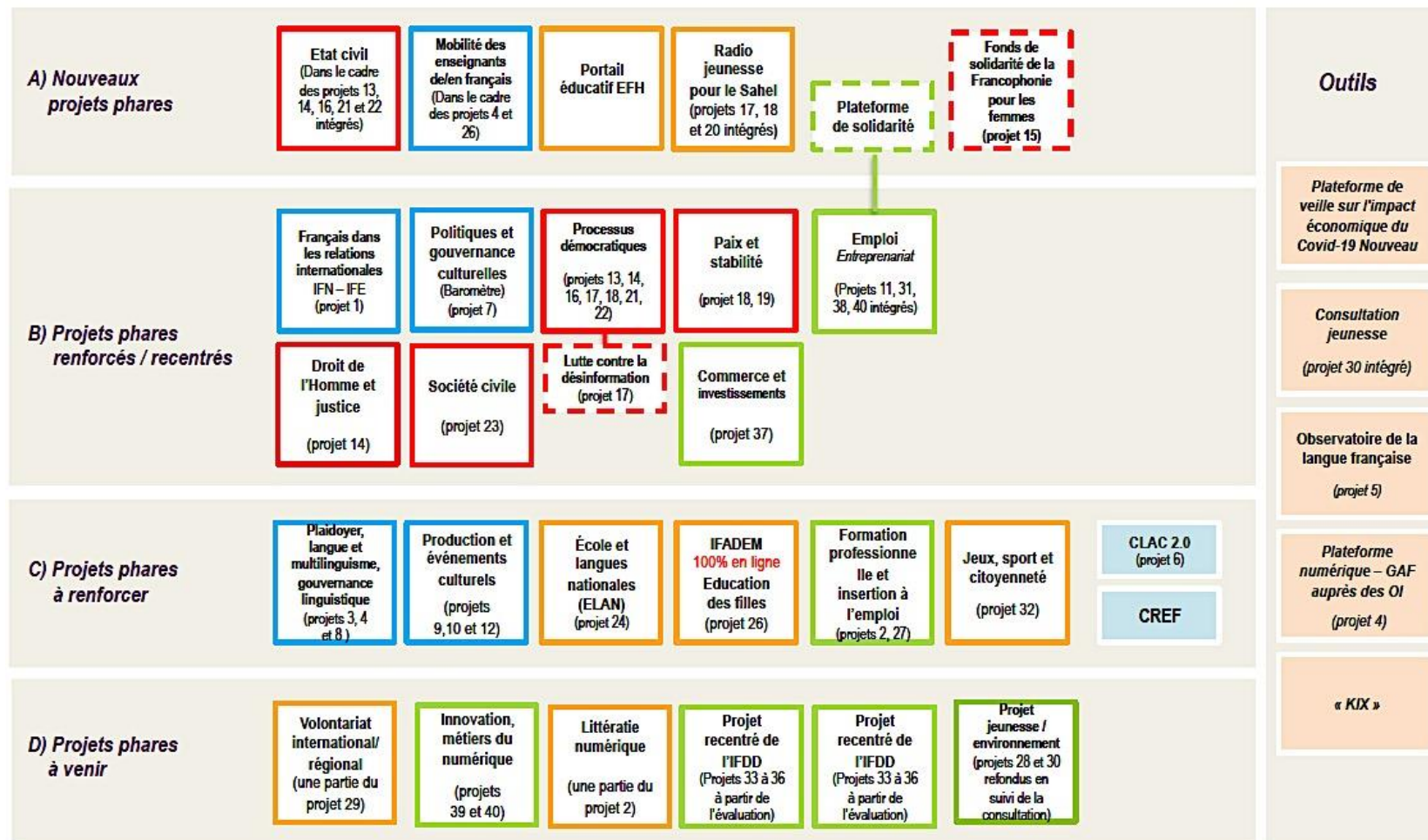
Matrice traditionnelle de programmation : 18 programmes déclinés en 40 projets

18 PROGRAMMES	MISSION A	OS1	Programme 1 Valorisation et rayonnement du français à des fins d'intégration et de développement		Programme 2 La production de connaissances en langue française et l'accès aux savoirs et aux contenus	
		OS2	Programme 3 La gouvernance culturelle et linguistique, le dialogue des cultures		Programme 4 La créativité et l'entrepreneuriat culturel	
	MISSION B	OS3	Programme 5 Promotion et renforcement de la gouvernance démocratique, du respect des droits de l'Homme et de l'égalité entre les femmes et les hommes		Programme 6 Soutien en faveur d'une justice efficace et moderne et de médias indépendants et responsables	
		OS4	Programme 7 Appui à l'établissement et à la consolidation de la paix et de la sécurité internationale		Programme 8 L'accompagnement des processus électoraux pour la sortie des crises et la consolidation de la démocratie	
	MISSION C	OS5	Programme 9 Innovations et réformes éducatives pour une éducation plurilingue : PAIRE et ELAN	Programme 10 Enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français – Formation des maîtres (IFADEM)	Programme 11 Formation et insertion professionnelle	
		OS6	Programme 12 Politiques et actions avec et en faveur de la jeunesse		Programme 13 - La promotion de la solidarité, de la diversité, de l'excellence et du vivre ensemble : langue, sport et culture à travers les Jeux de la Francophonie	
	MISSION D	OS7	Programme 14 L'accompagnement à la réalisation des Objectifs de développement durable		Programme 15 L'accès à l'énergie durable	
		OS8	Programme 16 L'accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement, de commerce, et d'investissements	Programme 17 La promotion de l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes	Programme 18 L'accompagnement à la transformation numérique	

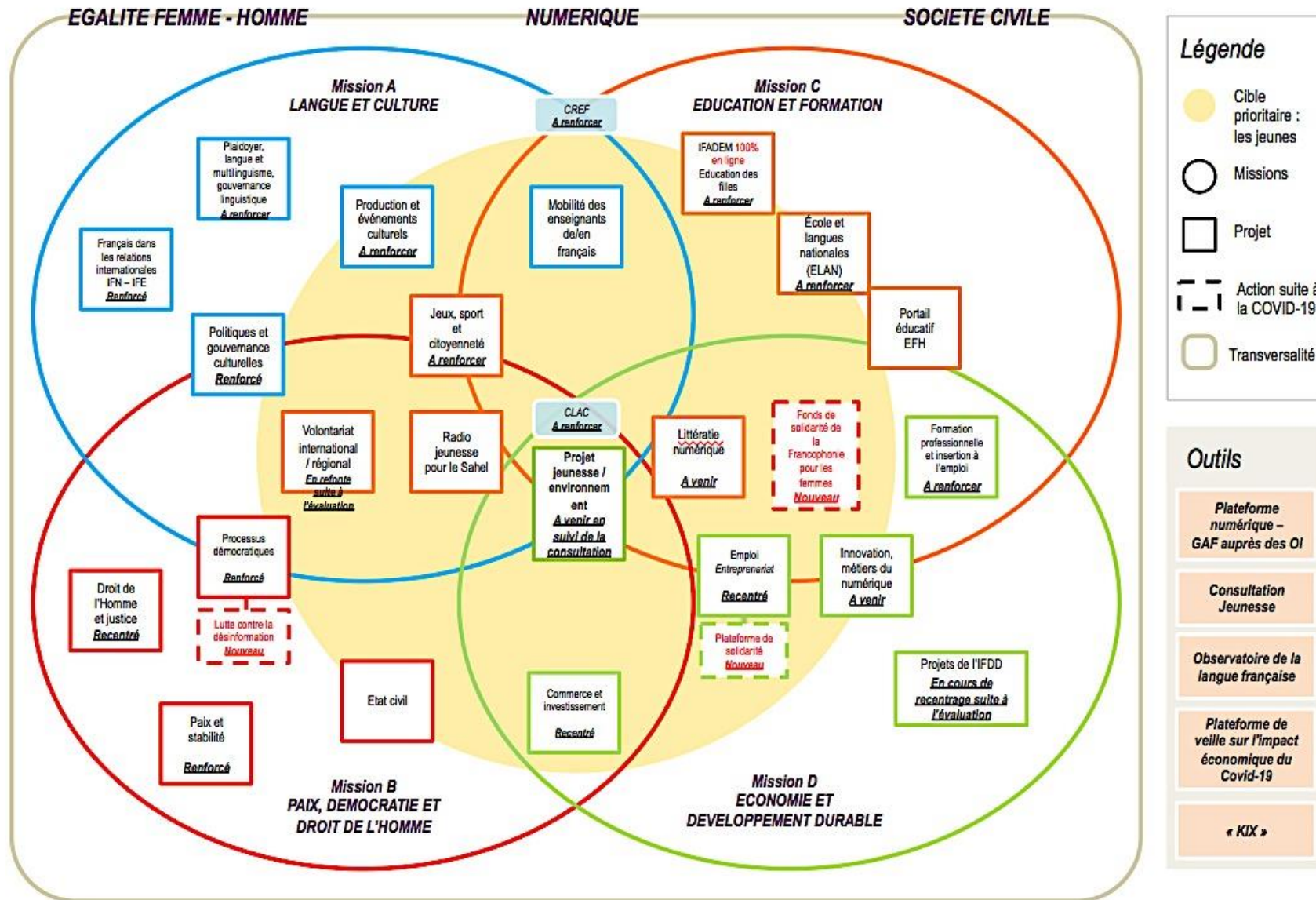
40 PROJETS	MISSION A	OS1	1 – Formation en français des diplomates et des fonctionnaires (IFN - IFE)	2 – Formations professionnelles en français à la société civile	3 – Le français dans les OIR et les Jeux Olympiques	4 - Plaidoyer pour la langue française dans le monde	5 – Observatoire de la langue française et des dynamiques culturelles	6 – Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC)
		OS2	7 – Politiques de développement des industries culturelles et créatives	8 – Gouvernance linguistique	9 – Dialogue des cultures	10 – Production culturelle	11 – Entrepreneuriat culturel	12 - Evènements culturels francophones
	MISSION B	OS3	13 – Gouvernance démocratique dans les institutions nationales	14 – Promotion des droits de l'Homme	15 – Egalité femmes-hommes	16 – Justice, Etat de droit	17 – Médias et liberté de la presse	
		OS4	18 – Prévention et gestion des crises et conflits	19 – Opérations de maintien de la paix	20 – Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation violente	21 – Renforcement des capacités des organes de gestion des élections	22 – Processus électoraux	23 – Conférence des Organisation internationales non gouvernementales (OING)
	MISSION C	OS5	24 – École et langues nationales (ELAN)	25 – Programme d'appui aux innovations et aux réformes éducatives (PAIRE)	26 – Enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français – Formation des maîtres (IFADEM)		27 – Formation et insertion professionnelle	
		OS6	28 – Politiques publiques jeunesse	29 – Volontariat international de la Francophonie	30 – Vivre-ensemble et participation à la vie publique	31 – Accompagnement de jeunes porteurs de projet	32 – Jeux de la Francophonie	
	MISSION D	OS7	33 – Objectifs du développement durable (stratégies nationales et outils)		34 – Economie verte	35 – Energie propre et durable		
		OS8	36 – Transformations structurelles en matière d'environnement	37 – Transformations structurelles en matière de commerce, et d'investissements	38 – Appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes		39 – Gouvernance numérique	40 – Renforcement de capacités en numérique

Cartographie de l'évolution vers l'approche « projets phares »

25 projets phares, 2 dispositifs et 5 outils



Matrice de programmation recentrée et transversale



1.2.2. PRIORITÉS POUR LA FRANCOPHONIE

1.2.2.1. La promotion de la langue française

La Francophonie est un ensemble géopolitique multilingue dont la langue française est le ciment et le socle. Sa contribution à une mondialisation plus harmonieuse et respectueuse du contexte de diversité culturelle et linguistique implique nécessairement une intervention énergique et concertée pour renforcer la place et le rayonnement de la langue française sur la scène internationale, relever le défi politique du multilinguisme, adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques régionaux et nationaux, consolider la langue française comme langue d'accès au savoir pour tous, mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique et, finalement, valoriser l'usage et l'influence de la langue française.

Depuis l'année 2019, la Secrétaire générale a entrepris avec les Etats et gouvernements, en particulier au sein du **Pôle Langue française**, de remettre au cœur de ses missions la langue française dans toutes ses dimensions.

1.2.2.2. L'éducation

Les projections sur le développement de la francophonie linguistique, grâce à la dynamique africaine, impliquent d'accorder une priorité accrue à la qualité de l'éducation en langue française. En 2020, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la grande majeure partie des Etats et gouvernements membres de la Francophonie ont dû fermer totalement ou partiellement leurs écoles. La pandémie aura empêché au moins 300 millions d'élèves, dont 81 millions scolarisés en français, de se rendre à l'école et affecté 9,4 millions d'enseignants dans l'espace francophone. Dans ce cadre, la solution de l'enseignement à distance a pris une dimension jamais vue. **« Répondre à l'urgence éducative »**, tel était le mot d'ordre lancé par la Secrétaire générale dès le mois de mars alors que le virus commençait à gagner tous les continents.

L'éducation étant une thématique centrale des actions de l'OIF, l'Organisation a mis en place des mesures afin d'appuyer au mieux la continuité éducative et l'accès aux ressources éducatives et culturelles en français, avec un objectif affiché :

« Se mobiliser collectivement pour permettre à des millions d'enfants de continuer à apprendre et tout faire pour ne laisser personne au bord du chemin. »

1.2.2.3. Les jeunes et les femmes

La Francophonie est un des espaces les plus jeunes de la planète avec un effectif total de plus de 775 millions de jeunes dont plus de 60% ont moins de 35 ans. La jeunesse est une chance immense pour les pays de la Francophonie, dès lors qu'elle est incluse. Dans le sillage de la Stratégie jeunesse de la Francophonie (Dakar, novembre 2014), la question de la jeunesse est devenue centrale pour toutes les actions de l'Organisation, soit directement soit indirectement. En menant une **grande consultation inédite de la jeunesse sur l'avenir de la Francophonie**, la Secrétaire générale a voulu placer l'Organisation et les acteurs de la Charte à leur écoute pour mieux cibler leurs besoins. Les résultats de cette consultation permettront ainsi de structurer l'action de la nouvelle Unité jeunesse, sport et citoyenneté (UJSC) que l'OIF a mis en place en 2020.

La place des femmes est également primordiale dans les évolutions des sociétés ; c'est pourquoi, dans le sillage de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (Erevan, octobre 2018) et de la Résolution sur la création d'une entité dédiée au sein de l'OIF (Madagascar, novembre 2016), l'OIF a mis en place opérationnellement l'unité Egalité femme-homme en 2020 afin de traduire cette priorité de manière transversale et concrète au sein de sa programmation. Dans ce nouveau contexte, la Secrétaire générale a lancé avec le soutien des Etats et gouvernements **le Fonds de soutien aux femmes « La Francophonie avec Elles »** afin d'apporter une réponse de terrain aux femmes en situation de vulnérabilité.

1.2.2.4. Le virage numérique

Dès le VI^e Sommet de la Francophonie (Cotonou, 24 décembre 1995), les chefs d'Etat et de gouvernement s'étaient engagés « à promouvoir un espace francophone dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Depuis, les évolutions accélérées du numérique ont amené la Francophonie à ajuster son approche dans ce secteur pour tenir compte des nouvelles dynamiques qui soulèvent des questions émergentes, comme l'informatique en nuages, l'internet des objets, la gouvernance de l'internet, la protection de la vie privée, l'intelligence artificielle et la cybersécurité. L'OIF se veut une organisation dynamique qui impulse les changements par des actions précises et décisives découlant de sa force de proposition, de mobilisation et de concertation.

La **Stratégie numérique de la Francophonie**, adoptée par le XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa en 2012, est en cours d'actualisation au sein de la commission économique, afin de s'aligner sur les nouveaux enjeux d'innovation et de développement par et avec le numérique au sein de l'espace francophone. D'ores et déjà, la dimension du numérique traverse l'ensemble des réflexions et du processus de recentrage de la programmation de l'Organisation, et ce encore davantage dans le contexte sanitaire mondial, notamment pour ce qui concerne la continuité éducative, la formation à distance des maîtres et des professionnels intervenant dans les domaines de l'OIF tels que le développement durable, la littératie numérique, les métiers du numérique, la découvrabilité des contenus en langue française sur internet, l'accès en ligne aux ressources culturelles francophones, la construction citoyenne des jeunes, la modernisation des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) par exemple.

1.2.2.5. La Francophonie économique

La Francophonie économique constitue un sous-ensemble de l'économie mondiale dans lequel des synergies peuvent être développées. Dans ce contexte, la Commission économique a décidé, lors de sa 104^e réunion tenue le 7 mai 2019, de lancer le processus d'actualisation de la **Stratégie économique pour la Francophonie (SEF)** qui avait été adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres lors du XV^e Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar (Sénégal).

L'objectif fixé consiste à présenter aux Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres lors du **XVIII^e Sommet de la Francophonie en 2021 à Djerba (Tunisie)**, de nouvelles orientations stratégiques pour une action économique de la Francophonie ambitieuse, concrète, performante et adaptée tant aux évolutions du contexte mondial et francophone qu'aux besoins et attentes des pays membres pour les cinq années à venir (2020-2025).

Organisé au sein de la **Commission économique** et d'un Comité de pilotage restreint mis en place le 9 mars 2020 par cette dernière, le processus d'actualisation se poursuit de manière itérative et inclusive, mobilisant la participation et la contribution de l'ensemble des parties prenantes

francophones : Etats et gouvernements, OIF et autres acteurs de la Charte, réseaux économiques et professionnels francophones, hautes personnalités, milieux universitaires, secteur privé, société civile, partenaires internationaux et régionaux.

En parallèle des travaux d'actualisation des deux stratégies relatives au numérique et à l'économie, l'Organisation a commencé à remodeler et recentrer ses actions en la matière autour de **quatre pôles** :

- Analyse et gouvernance ;
- Coopération numérique ;
- Entrepreneurat innovation et emploi ;
- Commerce et investissement.

1.3. LA PERIODE EN UN COUP D'ŒIL

1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2020

La valorisation de la langue française

Plus de 1 800 diplomates et fonctionnaires formés

au français des relations internationales

Consolidation et extension du **réseau de CLAC** qui compte maintenant 317 centres dans 22 pays membres au bénéfice de **plus de 3,6 millions de visiteurs par an**.

Les **jeunes** de moins de 18 ans représentent **80%** de la fréquentation des CLAC

L'appui à la **production culturelle** et le soutien aux événements et artistes faisant rayonner la langue française, notamment grâce :

Au soutien au **secteur audiovisuel/cinéma** avec **un niveau jamais atteint depuis 15 ans**.

Plus d'une **centaine d'artistes et créateurs** du domaine du spectacle vivant et des arts visuels soutenus grâce aux divers mécanismes d'appui et dispositifs de financement destinés à la production culturelle en français.

30 films et séries
soutenus en 2020

Conceptualisation d'un
Baromètre de la gouvernance culturelle en Afrique

Le projet pilote **Mobilité des enseignants**
lancé dans sa phase opérationnelle

La contribution à la paix, la démocratie et le vivre-ensemble par

Des appuis en faveur de la **gouvernance démocratique** et dans une perspective de prévention des crises et des conflits menés dans **au moins 10 pays**, majoritairement en Afrique.

Des activités d'appui aux **opérations de maintien de la paix**

déployées en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Europe de l'Est.

La participation à la constitution du premier Réseau des centres de recherche stratégique de l'espace G5 Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en appui à la

lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente.

1 200 magistrats, avocats et juristes formés et sensibilisés en français

Le projet pilote **Appui à l'état civil** lancé et expérimenté

dans une trentaine de villages au Niger

Les progrès dans le domaine de l'éducation par

L'appui structurel à

8 États et gouvernements

membres dans les réformes de leurs politiques éducatives et le renforcement de leur dispositif de volontariat.

IFADEM est passée **100% en ligne**

Dans le cadre de la continuité des activités pédagogiques pendant le confinement dans plusieurs pays, ce dispositif en ligne a permis de former :

10 000 enseignants

5 000 directeurs d'école

Une centaine de cadres de l'éducation nationale

Le démarrage du projet KIX dans 20 pays d'Afrique subsaharienne

Centre régional pour l'Afrique Francophone du programme de partage des innovations et des connaissances

Au moins

10 000 écoles

pratiquant l'éducation à l'entrepreneuriat, une approche soutenue par l'OIF

Au total,

30 000 personnels de la communauté éducative accompagnés

pour améliorer la qualité de l'éducation

53 Volontaires internationaux de la Francophonie retenus sur plus de 4 000 candidatures déployés dans 21 pays

Age moyen : 27 ans

49 % de femmes

51% d'hommes

Près de **400 Volontaires** déployés depuis 2007

Sur les précédentes promotions :

84 % de jeunes volontaires

employés dès l'année qui suit

la fin de leur mission

Une **dizaine de prix et mécanismes** soutenant les jeunes

Plus de **120 000 jeunes** mobilisés dans le cadre de la grande **Consultation Jeunesse** sur la « Francophonie de l'avenir »

Le projet **Radio jeunesse Sahel** dans sa phase opérationnelle

Le soutien à l'innovation et la créativité au service du développement durable par

La **publication de la deuxième édition** du **rapport du développement durable** sur les bonnes pratiques et innovations dans l'espace francophone. avec la contribution de **42 États et gouvernements**

74 000 jeunes francophones formés en ligne sur la gestion durable de l'environnement et le développement durable **de 53 pays**

23 projets de la société civile francophone dans le cadre des ODD soutenus pour une enveloppe globale de **200 000 euros**

La restructuration de l'action économique et numérique
2 Stratégies économique et numérique en cours d'actualisation de manière itérative et inclusive

La solidarité francophone face à la COVID-19

Le lancement d'une plateforme Solidarité COVID-19

1 630 innovateurs représentant **73 États et gouvernements** mobilisés

184 solutions innovantes répertoriées dans le Catalogue des solutions

Le renforcement du rôle des femmes et celui des jeunes par

Le lancement d'un nouveau Fonds de solidarité pour les femmes : « La Francophonie avec Elles »

Le développement du
Portail éducatif EFH
Égalité Femme- Homme

Sur le terrain, l'appui à des **initiatives féminines** de gestion durable des forêts, d'entrepreneuriat et de leadership féminin

Le rayonnement sur les cinq continents de la Francophonie par

Un réseau de 11 Représentations extérieures au mandat révisé

Influence, plaidoyer et actions politiques

Mobilisation des acteurs nationaux, de la diplomatie et de la société civile

Contribution à la programmation

Rayonnement de la Francophonie

Mobilisation et animation d'

→ une cinquantaine de Groupes d'Ambassadeurs francophones

Alliances stratégiques, action concertée, veille et relai de l'action de l'Organisation auprès des institutions nationales, régionales et internationales sur les cinq continents

En tout, l'ensemble des projets de l'OIF représentent :

Une centaine de formations

13 CLOM et autres activités de renforcement des capacités et des compétences

qui ont touché

plus de 130 000 bénéficiaires

RÉALISATIONS

2. RÉALISATIONS PAR THÉMATIQUE

2.1. LANGUE ET CULTURE

« L'OIF est bien décidée à « faire reculer le recul du français »

Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie
à l'occasion de la 1^{ère} réunion du groupe de travail Langue française
le 8 octobre 2019.

L'Observatoire de la langue française et de la diversité culturelle note que la tendance à l'unilinguisme tend à s'accroître dans les organisations internationales, comme lors des grands événements sportifs. Le recul de la place du français dans les espaces publics et commerciaux et la légitimité du français comme langue officielle ou d'enseignement dans certains pays est une réalité préoccupante. Mais le déclin du français n'est pas une fatalité. Au-delà de ces constats difficiles de statut et de reconnaissance, la langue française occupe malgré tout et de fait une place significative dans différentes sphères.

La langue française est aujourd'hui :

- La 5^e langue la plus parlée au monde, avec 300 millions de locuteurs, c'est-à-dire 16% de la population mondiale
- La seule langue, avec l'anglais, à être parlée sur les 5 continents
- La langue officielle de 32 Etats et gouvernements
- La 4^e langue d'internet

EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de **45** actions de sensibilisation ou événements soutenus

30 films ou séries soutenus

+ de **2 000** personnes formées, réparties dans plus de **20** pays membres,

dont **1 800** diplomates et fonctionnaires formés pour renforcer l'usage du français sur la scène internationale

Durant le dernier semestre de 2019 et le premier semestre de 2020, les programmes de la Mission A ont entre autres contribué à :

Soutenir le français et le multilinguisme dans les relations internationales

Le projet « le français dans les organisations internationales » a été relancé en octobre 2019 afin de trouver plus d'impact. Déjà, quatre organisations internationales¹ ont manifesté leur souhait d'être accompagnées par l'OIF dans le renforcement des compétences en français de leurs agents. Cet accompagnement se traduit concrètement, par exemple, par des actions auprès de la **Cour pénale internationale (CPI)** : 3 juges ont été formés au français (sur un total de 18 juges, soit 17%, dont le Président), deux modules en français juridique à destination des agents de la CPI devraient être disponibles en décembre 2020 et permettre l'élaboration d'un **plan de renforcement pour le français plus global au sein de cette organisation internationale dès 2021**.

En complément, l'OIF a également apporté son appui technique auprès de **14 pays** pour la construction et la définition des programmes et plans de formation technique et professionnelle dans le cadre des **initiatives francophones nationales et d'établissements (IFN/IFE)**.

Enfin, l'OIF a mené des formations en français au niveau des relations internationales pour les dirigeants d'organisations internationales et des fonctionnaires (inter)nationaux, des diplomates, des traducteurs ou interprètes en poste et en devenir (jeunes), des leaders de la société civile culturelle et des responsables d'associations d'enseignants de français, les créateurs et entrepreneurs culturels (de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, de l'édition, de l'artisanat, journalisme, etc.).

Au total, **une trentaine de formations** ont été supportées, bénéficiant à **plus de 2 000 personnes dont 1 800 diplomates et fonctionnaires**.

La mobilité des enseignants de/en français

Le français est actuellement langue d'enseignement et d'apprentissage dans 35 pays membres de la Francophonie. Or une partie d'entre eux doit faire face à une pénurie d'enseignants qualifiés de et en français comme par exemple en Afrique subsaharienne où dans moins d'un pays sur cinq, ils ne sont que quelque 50% d'enseignants à avoir suivi une formation reconnue au niveau national.

Cependant, malgré un système éducatif global en crise, plusieurs pays tentent de relever le défi d'une bonne maîtrise de la langue française en mettant en place d'ambitieuses politiques de formations. Ainsi, plusieurs Etats membres ont demandé à l'OIF la mise à disposition d'enseignants dans le cadre de leurs actions en faveur de la langue française et de l'éducation.

¹ L'Union Africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), BIDC et la Cour pénale internationale (CPI).

En 2020, la conception de ce projet pilote a permis d'identifier les besoins spécifiques de 4 pays : le Ghana, Madagascar, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. Les préparatifs menés en lien avec les autorités rwandaises ont permis de retenir **une trentaine d'enseignants** du primaire et du secondaire qui seront en poste au Rwanda dès la rentrée 2020. Parmi ceux-ci, 78% sont en provenance d'Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, 22% d'Europe occidentale. La moyenne d'âge est de 33 ans et 37% d'enseignantes participent au projet.

Les préparatifs continuent avec les trois autres pays afin de déployer la phase opérationnelle à la rentrée académique de 2021.

L'accès aux savoirs, aux contenus et à l'information en langue française

L'Observatoire de la langue française est devenu un outil de référence dans la production ainsi que la diffusion de données et d'analyses concernant l'évolution de la langue française et des dynamiques culturelles et linguistiques.

Une **dizaine de publications** ont été développées et mises à disposition sous format papier ou électronique pour un accès à un large public par l'Observatoire de la langue française et d'autres partenaires. A cela s'ajoutent la production et la diffusion de supports pédagogiques en français, incluant **42 dossiers comprenant 252 fiches et 1 000 exercices en ligne sur le français dans les relations internationales**, conçus en coopération avec **TV5MONDE**.

Le tableau ci-dessous présente un survol des éditions et publications parues cette année et celles à venir d'ici la fin 2020.

Éditions et publications parues cette année et celles à venir d'ici la fin 2020

Publications parues entre le 1 ^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020	Publications à venir d'ici la fin de l'année 2020
<p>3 numéros (juillet-août 2019; novembre-décembre 2019; mars-avril 2020) du supplément de la revue « Le français dans le monde, Francophonies du monde ».</p> <p>En mars 2020, Francophonies du Monde a consacré une édition spéciale à l'occasion du cinquantième de la Francophonie, en version papier et électronique. Revue largement diffusée dans les bureaux régionaux, les CLAC, aux associations de professeurs de français, et abonnés.</p>	<p>Dans le cadre de la célébration du cinquantième : Atlas de la Francophonie, Numéro spécial « cinquantième » d'Historia, « La Francophonie », éditions Flammarion.</p>
<p>Tome I de l'Anthologie du Parlement des écrivaines francophones – Voix d'écrivaines francophones, Editions Corsaires / Regain de lecture. Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la mairie d'Orléans.</p>	<p>Actes sur l'Accessibilité et découvrabilité des contenus francophones à l'ère numérique</p> <p>État des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur Internet</p>
<p>« Enfants hors de l'école et analphabétisme », « Fréquentation de l'enseignement supérieur » au Burkina Faso et à Madagascar – par l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF)</p>	<p>Constitution d'un fonds d'ouvrages complémentaire sur la thématique EFH destiné plus spécifiquement à la jeunesse (8 – 14 ans) et aux professionnels du domaine.</p>

Publications parues entre le 1 ^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020	Publications à venir d'ici la fin de l'année 2020
Étude de faisabilité pour une cartographie des acteurs de l'édition en français dans le monde et lancement de la réalisation d'une version bêta dans le cadre des Etats généraux du livre en français dans le monde	Enquêtes sociolinguistiques sur 11 territoires de la Francophonie (variétés de français), Université Grenoble Alpes 2020
Brochure « la Francophonie au Japon » ² - Cette publication a été produite à 15 000 exemplaires et diffusée en format électronique et dans les 127 écoles et 29 lycées japonais et département de français dans les universités	Elaboration d'une cartographie de l'ensemble des réseaux CLAC – lecture publique afin de favoriser la collaboration entre les centres et les organisations de la société civile.
BRAP - Recueil de 23 textes sélectionnés pour la finale du 4 ^e concours d'écriture journalistique «Jeunes Reporters Francophones Vietnam», dont un prix du public, organisé avec la collaboration du journal « Le Courrier du Vietnam » et qui présente de multiples facettes du Vietnam en français. Le recueil est diffusé auprès des ambassades, organisations, institutions francophones, aux universités vietnamiennes et étrangères et les participants du concours.	

L'OIF a participé et/ou soutenu des **conférences spécialisées sur la situation de la langue française dans le monde** en octobre et novembre 2019 à Toronto, Ottawa, Moncton (Canada) et Rome (Italie) pour un public composé d'étudiants, d'universitaires, de fonctionnaires, de diplomates, et du grand public en général.

L'appui à la gouvernance culturelle et linguistique

A la demande des autorités maliennes dans le contexte de l'Union africaine (UA), l'OIF a soutenu la conception d'un **Baromètre de la gouvernance culturelle en Afrique** (indicateurs, critères, modalités, etc.) en termes de plaidoyer politique et d'accompagnement technique. L'OIF a favorisé le dialogue entre les différentes parties prenantes ainsi que les réflexions en vue de la mise en place de ce nouvel outil. Cet instrument de mesure et de suivi devrait, à termes, aider au renforcement des politiques culturelles publiques. L'OIF continuera d'appuyer la mise en œuvre de cet instrument au plan opérationnel dans les pays intéressés en lien avec l'UA.

Au niveau national, il convient de noter qu'à la suite de **l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2019 pour l'accompagnement des Etats en matière de gouvernance culturelle**, le Rwanda, Haïti, la Côte d'Ivoire, la RDC et le Mali bénéficient d'un accompagnement triennal contextualisé pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant le développement et la structuration des filières d'industries culturelles et créatives. Ainsi, par exemple, l'OIF a apporté son appui à Haïti dans l'élaboration du rapport périodique dans le cadre de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO ainsi que la rédaction du document de politique générale et la définition du statut de l'artiste.

² Pour consulter cette brochure, suivez le lien suivant : https://www.institutfrancais.jp/wp-content/uploads/2020/03/MAG_FRANCOPHONIE_2020_WEB_GLOBAL.pdf

L'appel à manifestation d'intérêt pour le renforcement des politiques d'aménagement linguistique dans les pays de l'espace francophone du Sud a, quant à lui, été lancé en juillet 2020 (en partenariat avec l'AUF et le réseau d'aménagement linguistique OPALE). Ceci viendra renforcer les actions de valorisation du multilinguisme notamment à travers l'appui aux politiques d'aménagement linguistique des pays membres.

La valorisation et le rayonnement du français, la créativité culturelle et le dialogue des cultures

L'OIF a apporté son soutien à plus de 45 événements, manifestations ou actions de sensibilisation et de rayonnement de la langue française, d'influence des francophones et de dialogue des cultures. C'est sans compter la fréquentation du site Images francophones [http://www.imagesfrancophones.org/fonds_francophone.php], dont la refonte et une présence accentuée sur les réseaux sociaux avec la création d'une chaîne YouTube et des comptes Facebook et Instagram a permis d'enregistrer 45 373 pages vues au premier semestre 2020, en **hausse de 40 %** par rapport au premier semestre 2019.

Une production culturelle de qualité mettant en lumière la richesse et la diversité des expressions francophones a également été soutenue grâce à des mécanismes d'appui et des dispositifs de financement destinés à la production culturelle et en français, tels que : le **Prix de la Traduction arabe<->français Ibn Khaldoun-Senghor**, le dispositif « **Contrat de Confiance** » qui offre un accompagnement structurel et pluriannuel à 6 espaces culturels de 5 pays du Sud³, l'initiative « **En Scène !** », qui vient en appui aux arts visuels et spectacle vivant et qui a appuyé cette année **15 structures de diffusion**.

Fidèle à sa mission d'accompagnement de la filière du livre, le jury du **Prix des cinq continents de la Francophonie** a décidé d'attribuer le prix à l'écrivain québécois Gilles Jobidon pour son roman *Le Tranquille affligé* aux éditions Leméac. Une réflexion sur la refonte du Prix a été entamée afin de le moderniser et de le valoriser davantage dans un paysage éditorial renouvelé et auprès de la jeunesse.

Egalement, l'OIF s'est engagée à soutenir des organisateurs de manifestations littéraires afin de favoriser la présence d'auteurs aux grands rendez-vous mondiaux tels que la 3^e édition du Salon International du livre de jeunesse de Conakry (Guinée), qui s'est tenue en novembre 2019. **Tempo Traduction** a soutenu en 2019 **9 projets** portés par des éditeurs francophones et des structures à vocation culturelle, publiques ou privées, dans la traduction et la publication. En 2020, l'initiative s'est recentrée sur la traduction et la publication en langue française uniquement d'ouvrages littéraires écrits en langues partenaires et compte **7 projets** soutenus avec une palette diversifiée de genres littéraires (littérature jeunesse⁴, nouvelle, roman, théâtre).

Dans le domaine de l'aide à la production de films et séries, l'OIF a plus que doublé son volume d'activité et de financement sur la période, grâce au lancement, fin décembre 2019, du **projet Clap ACP⁵ soutenu par l'Union européenne (UE) et le Groupe des Etats ACP**. 10 réalisateurs de films ou séries ont été soutenus dans ce cadre. En 2019/2020, on a pu voir des films soutenus par l'OIF dans les quatre plus grands festivals du monde (Venise, Toronto, Berlin, Cannes) et deux d'entre eux ont été primés. Deux des plus grands festivals du monde francophone, le festival international du film

³ Ceux-ci étant : Burkina Faso, Congo, Mali, Rwanda, Roumanie.

⁴ Sur les 16 projets de traduction soutenus dans le cadre de *Tempo Traduction* en 2019 et 2020, 6 étaient destinés au jeune public (37%).

⁵ Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP)

francophone de Namur et les Journées cinématographiques de Carthage ont également primé des films soutenus par le Fonds Image de la Francophonie. Au total cette année, **30 films ou séries dont 10 coproductions Sud-Sud ont été soutenus par le Fonds Image de la Francophonie. 9 ateliers ou résidences d'écriture de films ou de séries** ont également été retenus pour un soutien direct et **10 festivals de film** ont été sélectionnés en vue d'un soutien, pour un montant total de **150 000 euros**.

Survol du Fonds Image de la Francophonie en quelques chiffres



Fonds Image de la Francophonie

1 624 000€

pour l'année 2020

Pour la deuxième année consécutive un film soutenu s'est retrouvé dans la sélection officielle festival de Cannes.

30 films et séries

, dont 10 coproductions Sud-Sud soutenues en 2020

3 films africains

présentés en première mondiale dans le cadre de la sélection officielle du [Festival de Film de Venise](#).

Contes d'un soir avait pour vocation de promouvoir la langue française, les langues partenaires, le multilinguisme et le dialogue des cultures en invitant 20 artistes conteurs professionnels, comme amateurs, à participer à ce rendez-vous de célébration des imaginaires où se sont enchaînés danses, chants et récits. L'événement s'est tenue le 8 novembre 2019 à Abidjan (Côte d'Ivoire) avec la participation de 700 participants, et simultanément dans huit autres pays : Canada-Québec, Congo Brazzaville, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Indonésie (via l'Institut français), Pologne, Sénégal, Tunisie. La diffusion vidéo du Facebook Live de l'événement a été vue plus de 8 000 fois.

L'initiative *Langues en dialogue* lancée en 2020 est née de la volonté de l'OIF de soutenir des actions de valorisation des variétés de français et de multilinguisme dans l'espace francophone. 15 projets répondant aux 4 axes de l'appel – c'est-à-dire l'élaboration de contenus et d'outils; la formation; la mise en réseau d'expertise, et; le plaidoyer - et émanant de tous les continents ont été retenus et commencent d'être soutenus dans leur développement.

Les Centres de lecture et d'animation culturelle

La consolidation et l'extension du dispositif des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) s'est poursuivie. **6 nouveaux CLAC** ont été créés dont 5 à Djibouti et 1 au Togo. De **nouveaux réseaux** dans de nouveaux pays, comme c'est le cas au Cameroun (10 centres) et au Vanuatu (2 centres), ont vu le jour au cours de la dernière année. **121 CLAC ont également été modernisés** avec des équipements (par exemple, 600 tablettes numériques ont été installées dans le réseau et le dispositif wifi BOU@TIC⁶ a été mis en place dans les CLAC de Côte d'Ivoire, Djibouti et Niger ; des

⁶ Le dispositif BOU@TIC, sous forme d'un réseau wifi local, donne accès aux usagers à 240Go de données (3000 titres, plus de 500 vidéos, 6 encyclopédies, une dizaine de didacticiels sur l'apprentissage du français et la connaissance de l'espace francophone) consultables et téléchargeables par les usagers, sur leur propre support ou sur les tablettes numériques disposées dans les CLAC.

fonds de lecture ont été renouvelés dans 10 pays au Bénin, au Burkina, aux Comores, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Niger, au Tchad, au Togo et en Côte d'Ivoire).

L'OIF termine actuellement l'état des lieux du réseau de CLAC afin d'envisager une nouvelle étape de modernisation vers des CLAC 2.0 plus connectés et mieux ouverts sur la vie des populations, en particulier les femmes et les jeunes, et leurs besoins en matière de ressources éducatives, d'information sur la santé, d'activités citoyennes et du vivre-ensemble par exemple, en tenant compte des spécificités locales.

2.2. PAIX, DÉMOCRATIE ET VIVRE ENSEMBLE

La paix, la démocratie et le vivre ensemble plus que jamais au cœur des actions de l'OIF

La Mission B permet à l'OIF de répondre aux engagements des pays membres en faveur de la paix et de la démocratie ainsi qu'à la mise en œuvre des résolutions et des déclarations prises par les chefs d'Etats et de gouvernements à l'occasion de sommets successifs.

La structuration des actions de la Mission B permet à l'OIF de :

- Consolider la gouvernance démocratique, les droits de l'Homme et l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH) dans l'espace francophone ;
- Disposer d'un mécanisme conceptuel et opérationnel de mise en œuvre de ses objectifs dans les domaines de la paix et de la sécurité au sein de l'espace francophone notamment dans « *des situations de crise ou de conflit dans lesquelles des membres peuvent être ou sont impliqués* » ;
- Renforcer la formation initiale et continue des praticiens du droit et des acteurs des médias ;
- Moderniser les droits nationaux des pays de l'espace francophone aux fins de garantir la sécurité des affaires et susciter l'attrait des investisseurs en vue de créer des emplois et de la richesse ;
- Sensibiliser les acteurs institutionnels sur la protection des journalistes, la liberté de la presse et les évolutions des pratiques médiatiques, notamment au regard des évolutions induites par l'usage du numérique.

EN QUELQUES CHIFFRES**Formation et renforcement de capacités techniques**

- Plus de 800 avocats formés en 2019 ;
- Près de 250 magistrats formés en 2019 ;
- Près de 200 étudiants, jeunes experts et professionnels formés en 2019 ;
- 110 juristes formés au droit pénal OHADA ;
- 160 journalistes formés aux enjeux et techniques de vérification des faits.
- 50 procureurs formés et sensibilisés sur les bonnes pratiques en matière de poursuites pénales ;
- 250 étudiants en droit dotés de code commentés OHADA.

Renforcement de capacités institutionnelles

- 4 institutions ont été appuyées en République centrafricaine (RCA), Guinée, Niger, Cameroun, sur des activités favorisant la prévention des crises et des conflits politiques et post-électorales ;
- 5 Organisations de la société civile (OSC) ont été formées sur la gestion du cycle de projet, la programmation sensible aux conflits et les enjeux opérationnels de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que sur les missions de l'OIF, son cadre normatif et ses procédures applicables aux bénéficiaires de ses subventions ;
- 2 institutions de la sécurité malgaches sont renforcées (inspections générales de la gendarmerie et de la police).

Initiatives

- 5 initiatives/projets majeurs de prévention de crise ont été mis en œuvre au Burkina Faso, au Cameroun, en Guinée, en Haïti, en RCA et au Togo avec les partenaires internationaux : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), UA, Commonwealth, Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Bureau d'appui à la consolidation de la paix de l'ONU, Bureau de l'Envoyée du Secrétaire Général de l'ONU pour la jeunesse, Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité.

Promouvoir et renforcer la gouvernance démocratique et le respect des droits de l'Homme

Afin d'appuyer la gouvernance démocratique, promouvoir et protéger les droits de l'Homme, l'OIF :

- accompagne les États et gouvernements dans leurs obligations internationales ;
- renforce les capacités des institutions nationales pour une meilleure prise en charge de la gouvernance démocratique ainsi que les capacités des acteurs publics et de la société civile pour la mise en œuvre des engagements pour l'égalité femmes-hommes (EFH) ;
- élabore et partage des outils et bonnes pratiques pour une diffusion et appropriation des droits de l'Homme ;
- forme, sensibilise et accompagne les acteurs de la société civile dans le renforcement de leurs actions en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Ces actions sont menées en synergie avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), ainsi qu'avec d'autres partenaires stratégiques parmi lesquels les 16 réseaux institutionnels de la Francophonie, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), le Conseil de l'Europe, l'UA à travers la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et des organisations de la société civile (ONG et OING).

Dans le cadre de la sensibilisation et du renforcement des capacités des acteurs ayant un rôle à jouer dans l'examen périodique universel (EPU), l'Organisation a ainsi mené en octobre 2019 à Libreville (Gabon) une activité de formation au nouveau site interactif pour le suivi de l'EPU. Cette formation a permis de sensibiliser **20 hauts fonctionnaires venant de 10 États francophones d'Afrique centrale**⁷.

L'Organisation a également contribué, aux côtés de l'APF, aux formations destinées aux parlementaires des États membres de la Francophonie (à Niamey en juin 2019, à Genève en mars et décembre 2019), auxquelles **une soixantaine de parlementaires** ont pris part.

Dans le cadre du renforcement des capacités des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH), 3 missions⁸ ont été déployées et plusieurs simulations (INDH du Cameroun, Haïti, Togo) pour l'accréditation ont été faites ; **8 webinaires** organisées avec plus de **18 institutions nationales des droits de l'Homme (INDH)** et plus de **230 participants** sur des thématiques variées (présentation du logiciel de traitement des plaintes, le cours d'éducation aux droits de l'Homme, l'EPU, le projet de traité « Entreprises et droits de l'Homme », sur le rôle des INDH dans les processus électoraux, etc.). Un Guide pratique sur les institutions nationales des droits de l'Homme et les processus électoraux a été élaboré et finalisé avec la contribution d'une vingtaine d'INDH, du HCDH et du réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

En 2019, dans le cadre du 13^{ème} appel à propositions du **Fonds francophone pour les droits de l'Homme « Martine ANSTETT »** (FFDH), et à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE), l'OIF a soutenu 7 projets portant sur diverses thématiques (éducation, lutte contre les violences, réintégration, etc.) mis en œuvre dans 6 pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Maroc, République démocratique du Congo).

La Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique (DAPG) a soutenu 3 activités visant à diffuser les mécanismes de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

⁷ Le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RCA, la RDC, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

⁸ En RCA en septembre 2019, au Togo en décembre 2019 et en Guinée en décembre 2019.

(CADHP) dans les pays de l'espace francophone : 1) sur l'élaboration d'une loi de protection des défenseurs en RCA ; 2) sur le plaidoyer auprès du Groupes des ambassadeurs francophones (GAF) d'Addis-Abeba sur le Projet de protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples portant sur l'abolition de la peine de mort en Afrique ; et, 3) une mission de terrain au Niger avec un membre et un expert du groupe de travail sur les industrie extractives, l'environnement et les violations des droits de l'Homme en Afrique.

Dans le domaine de la prévention de la torture, l'OIF, en partenariat avec l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH), l'Association pour la prévention de la torture et le Conseil national des droits de l'Homme du Maroc, a organisé une formation de renforcement de capacités à l'intention d'une dizaine de membres d'INDH d'Afrique francophone (Burkina Faso, Maurice, Madagascar, Mali, Maroc, Rwanda et Togo), désignées en tant que mécanismes nationaux de prévention, dans le cadre du Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT) afin qu'elles soient outillées pour mener à bien ce nouveau mandat.

Soutenir les élections, la participation politique et citoyenne et les médias

Dans le cadre des partenariats avec les **Écoles politiques et citoyennes**, plusieurs sessions de formations se sont déroulées sur le second semestre 2019. Ainsi, en Tunisie, une trentaine de candidats aux législatives ont été formés au nouveau cadre institutionnel et juridique des élections législatives après une première formation et coaching en communication politique et en amont des élections d'octobre 2019. Pour l'**École citoyenne d'Afrique de l'Ouest (ECAO)**, une cinquantaine de participants venus de tous les pays d'Afrique de l'Ouest se sont réunis au Mali pour être formés aux dispositifs pour endiguer les conflits et les nouveaux défis en matière de paix et de sécurité dans l'espace sahélo-saharien.

Dans le cadre de mise en œuvre de la coopération de l'OIF avec les États membres dans le domaine électoral, l'OIF appuie et accompagne les acteurs et les institutions nationales impliqués dans les processus électoraux :

- **En matière d'accompagnement électoral**

Les analyses et recommandations émises par les experts de l'OIF ont conduit les organes de gestion des élections bénéficiaires à améliorer leurs systèmes respectifs d'enregistrement des électeurs et à apurer les fichiers servant de base aux différentes consultations électorales prévues (Guinée, Cap Vert, Niger).

Plusieurs activités ont été déployées par l'OIF en soutien et en partenariat avec les organisations de la société civile.

Les actions mises en œuvre par l'OIF sur la période en soutien aux processus électoraux dans certaines régions de l'espace francophone, notamment du Sahel, ont mis en exergue le lien entre sécurité et élections, dès lors que les organes de gestion devaient faire face aux difficultés de déploiement dans les zones à risque où des crises sécuritaires avaient poussé un nombre important d'électeurs à l'exil, interne ou externe.

- **Dans le domaine des médias**

Notamment en ce qui concerne la couverture des processus électoraux, la question de la maîtrise de nouveaux canaux de communication (médias en ligne) et le problème de fausses informations y associé, constituent un sujet de préoccupation majeure à la fois pour les organes de gestion des élections (OGE) et pour les instances de régulation des médias. Une saisine de l'OIF plus en amont par les autorités nationales permettrait de mieux planifier et préparer les actions menées par l'OIF.

De manière plus générale, la spécificité de l'intervention de l'OIF consistant à œuvrer en concertation avec l'essentiel des acteurs (institutionnels, société civile, etc.) impliqués directement et indirectement dans les processus électoraux, à vocation à être consolidée à travers une approche intégrée et transversale (matérialisée par un plan d'action pour chacun des pays identifiés comme prioritaire et ayant manifesté son souhait de bénéficier de l'appui de l'OIF, établissant les différentes initiatives pouvant être mise en œuvre).

Fournir un accompagnement pour prévenir les conflits et aider à la sortie des crises

Durant la période couverte, les Etats et gouvernements membres ainsi que d'autres partenaires ont continué à solliciter régulièrement l'expérience et l'expertise, tant politique que technique, de l'OIF, pour soutenir les efforts nationaux et internationaux engagés dans les domaines de la prévention et de la gestion des crises et conflits. A l'initiative de la Secrétaire générale, plusieurs actions politiques et techniques ont pu être menées, notamment au Cameroun, en RCA, en Guinée, au Niger et au Mali. Elles ont consisté essentiellement à déployer des missions de facilitation politique, conjointes et/ou concertées avec les partenaires internationaux (Nations unies, UA, CEDEAO, Commonwealth, G5 Sahel), mais également à poursuivre la mise à disposition d'une expertise technique pour soutenir les efforts nationaux de **crédibilisation et de transparence des processus électoraux**, dans une perspective de prévention structurelle et opérationnelle des crises et des conflits.

En matière de **réforme des systèmes de sécurité**, l'OIF a contribué à l'amélioration de la gouvernance démocratique des institutions de sécurité malgaches et des pays sahéliers.

Dans le domaine de **l'appui aux opérations de maintien de la paix (OMP)**, les activités ont consisté en la facilitation de concertation politique entre les pays contributeurs francophones, l'appui à la formation et à la sensibilisation menées en leur direction, ainsi que le soutien à la production intellectuelle sur les enjeux du maintien de la paix dans l'espace francophone. Sur le plan géographique, les activités ont été déployées en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Europe de l'Est et à New York, où siège l'Organisation des Nations unies (ONU), l'un des principaux partenaires de l'OIF en la matière. Les femmes, les jeunes et les décideurs ont été les groupes ciblés dans le cadre des activités de renforcement des capacités.

Sur le plan de la **lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente**, l'OIF, en partenariat avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel, a contribué à la constitution du 1^{er} « Réseau des centres de recherche stratégique de l'espace G5 Sahel et de l'Afrique de l'Ouest » (Ouagadougou, les 24 et 25 juin 2019). Ce réseau vise à mettre à disposition des décideurs gouvernementaux et institutionnels de la région des études et des notes d'aide à la décision stratégique dans le cadre de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Par ailleurs, ce réseau veillera à coordonner l'activité en matière d'anticipation des menaces sécuritaires. Placé dans le cadre du G5 Sahel, il bénéficiera du concours du Secrétariat permanent du G5 Sahel en application du protocole d'entente avec l'OIF signé à Nouakchott le 6 décembre 2018. Un site internet a été développé en novembre 2019 : <https://rsasec.org/accueil>. Enfin, la vingtaine de structures membres du réseau ont développé en parallèle un groupe d'échanges d'informations.

Au niveau du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (Francoprev), l'OIF a soutenu le partage d'expériences de ses membres, tout comme leurs actions réalisées dans les secteurs de la jeunesse et de la culture.

Toutefois, au caractère aléatoire des crises, conflits et menaces terroristes, s'est ajouté le contexte sanitaire international provoqué par la pandémie de COVID-19. Malgré les adaptations mises en place, ce contexte exceptionnel a pu décaler certaines activités initialement envisagées.

Soutenir une justice efficace et moderne et des médias indépendants et responsables

En 2019, les activités de formation, sensibilisation, information prévues et planifiées dans le domaine de soutien à la justice et aux médias ont pu être exécutées dans les délais impartis, tout comme celles portant sur la promotion de la diversité des cultures juridiques ainsi que sur le développement de l'approche francophone en matière de **transition, justice, vérité et réconciliation**. Cela a également été le cas pour les activités liées au règlement des différends investisseurs - États, au droit des affaires et Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), ainsi qu'au renforcement des capacités judiciaires en matière de poursuites.

En raison du contexte sécuritaire prévalant au Sahel en fin d'année 2019, deux activités prévues dans la région (Conclusion de l'étude sur l'effectivité du droit OHADA au Tchad et tenue du séminaire du RF2D sur la diffusion du Droit prévu à Niamey – Niger) ont dû faire l'objet d'une extension de la durée de mise en œuvre, à coûts constants en 2021. Le projet d'étude sur l'**effectivité du droit OHADA au Tchad** a été finalisé et clôturé en juin 2020.

En 2020, la révision de la planification opérationnelle et l'abandon de certaines actions (et budgets) initialement programmées qui en a résulté, associés aux conséquences mondiales de la pandémie de la COVID-19, ont conduit au report et à l'annulation de plusieurs activités.

Avec la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), d'autres activités liées au règlement des différends investisseurs – États ont été menés par visio-conférence à partir d'avril 2020.

S'agissant des activités en lien avec le développement des médias et de leur régulation ainsi qu'en matière de liberté d'expression et de protection des données personnelles, l'OIF a organisé les 1 et 2 octobre 2019 une réflexion transversale des réseaux institutionnels de la Francophonie sur *l'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère des réseaux*, rassemblant une quarantaine d'experts et représentants d'institutions nationales, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales. Avec l'augmentation des infox durant la pandémie de la COVID-19, l'OIF a apporté un **appui exceptionnel à une vingtaine de structures francophones en matière de vérification des faits**. Elle a également organisé deux webinaires rassemblant **160 participants** et portant sur les outils de lutte contre la désinformation et sur la vérification collaborative des faits.

Dans le cadre des activités en lien avec le développement des médias et de leur régulation ainsi qu'en matière de liberté d'expression et de protection des données personnelles, l'OIF a contribué à :

- La participation de réseaux institutionnels francophones (RECEF, REFRAM, AFAPDP) aux événements multilatéraux (Conférence de l'UNESCO, Forum mondial de la démocratie) et à

la promotion d'approches francophones dans le domaine (Canada, Mali, Tunisie, Burkina-Faso) ;

- La réflexion multipartite sur l'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère des réseaux, rassemblant environ 40 représentants ;
- Le partage d'expérience et d'expertise entre une quinzaine de représentants d'initiatives nationales de vérification des faits (15 pays) ;
- La formation et l'échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre les désordres de l'information à travers 2 webinaires qui ont rassemblé 160 participants issus de plus de 20 pays ;
- L'aide d'urgence à des structures nationales de vérification des faits de 20 pays d'Afrique et des Caraïbes.

1 nouveau projet phare recentré : l'appui à l'état civil

Doter chaque enfant d'un état civil est une obligation internationale, énoncée aux articles 7 et 8 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE), permettant à chaque individu de faire valoir les droits y afférents. Ainsi, l'absence d'enregistrement d'un enfant à l'état civil a des conséquences à plusieurs niveaux. Sur le plan individuel, il s'agit d'un prérequis pour l'enfant pour la réalisation de ses droits fondamentaux. Sur le plan collectif, la non reconnaissance de ce droit à l'identité a des conséquences directes sur les politiques publiques de l'État, puisque celui-ci ne dispose pas de données exhaustives et en temps réel quant au nombre d'individus présents sur son territoire. Par ailleurs, l'absence d'identité peut créer un défi supplémentaire pour l'État en termes de justice et de sécurité ; une situation qui facilite l'enrôlement des jeunes dans des activités illégales, voire criminelles.

Une mobilisation a été mise en route début 2020 avec la conceptualisation de ce projet pilote au sein de la programmation. Cette thématique transversale est déclinée autour de plusieurs actions qui visent à structurer la présence de la Francophonie sur cette priorité et répondre à une réelle volonté d'accroître son impact et sa visibilité en la matière, tout en capitalisant sur les acquis de l'OIF et de ses partenaires (APF, opérateurs, Réseaux institutionnels, organisations de la société civile accréditées, etc.).

Sur cette base, les actions suivantes ont été réalisées :

- **Un projet-pilote global et intégré au Niger** construit de concert avec les autorités nigériennes et sur base des expertises des différents acteurs francophones;
- **Le renforcement de capacités des acteurs locaux au Cameroun** via un partenaire de l'OIF « L'école politique et citoyenne de Yaoundé »
- **Le partage et la valorisation des bonnes pratiques francophones** via l'actualisation et le développement du Guide pratique sur le sujet édité en 2014;
- **Le plaidoyer politique**, en visant le Groupe des Ambassadeurs francophones (GAF) de Genève, dans le cadre du partenariat avec le HCDH.

Le projet cible en particulier, dans un premier temps, **une trentaine de villages au Niger** et devrait se décliner au moins jusqu'à fin 2021. Il s'étendra dans d'autres pays membres par la suite en fonction des besoins identifiés.

Sensibiliser divers acteurs aux droits de l'enfant

Une **cinquantaine de policiers** ont bénéficié d'une formation technique sur l'audition de l'enfant victime de violences au Tchad en juillet 2019. **Deux études** de la situation de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso et au Mali ont été réalisées.

A l'occasion de la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE), la Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue à Monaco en 2019 a adopté une résolution sur l'anniversaire de la CDE. L'OIF a organisé du 18 au 22 novembre 2019 à Madagascar une série d'activités autour des enjeux de la CDE en lien avec la situation des enfants à Madagascar (une table-ronde et deux ateliers de sensibilisation ; l'un à destination d'une quinzaine de journalistes, l'autre pour une trentaine de professionnels intervenant auprès des enfants victimes de violences (policiers, magistrats, procureurs, juges d'instruction, officiers de la police judiciaire, avocats, etc.).

2.3. EDUCATION ET FORMATION

L'éducation et la formation constituent des défis majeurs au niveau planétaire et en particulier en Afrique subsaharienne. En dépit des progrès enregistrés dans le domaine de l'éducation, le défi d'agir efficacement sur l'élargissement de l'accès et l'amélioration de la qualité de l'éducation demeure. Pour rappel, le français est actuellement :

- La **2^e langue étrangère la plus apprise**, après l'anglais, avec globalement 132 millions d'apprenants dans le monde ;
- **La langue d'enseignement et d'apprentissage** dans 35 pays membres de la Francophonie.

Cependant, il est à noter que le nombre de ses apprenants stagne ou diminue dans certaines régions. Plusieurs Etats et gouvernements, notamment en Afrique subsaharienne, font face à une pénurie d'enseignants qualifiés de et en français. La Francophonie fait donc face aujourd'hui à un double défi : la qualité des systèmes éducatifs en français, d'une part, et l'attractivité de l'apprentissage du français, d'autre part.

A cela s'ajoute des disparités importantes entre les filles et les garçons dans l'accès à l'éducation, particulièrement au niveau primaire et secondaire. Les retards les plus significatifs sont observés en Afrique, notamment dans des pays membres de la Francophonie où 22 millions d'adolescents ne sont pas scolarisés et 44% des enfants n'atteignent pas la dernière année du primaire⁹. Il convient également de mentionner les difficultés accrues de l'insertion professionnelle au Nord comme au Sud qui invitent au renouvellement des modèles d'apprentissage, de formation et de transmission du savoir.

Face à ces constats, l'OIF poursuit son orientation en matière d'actions concrètes de formation et d'éducation à travers la Mission C. Celle-ci répond au double objectif stratégique d'une part, de « renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue d'une insertion professionnelle et citoyenne » et d'autre part, de « faciliter la circulation des savoirs, l'innovation et la mobilité des jeunes étudiants, chercheurs, créateurs et entrepreneurs ».

EN QUELQUES CHIFFRES

Des actions dans plus de

15 pays de la Francophonie

Au service de plus de

30 000 professionnels de l'éducation et de la formation

La formation et le renforcement des capacités de nombreux acteurs du domaine de l'éducation

Les activités se sont adressées principalement aux enseignants, des formateurs de formateurs, des conseillers pédagogiques, des cadres des ministères de l'éducation des Etats et des gouvernements

⁹ Compte rendu d'exécution de la programmation quadriennale 2019-2022 de l'OIF (version 13 septembre 2019), 1 Janvier-30 juin 2019, p 40.

membres, des jeunes et des organisations de jeunesse. Des formations ont été effectuées notamment dans le domaine de la production de ressources numériques, de l'informatique et du numérique éducatif, de l'entrepreneuriat scolaire, de la gestion axée sur les résultats (GAR). Dans l'ensemble, les séances de formations, en ligne et en présentiel, ont bénéficié à **plus de 22 000 personnels de l'éducation**. À titre d'exemple :

- Environ **10 200 enseignants du primaire** en Côte d'Ivoire, RDC et Sénégal et **5 000 directeurs** ont été formés aux adaptations éducatives au contexte de la COVID-19.
- **1648 apprenants** provenant de 68 pays se sont inscrits au mini CLOM de l'IFEF dont l'objectif était de proposer à des enseignants du primaire et du secondaire de pays d'expression française du Sud, une formation en ligne qui leur permettrait de découvrir des moyens et des ressources pédagogiques innovantes, pour accompagner leurs apprenants à distance en période de crise.
- **Environ 500 enseignants et encadrants** dans 10 pays ont été formés à l'approche plurilingue
- **100 concepteurs d'outils curriculaires** ont été formés au bénéfice du système éducatif du Gabon.
- **1 441 enseignants de français** dans trois pays d'Asie (Vietnam, Cambodge et Laos) ont été formés à travers le dispositif de formation à distance de l'IFADEM.
- La mise à disposition de la communauté francophone **d'une centaine de ressources éducatives libres (REL)** sous forme de livrets d'autoformation équivalents à **plus de 4 000 heures de formation** et la conception et la diffusion de **28 émissions radio éducatives**.

Deux nouveaux projets ont été initiés dans le cadre d'IFADEM en faveur d'un enseignement de qualité du et en français pour tous, prenant en compte des axes d'intervention prioritaires identifiés à savoir l'EFH et le numérique éducatif :

- « **Enseignement et apprentissage de qualité pour les filles à l'école** » pour contribuer à l'égalité de genre en application des recommandations de la conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes tenue à N'Djamena (Tchad) en juin 2019.
- **Un nouveau projet « IFADEM 100% en ligne »**, pour contribuer à la continuité des activités pédagogiques en contexte de confinement lié à la pandémie mondiale de la COVID-19 a été élaboré. Dans le cadre de ce projet, des plateformes Moodle ont été élaborées et déployées dans 5 pays.

La production d'outils pédagogiques, didactiques et numériques

Des outils et des méthodes en faveur de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de l'éducation tout au long de la vie ont été élaborés et mis à disposition en prenant en compte l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH).

Des plateformes numériques ont aussi été mises en ligne dans plusieurs pays comme en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Mali, soit pour soutenir des **activités d'éducation entrepreneuriales**

scolaires¹⁰ soit dans le cadre de la maîtrise des données et des interventions du sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Des outils pour l'enseignement-apprentissage des mathématiques ont été finalisés et validés par les pays qui prennent part à l'initiative ELAN¹¹. Il faut aussi souligner la contextualisation des outils de l'OIF et de l'UNESCO au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal dans le cadre de la prise en compte de la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation (PEV-E) dans les systèmes éducatifs.

La plate-forme "Apprendre à vivre ensemble de manière durable" [<http://vivons-ensemble.net/>], lancée officiellement en avril 2019 conjointement par l'Unité jeunesse, sport et citoyenneté (UJSC) et l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), avec la collaboration de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO) Dakar, s'est révélée une ressource importante afin de continuer à favoriser le partage de ressources pédagogiques permettant d'œuvrer pour le vivre-ensemble (guides, manuels, cours en ligne, etc.), le partage d'expériences entre décideurs, experts, chercheurs et praticiens du développement, ainsi qu'à assurer la continuité des actions de plaidoyer sur les bonnes pratiques et solutions pour prévenir l'extrémisme violent par l'éducation mais également de promotion de l'éducation au développement durable (EDD) axée sur le changement climatique grâce au partage de nombreuses ressources.

L'application INSERJEUNE [<https://inserjeune.francophonie.org>] pour évaluer la performance des dispositifs de formation a été finalisée au cours de la période. L'application va permettre de renseigner l'évolution des diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, notamment leur taux d'insertion, de chômage ou de poursuite d'études dans leur pays/région, en fonction des filières de formation et par genre ainsi que la satisfaction des entreprises. L'application a été diffusée sous forme pilote dans 15 centres de formation professionnelle (CFP) au Cameroun et 31 CFP au Sénégal ont été sélectionnés pour participer à la phase d'expérimentation.

L'appui à la définition de politiques linguistiques éducatives et aux réformes curriculaires

Les réformes initiées concernent l'approche par les compétences (APC), l'éducation à l'entrepreneuriat, le numérique éducatif et l'éducation au développement durable. Des activités menées ont également visé l'extension/généralisation de l'enseignement bilingue afin d'induire des changements systémiques dans les pays partenaires et de parvenir à terme à la prise en compte de cette alternative éducative dans les plans sectoriels nationaux de développement de l'éducation de base. Plusieurs pays sont sur cette voie et ont choisi de réformer leur système éducatif pour intégrer les langues nationales comme langue d'enseignement à côté du français, par exemple, le Niger, Burkina Faso, Madagascar, RDC, Sénégal, Mali, Burundi. Il faut souligner que les pays sont actuellement dans une conjoncture de transformation technologique, économique, sociale et culturelle qui les contraint à réviser les contenus disciplinaires afin de les adapter à la transformation sociétale.

Des mutualisations de bonnes pratiques et des échanges d'expériences ont eu lieu d'une part entre le Gabon et la Côte d'Ivoire, d'autre part entre le Gabon et le Bénin dans le cadre de la réforme curriculaire pour intégrer l'approche d'éducation à l'entrepreneuriat. Cette approche est désormais

¹⁰ Par exemple : <http://education-entrepreneuriale.ci/>

¹¹ Ceux-ci sont : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo.

intégrée dans le curriculum du collège au niveau de la 6^e année au Gabon. À Madagascar, une cartographie dynamique des services sociaux de base a été élaborée dans le cadre de la contribution à l'amélioration de l'enseignement technique et professionnel et l'appui à la réforme du secteur de l'éducation réalisée avec les acteurs institutionnels nationaux que sont Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'UE et plus de 30 organisations de la société civile.

En Côte d'Ivoire, l'OIF a accompagné le ministère de l'Éducation nationale dans la prise en compte des contenus liés au numérique. À la suite de ces activités, des avancées intéressantes ont été observées, notamment : 6 pays (Madagascar, Burkina Faso, Niger, Mali, Burundi, RDC) intègrent l'approche plurilingue dans leurs curricula ; 2 pays (Bénin et Mali) proposent des systèmes alternatifs pour une éducation tout au long de la vie ; 8 pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Haïti, Niger, Mali, Madagascar, Sénégal) prennent en compte dans leurs réformes curriculaires les thématiques émergentes liées à l'entrepreneuriat, au numérique éducatif, à l'innovation, à la citoyenneté et aux enjeux de l'EFH. 10 000 écoles pratiquant l'éducation à l'entrepreneuriat ont été enregistrées en 2019 contre 161 écoles pilotes en 2016, et 2 500 écoles en 2017.

L'appui au renforcement des politiques en faveur de la jeunesse

De juillet 2019 à juin 2020, l'OIF a accompagné **6 Etats et gouvernements** membres dans la mise en place et le renforcement des dispositifs de volontariat dans leurs territoires. L'OIF a également réalisé une étude sur la contribution du volontariat à la paix et au développement durable, laquelle a permis à **20 Etats et gouvernements et 10 organisations régionales**, de mettre à jour leurs pratiques et de renforcer leurs capacités opérationnelles.

Les capacités de plus de **63 intervenants en matière de politiques publiques de jeunesse et d'éducation** ont été renforcées, notamment à travers des formations sur la gestion axée sur les résultats (GAR) ; des ateliers sur la communication stratégique et des outils pratiques du genre ; 3 documents ont été produits visant à promouvoir la prise en compte des besoins des générations futures dans les politiques sectorielles de développement et ont été mis à la disposition des organisations de jeunesse pour renforcer leurs actions. Un **rapport d'enquête et de valorisation des connaissances** dans le domaine des politiques publiques en faveur de la jeunesse dans l'espace francophone, auquel ont participé 29 Etats et gouvernements, a été produit.

La formation et l'insertion professionnelle des jeunes

103 jeunes dont 53 volontaires internationaux de la Francophonie ont bénéficié d'opportunités de mobilité et d'échanges d'expériences, de partage des compétences et des connaissances, d'intégration socioprofessionnelle offertes par l'OIF et ses partenaires.

2 prix totalisant 26 000 euros visant à soutenir l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes ont été remis à 4 jeunes entrepreneurs.

L'OIF a également soutenu le **Forum international Jeunesse et Emplois verts (FIJEV)** et accompagné sa déclinaison régionale à Gjakova (Kosovo) organisée par le Bureau régional d'Europe centrale et orientale de l'OIF, en partenariat avec les autorités du Kosovo.

Le développement et le renforcement de partenariats

Des collaborations sur des projets conjoints avec différentes structures sont en cours notamment l'UNESCO, l'UNICEF, la Coopération française à Dakar, l'Institut français ou le Nouveau-Brunswick à travers la mise à disposition d'expert sur les réformes curriculaires. En ce qui a trait au volet ELAN, des partenariats techniques importants sont en cours de finalisation : CONFEMEN-PASEC (pour les évaluations des acquis des élèves des classes bilingues) et UNESCO-Pôle de Dakar (pour l'appui à la mise en place d'outils de planification de la mise à l'échelle de l'enseignement bilingue). Dans le cadre du projet IFADEM, des collaborations existantes ont été renforcées dans la mise en œuvre de projets structurants (UNESCO, CONFEMEN, TESSA de l'Open University). Un nouveau partenaire (Coopération suisse au Tchad) a été mobilisé pour la pérennisation/extension de l'initiative IFADEM.

Globalement, au cours de la période 2019-2020, d'importantes évolutions ont été initiées dans le développement de dispositifs de formation avec une intégration de plus en plus accrue du numérique et d'autres technologies de l'information.

Centre régional pour l'Afrique Francophone du programme de partage des innovations et des connaissances (KIX)

Le démarrage de l'outil qu'est le nouveau **Centre régional pour l'Afrique Francophone du programme de partage des innovations et des connaissances (KIX)** est une autre réalisation notable au cours de la période. L'OIF a obtenu, en consortium avec l'AUF, des financements du Partenariat mondial de l'Éducation (PME) et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour mettre en œuvre le Centre KIX concernant **20 pays d'Afrique subsaharienne francophone**.¹² Le Centre KIX aidera les pays émergents et en développement à renforcer leurs systèmes éducatifs et accélérer les progrès vers l'atteinte de l'Objectif du développement durable (ODD) 4.

Centres régionaux pour l'enseignement du français (CREF)

Le CREF est un dispositif original qui fédère et facilite la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français. Cette initiative qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale.

Les CREF constituent des dispositifs d'ingénierie de formation de haut niveau. A ce titre, ils sont de véritables centres d'excellence qui dispensent des formations et des séminaires à l'intention de l'ensemble des catégories professionnelles de l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs. Ils œuvrent également à la réflexion pédagogique et la production de nouveaux outils adaptés au contexte en partenariat avec les associations d'enseignants de français.

Au titre de la période couverte, les principales réalisations des CREF sont les suivantes :

¹² Les pays concernés partenaires du centre KIX seront les suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, RCA, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, RDC, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République du Congo, Sénégal, Togo.

Le Centre Régional Francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP) situé à Ho Chi Minh (Vietnam)

- Poursuite de la généralisation de l'approche par compétences (APC) dans le système de formation professionnelle au Vietnam à travers la formation des enseignants à la pédagogie et l'élaboration des référentiels de certains métiers de pointe selon les principes de l'APC.
- 452 enseignants et cadres éducatifs provenant d'universités de pédagogie et de technologie (5), d'écoles professionnelles dans les secteurs (49): industrie, économie et service, tourisme, technologie, santé ont été formés à l'APC.
- 5 collections de référentiels pour les métiers ont été développés ou mis à jour : management du supermarché (actualisation), technicien en informatique, en mécanique, en électronique, agent du service juridique.

Le Centre Régional Francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) situé à Sofia (Bulgarie)

- Réalisation de 13 ressources éducatives libres, de 14 formations mises à dispositions des pays afin d'améliorer les méthodes d'apprentissage-enseignement.
- Dans le contexte de la COVID 19, le CREFECO a accompagné les enseignants de et en français à travers un webinaire pour réussir leur transition vers un enseignement à distance. Des formations courtes telles que « Spokeco » et des outils numériques ont été mis en ligne.
- Au total, près de 5 170 personnes (dont 94% de femmes) ont bénéficiés de formation afin d'améliorer leur compétences linguistique et langagière.

2.4. ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'espace francophone représente plus de 900 millions d'habitants (soit 14 % de la population et même pourcentage du revenu national brut de la planète), dont 274 millions qui ont la langue française comme langue principale. En 2050, la population des États et gouvernements membres de l'Organisation devrait atteindre 1,5 à 2 milliards de personnes, dont 750 millions de locuteurs de la langue française¹³. La Francophonie est de fait un espace d'opportunités, de coopération économique et de partage d'expériences pour ces États membres dans la perspective d'une croissance inclusive et partagée.

Dans le cadre de la Mission D, les actions de l'OIF visent à soutenir une croissance durable et inclusive qui favorise le bien-être des populations, la prospérité et la création d'emplois en particulier pour les femmes et les jeunes. La Francophonie soutient une croissance durable, inclusive et respectueuse de l'environnement naturel, favorisant l'amélioration des conditions de vie et la création d'emplois en particulier pour les femmes et les jeunes, notamment par l'entrepreneuriat. Elle agit également pour renforcer la coopération économique dans l'espace francophone afin d'en faire un espace privilégié de prospérité et de solidarité.

EN QUELQUES CHIFFRES

Des actions dans

73 pays

Ayant touché

520 000 personnes

Le renforcement des capacités des acteurs francophones concernant les ODD et dans le domaine de l'économie verte

Le second **rapport de la Francophonie sur les bonnes pratiques et innovations majeures en matière de développement durable** est paru en septembre 2019. Il regroupe les contributions de 42 États et gouvernements membres de la Francophonie.

Les formations (en ligne et en présentiel) suivantes ont également eu lieu :

- **Une formation au bénéfice du corps enseignant de l'École nationale d'administration publique du Togo (ENAT)** organisée à Lomé en partenariat avec l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Québec. L'atelier de formation a eu pour objectif d'améliorer la compréhension du corps enseignants sur les ODD, puis de renforcer leurs capacités, pour l'intégration des ODD dans la conception, la préparation, l'animation et l'évaluation de leurs unités d'enseignement. Une quarantaine de professeurs ont été formés et depuis janvier 2020, l'ENAT a dispensé son premier module de formation sur les ODD.
- La Représentation extérieure de l'OIF à Genève a organisé, du 13 au 15 novembre 2019, un **atelier de formation conjointe francophones des négociateurs climatiques, commerciaux et**

¹³ OIF. *Programmation quadriennale 2019-2022*.

numériques avec le soutien de partenaires internationaux du domaine. Il a réuni des participants venus de 6 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, RCA et RDC).

- **L'OIF a soutenu la mise en œuvre d'un projet sur l'agrotourisme à Haïti porté par l'Association des paysans de Vallée au bénéfice de 1 500 personnes de la Communauté.** Ce projet a permis de former une trentaine de paysans aux techniques de mise en place de jardin garde-manger, des structures de terrassement ainsi que les bonnes pratiques de valorisation de produits locaux afin de stimuler un tourisme de proximité (Novembre 2019).

L'accompagnement des transformations structurelles en matière de commerce et d'investissement

À ce titre, on note :

- **La collaboration autant avec les partenaires institutionnels** (Commission de l'UA, OMC, UNOSSC) **qu'avec les réseaux économiques francophones** (FFA, CPCCAF, RIAFPI, etc.) qui continue d'être développée et renforcée autour des enjeux liés à la coopération Sud-Sud et tripartite, au renforcement des capacités commerciales, à la structuration de chaînes de valeur dans le coton-textile-habillement.
- **La seconde phase du programme Hub & Spokes (2012-2018)** sur un financement quadripartite UE-ACP-OIF-Commonwealth qui a été clôturée ;
- **Le Réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud et tripartite (RAFSUD)**, lancé en juillet 2018 à Rabat, qui a poursuivi sa structuration avec l'élection de ses organes de gouvernance (Bureau exécutif et Conseil d'administration) présidés par le Maroc lors de son Assemblée générale tenue en octobre 2019 à Libreville.
- Le ministère des Affaires Étrangères du Vietnam et l'OIF qui ont co-organisé, le 6 décembre 2019, un **séminaire sur le thème « Coopération Vietnam - Afrique : Expérience en matière de gestion des risques dans la coopération économique avec les pays africains »**. Cette activité a réuni 220 participants, qui sont ambassadeurs des pays africains au Vietnam, entrepreneurs, experts internationaux et vietnamiens, représentants des ministères ou collectivités locales, des chercheurs, étudiants en droit ou en relations internationales.
- L'OIF, la Commission de l'UA et le Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud ont co-organisé le **11^e Forum du Secteur Privé Africain** du 6 au 8 novembre 2019 à Antananarivo (Madagascar) portant sur « La transformation des économies africaines par la mobilisation du secteur privé et la capitalisation des bonnes pratiques des autres régions du monde ». Ayant rassemblé plus de 400 personnes. Ce forum a permis l'adoption d'une Déclaration reconnaissant l'importance des Partenariat public-privé (PPP) et le rôle du secteur privé dans la transformation des économies africaines et qui appelle à investir dans le capital humain pour soutenir cette transformation.

Le financement du développement

La seconde partie de l'année 2019 a permis de poursuivre et approfondir les travaux en matière de dette pour le financement du développement, notamment au travers d'un dialogue entre les ministres

des finances et les institutions internationales impliquées dans la problématique de la dette, la réalisation d'une étude globale et de deux études de cas sur la dette, ainsi que d'un atelier technique sur la dette destiné aux hauts fonctionnaires gestionnaires de la dette dans les pays ciblés. Le réseau des Ministres des finances des pays francophones et l'OIF ont aussi partagé les positions des pays francophones sur la mobilisation des ressources intérieures dans le cadre de la **réunion annuelle de l'initiative fiscale d'Addis Abeba**.

Le soutien à l'énergie propre

L'OIF a aussi opté de s'investir dans l'ODD 7, « Énergie propre et d'un coût abordable », sachant qu'une proportion importante des populations des pays francophones, principalement du Sud, n'a pas d'accès à des services énergétiques modernes. Ceci constitue un obstacle majeur à leur progrès économique et social, avec des conséquences notables sur les indicateurs du développement relatifs à la santé, à l'éducation, à la sécurité alimentaire, à l'EFH, à la réduction de la pauvreté, etc. Cette situation a également des conséquences sur la déforestation, la désertification, les émissions de dioxyde de carbone CO₂. Plusieurs actions ont été mises en œuvre sur la période juillet 2019-juin 2020, notamment:

- Formations relatives au cadrage institutionnel (planification de l'Énergie, tarification de l'électricité, Réglementation de l'énergie)
- 6^{ème} édition de la *formation intensive pour cadres sur la tarification de l'électricité du 17 au 21 juin 2019* à Abidjan (République de Côte d'Ivoire). Une trentaine de participants en provenance de 8 pays francophones y ont pris part.
- Formation sur la politique et l'économie de l'énergie : du 4 au 16 novembre 2019 à Cotonou au Bénin sur le thème Contenu Local de l'industrie pétrolière en Afrique ; Panel : Genre & Énergie : Effet de mode ou réelle niche de changement de paradigme : Retour d'expériences pratiques.
- Formation sur la réglementation économique et financière des industries électriques : Montréal (Canada) du 14 au 19 octobre 2019. 20 experts en provenance de 8 pays francophones y ont pris part. En plus des experts du CEREF, des conférenciers en provenance aussi bien du secteur public que du secteur privé (Hydro-Québec, Gazifère, Régie de l'énergie, Evolgen Brookfield, etc.) ont animé les différentes sessions.
- 8^e édition de la formation des urbanistes et architectes à la maîtrise de l'énergie et construction durable : il s'agit de développer chez les architectes, urbanistes et gestionnaires urbains ainsi que chez les différents professionnels, publics ou privés, en activité ou en formation, concernés par ces thématiques, une bonne maîtrise des défis à relever ainsi que des stratégies et des actions à mettre en œuvre pour construire ou rénover des bâtiments, des infrastructures et aménagements urbains et d'une manière générale des villes répondant aux exigences et aux défis de la transition énergétique. Les candidats payent une partie de la formation.

L'accompagnement à la réalisation des ODD

Sur la période on peut citer :

- **1 000 professionnels du développement durable** (cadres de ministères, fonctionnaires, agents des collectivités décentralisés, cadres des organismes sous régionaux, etc.) ont utilisé les outils

en analyse systémique de la durabilité (ASD) développés par l'OIF pour élaborer leur Stratégie nationale ou Plan communal de développement durable ;

- **500 personnes formées en ligne** sur les notions et opportunités de l'économie bleue dans les petits États insulaires en développement (CLOM) ;
- **Les intérêts de 15 pays francophones**, dont 11 en développement, en matière d'économie circulaire, sont activement défendus aux travaux de l'ISO TC/323 ;
- **Au moins 100 familles** ont désormais accès à l'électricité grâce à l'électrification de deux villages du Nord (Bois-Gamelle) et du Sud (Nan Klè) d'Haïti par la construction de deux mini réseaux électriques alimentés par l'énergie solaire photovoltaïque.
- **8 000 personnes** ont été formées à travers les séminaires en ligne sur l'énergie durable.
- **200 cadres et décideurs** ont bénéficié de formations professionnelles de haut niveau (EAMAU, Tarification, SIE, BADGE).
- **60 experts et de 8 pays** de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) formés à l'outil de SIE.

Au total, l'IFDD enregistre sur la période :

- **Plus de 90 000 participants** pour **plus de 45 000 attestations de réussite** à ses CLOM proposés en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie.

Le renforcement des capacités en entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes

Le développement de l'entrepreneuriat est aujourd'hui reconnu comme un levier permettant de relever le défi de la croissance économique inclusive, nécessaire à la stabilisation progressive du marché de l'emploi, en particulier pour les femmes et des jeunes fortement frappés par le chômage. Le développement d'un tissu économique fort, composé d'entreprises locales à fort potentiel de croissance et de création d'emplois et capable de saisir les opportunités offertes par l'espace économique francophone constitue un axe au cœur des actions de l'OIF, promu par la Stratégie économique pour la Francophonie. La promotion de cet axe dans la stratégie s'appuie sur le fait que dans les économies émergentes et en développement, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) génèrent plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) et représentent respectivement 34 % et 52 % de l'emploi formel.

Les actions mises en œuvre par l'OIF se concentrent sur l'appui au développement des PME à fort potentiel de croissance portées par les femmes et les jeunes.

La période juillet 2019-juin 2020 a permis de clôturer et d'évaluer une première phase de ces actions qui visaient à renforcer les capacités des 13 pays partenaires à travers :

- L'accompagnement de jeunes et de femmes porteurs de projets et entrepreneurs par la pérennisation d'incubateurs d'entreprises dans les pays ciblés ;
- Le renforcement de l'environnement entrepreneurial (institutionnel, réglementaire, normatif, stratégique et financier) afin de faciliter la création d'entreprises formelles par les jeunes et les femmes, et d'aider ces entreprises à saisir les opportunités de croissance et de développement qui s'offrent à elles ;
- L'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur l'emploi et l'entrepreneuriat, et appuyer les réseaux de femmes et de jeunes entrepreneurs francophones.

Résultats consolidés qui ressortent de l'évaluation du programme sur la période 2016-2019

- **93 structures de soutien à l'entrepreneuriat** appuyées dans 13 pays (incubateurs, structures nationales).
- **+ de 25 000 jeunes et femmes porteurs de projets et entrepreneurs**, accompagnés, formés et/ou sensibilisés à l'entrepreneuriat.
- **88% des partenaires** se sont dit satisfaits de l'adéquation des services du programme aux besoins des populations et notamment de l'approche de co-construction adoptée.

En ce qui concerne l'**appui aux collectivités locales**, les actions initiées uniquement durant le deuxième semestre 2019 ont permis de participer et d'intervenir à des événements sur l'économie sociale et solidaire, d'appuyer un fonds d'initiatives locales bénéficiant à des entrepreneurs locaux, de renforcer des capacités entrepreneuriales de coopératives et d'engager les réflexions pour la mise en place d'une initiative francophone sur l'économie sociale et solidaire.

L'appui au **festival des fibres 100% naturelles** du réseau EFOI à Madagascar a permis avec plus d'un millier de visiteurs à plus de la moitié des femmes entrepreneures d'obtenir une promesse de vente, tous produits confondus : sac, harona, pochette, accessoire, etc. Le tiers des exposantes ont conclu des ventes locales. Trois entreprises ont conclu un partenariat pour l'exportation de leurs produits au Canada, à l'île de la Réunion et vers l'Europe. Au niveau de la région océan Indien, le festival a favorisé la création d'un groupement d'intérêt économique entre La Réunion et Madagascar.

L'initiative francophone de Densification et Diversification des industries du coton-textile-habillement (DEDICOT) au sein de l'espace francophone, lancée depuis 2018, a obtenu ses premiers résultats en permettant la mise en relation d'acteurs venant de plusieurs pays membres (Burkina Faso, Mali, RCA, Cameroun, Maroc, Egypte et Vietnam) et notamment, la **mise en place de la Confédération du coton-textile-habillement du Burkina Faso**. Elle a montré la capacité de l'OIF de porter un plaidoyer politique, de faciliter le rapprochement des acteurs francophones sur des convergences d'intérêts (transformation locale des matières premières pour les pays cotonculteurs africains et sécurisation des approvisionnements en matières premières pour les transformateurs et exportateurs francophones). **L'initiative mérite d'être capitalisée dans le cadre de la mise en place structurante des missions commerciales de la Francophonie.**

2.5. JEUNESSE

En 2060, l'espace francophone comptera plus de 700 millions d'habitants selon les projections. Les 3/4 d'entre eux auront moins de 30 ans et vivront en Afrique. Cette forte proportion fera davantage de l'espace francophone une des aires linguistiques les plus jeunes. Si l'on considère uniquement les États et gouvernements membres de l'OIF ayant le français comme langue officielle, le poids démographique des jeunes apparaît encore plus important : **7 personnes sur 10 ont moins de 35 ans.**¹⁴

Dans le cadre de la programmation 2019-2022 recentrée, l'OIF a donc naturellement fait de la jeunesse une priorité transversale. L'ensemble des projets de l'Organisation touche ainsi, de près ou de loin, directement ou indirectement à cette priorité. La section qui suit offre un survol de différentes actions, au sein des différentes missions, qui ont soutenu la jeunesse francophone au cours de la dernière année.

Cette section présente également les réalisations de certains projets phares de l'Organisation en matière de jeunesse tel que les projets favorisant la mobilité de la jeunesse ainsi que la Radio jeunesse pour le Sahel. La Grande consultation jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie : « **La Francophonie de l'avenir** » menée au premier semestre 2020 avec l'ensemble des acteurs de la Charte a constitué une vaste opération d'écoute des jeunes et de remontées du terrain de leurs préoccupations et de leurs attentes afin de pouvoir recentrer l'action de l'OIF en matière de jeunesse dans le cadre de la mise en place de la nouvelle **Unité jeunesse, sport et citoyenneté (UJSC)** en juillet 2020.

LA JEUNESSE AU SEIN DES QUATRE MISSIONS DE L'OIF

Plusieurs initiatives au sein de la **Mission A** ont soutenu et encouragé la participation des jeunes.

Il est à noter que les jeunes représentent **80% des bénéficiaires des CLAC**¹⁵, ces centres de lecture et d'animation culturelle sont présents dans 22 pays membres au bénéfice de **plus de 3,6 millions de visiteurs par an**, favorisant ainsi l'accès aux savoirs, à la culture, à l'information et aux loisirs.

Également, dans le cadre des activités de coopération linguistique et culturelle avec le Comité d'organisation des **Jeux olympiques de Tokyo2020**, et malgré le report survenu après, l'OIF s'est appuyé sur un partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et la Société Nationale de l'Acadie pour la mise à disposition de jeunes chargées de traduction et de communication en français.

L'appui apporté par l'OIF au secteur de la culture a pour but tout particulièrement de soutenir la créativité des jeunes et leur accès à la culture.

Au sein de la **Mission B**, de nombreux jeunes ont aussi pris part aux activités :

¹⁴ https://jeunesse.francophonie.org/images/OIF_Rapport_jeunesse_2018_web.pdf

¹⁵ Un CLAC est un centre culturel abritant une bibliothèque (près de 3000 titres) et une salle d'animation, équipé pour répondre aux besoins d'une agglomération de 5 000 à 30 000 habitants. [<https://www.francophonie.org/acces-aux-savoirs-et-la-culture-243>].

- **600 jeunes avocats** formés dans le cadre des formations Centre international en Afrique de formation des avocats francophones (CIFAF) dédiées aux avocats (stagiaires et confirmés) en 2019.
- **20 juristes juniors** (ADI, IFJD, Concours Pictet).
- **250 étudiants en droit** des Universités de Moundou et Ndjamena (Tchad) et de Conakry (Guinée) ont été dotés de codes commentés de droit OHADA.
- **160 participants**, dont une grande majorité de jeunes, de plus de 20 pays ont pris part aux webinaires des 30 avril 2020 sur les outils de lutte contre les infox et du 19 juin 2020, sur les initiatives de vérification collaborative des faits.
- **1228 jeunes** de 12 à 15 ans touchés dans le cadre du concours numérique Egalité femme-homme « Aux cœurs des mots ».

Au niveau de la **mission C**, il convient de noter au sein du **projet ELAN**, une partie des enseignants bénéficiaires sont des jeunes. Les classes passerelles au Sénégal comptent 876 enfants âgés entre 11 à 16 ans.

En ce qui concerne la **formation et l'insertion professionnelles**, les jeunes sont les bénéficiaires indirects de la formation des conseillers pédagogiques et des formateurs puisque la qualité de l'apprentissage de milliers de jeunes et d'apprentis s'améliore à travers l'élaboration de nouveaux programmes.

Les bénéficiaires et populations cibles des **Jeux de la Francophonie** sont principalement les jeunes artistes, sportifs et créateurs francophones de moins de 35 ans. Ces Jeux sont un tremplin pour leur carrière. Ils contribuent à la promotion de la paix et au développement à travers les rencontres et les échanges de jeunes francophones. À titre d'exemple, trois lauréats médaillés en conte des VIII^e Jeux de la Francophonie ont réalisé en décembre 2019, avec l'appui de l'OIF, une tournée au Congo pour faire la promotion de leur art ainsi que la promotion de la prochaine édition des Jeux qui aura lieu du 23 juillet au 1^{er} août 2021 à Kinshasa, en RDC. D'autres ont participé à titre « d'ambassadeur » au Colloque international de Biarritz, en Novembre 2019 qui a réuni des artistes, des experts, des journalistes, des représentants des principales institutions internationales qui œuvrent pour la coopération culturelle.

De nombreux jeunes sur l'ensemble de l'espace francophone ont pu bénéficier des activités de la **Mission D** entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

- **74 010 jeunes francophones** formés en ligne sur la gestion durable de l'environnement et le développement durable en 6 sessions de formation (53 pays et 95,8 % de taux de satisfaction).
- **Plus de 250 jeunes** ont bénéficié de l'appui de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques pour prendre part à des réunions internationales ou régionales, renforcer leurs capacités sur l'agro-écologie et le charbon vert, et réaliser des projets à impact local.
- **5 710 participants** (en présentiel) aux activités de formation, sensibilisation à l'entrepreneuriat.
- **27 410 participants en ligne** à travers les différentes plateformes dédiées à l'entrepreneuriat

- **370 jeunes** ont été bénéficiaires des activités d'entrepreneuriat dans les collectivités locales.
- **4 associations de jeunes** ont bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre de projets de gestion durable de l'environnement (Cameroun, Congo, Haïti, Niger).
- **12 389 jeunes** ont pris part aux activités de formation, sensibilisation et renforcement de capacités en matière de numérique.

LES PROJETS PHARES AYANT POUR CIBLE PRIORITAIRE LA JEUNESSE

- **Grande Consultation Jeunesse**

Ayant pris la mesure des défis à relever en matière de jeunesse, la Secrétaire générale de la Francophonie a lancé un appel, lors de la 36^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie de Monaco, à une mobilisation urgente, déterminée et concrète en faveur de la jeunesse francophone. En accord avec les États et gouvernements francophones, il a dès lors été décidé d'organiser, à l'occasion des 50 ans de l'organisation, une grande consultation de la jeunesse afin de mieux appréhender sa vision, ses attentes et son sentiment d'appartenance à la francophonie.

L'OIF entend ainsi bien intéresser la jeunesse à son fonctionnement et à ses engagements, et permettre, comme le précise la Secrétaire générale, de

« Renforcer le sentiment d'appartenance à la grande famille francophone et d'y voir plus clair dans cette Francophonie qui mérite d'être mieux connue pour devenir la "Francophonie de l'avenir" ».

La consultation a été menée en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs de la Charte. Elle s'est voulue inclusive et représentative, impliquant l'ensemble de l'espace francophone, les zones urbaines comme les zones périurbaines et rurales, les jeunes femmes comme les jeunes hommes, les populations scolarisées comme non scolarisées, etc.

Le dispositif de consultation s'est déployé au travers de trois méthodes complémentaires à savoir :

1. **Une phase d'« écoute en ligne »**, analysant les contenus en lien avec la francophonie et générés sur internet et les réseaux sociaux par des jeunes ayant publié des contenus non sollicités, ayant attiré à la francophonie. Cette phase d'écoute réalisée durant le mois de février 2020 a permis de faire émerger des points d'intérêt thématiques et a contribué ainsi à alimenter le contenu de la phase de « consultation ouverte en ligne ».
2. **Une phase de « consultation ouverte en ligne »** invitant les jeunes au débat d'idées et au dialogue, via une plateforme dédiée, à l'échelle de l'espace francophone de mai à juillet 2020.
3. **Une phase de « débats organisés à distance et/ou en présentiel »** : invitant l'ensemble des réseaux de la Francophonie à y prendre part en organisant, via des ateliers, des séances de débats avec la jeunesse des cinq continents de mai à juillet 2020.

Cet exercice a permis d'interroger et de recueillir les points de vue et les aspirations des jeunes et leur vision de la Francophonie de demain à partir de leurs réalités actuelles à travers deux thèmes principaux portant sur les ressorts de l'identité francophone (« Être francophone ») et la Francophonie qui agit pour relever les grands défis qu'elle connaît (« Construire ensemble dans l'espace francophone »).

Pendant plus de **2 mois et demi plus de 10 000 jeunes issus de 134 Etats et gouvernements (dont 83 membres de l'OIF)** ont dialogué, débattu, partagé, imaginé, exprimé, relaté leurs préoccupations, leurs réalités et leur **#FrancophonieDeLavenir**.

L'OIF poursuit à partir du second semestre 2020 le suivi des résultats de la consultation : analyse du rapport exhaustif ; événement médiatique de restitution ; intégration programmatique ; pérennisation du dialogue avec la jeunesse.

Les chiffres clés de participation



121 053
Jeunes atteints*



10 452
Participants sur la plateforme et aux ateliers



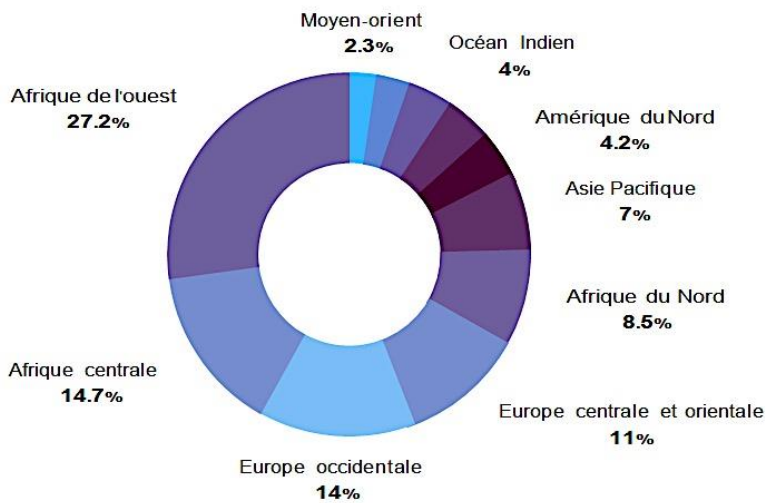
74 565
Contributions



89
Ateliers organisés

* Visiteurs de la plateforme et spectateurs des ateliers en ligne

Les profils des jeunes participants



51% de femmes
48% d'hommes

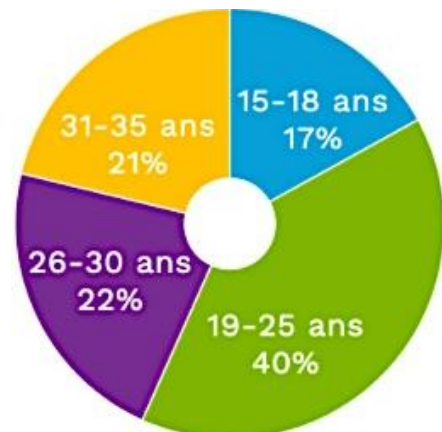
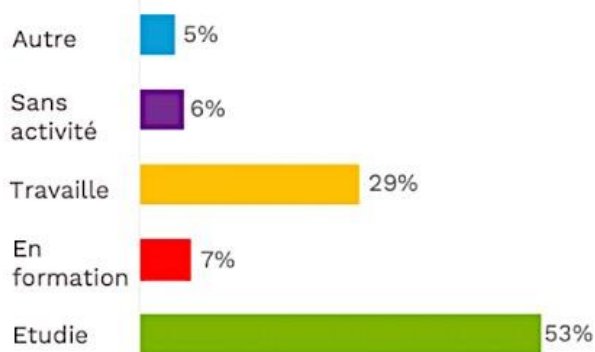
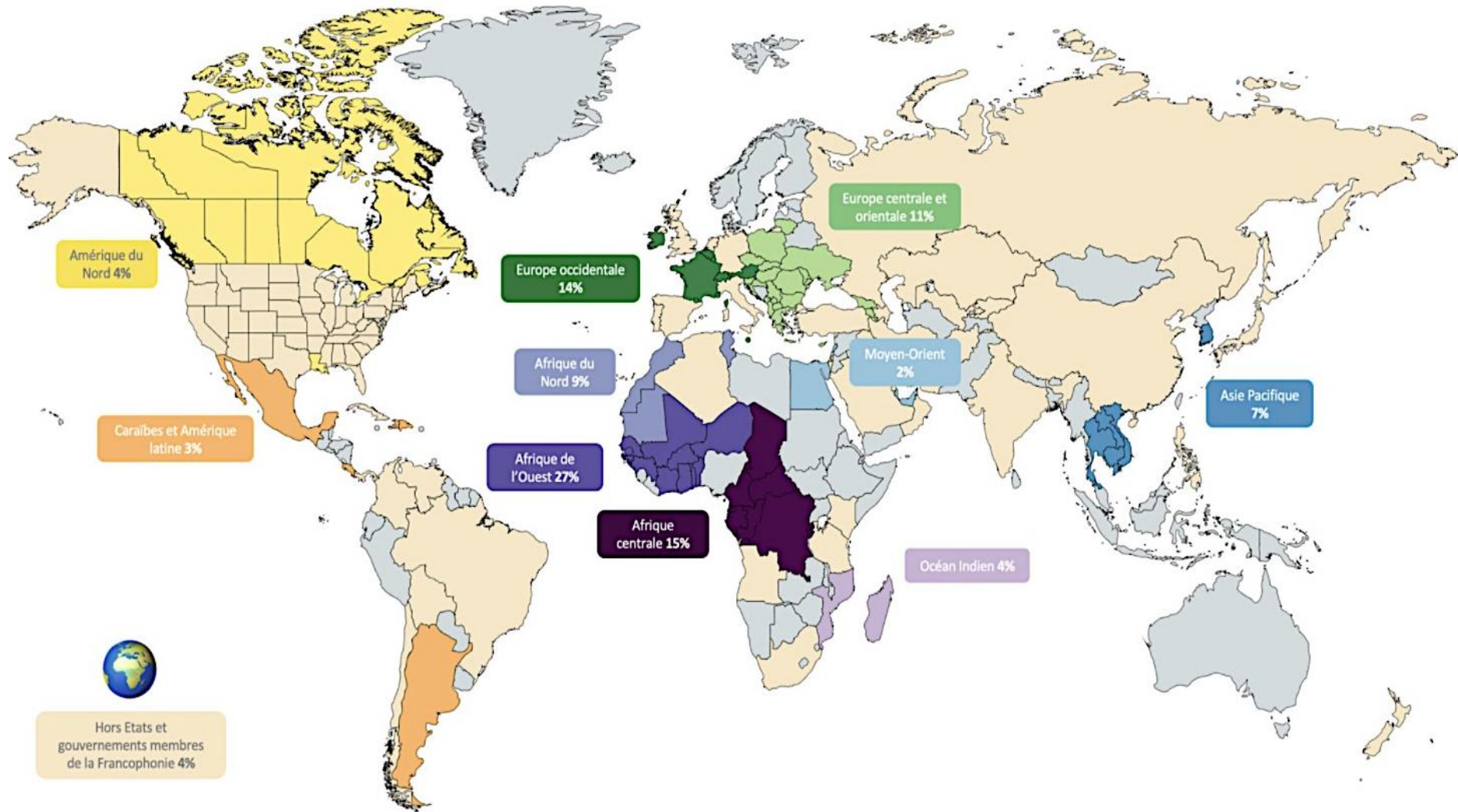


Image 1. Origine des jeunes participants à la Grande Consultation Jeunesse



- **Mobilité des jeunes**

Le **Volontariat international de la Francophonie (VIF)** offre aux jeunes francophones des opportunités d'échanges, d'engagement au service du développement et du rayonnement des valeurs de la Francophonie, ainsi qu'une valorisation de leurs compétences. D'une moyenne d'âge de **27 ans**, composée 49 % de femmes et 51% d'hommes issus de 21 États et gouvernements membres de l'OIF, les 53 volontaires de la promotion 2019-2020 ont été sélectionnés sur plus de 4 000 candidatures avant d'être déployés sur les 5 continents.

A travers cette expérience de mobilité, les volontaires ont pu contribuer aux missions de la Francophonie, par exemple comme enseignant de langue française à l'Université de Hanoi -Viêt Nam), de chargé de projet pour le renforcement du projet C-NEUF - Espace Techno Incubation- de l'Institut de Technologie du Cambodge (ITC), d'attaché de programme « maintien et consolidation de la paix » ou encore d'assistant aux innovations et réformes éducatives.

La pandémie de la COVID-19 n'a en rien empêché les volontaires à mener à terme leurs engagements auprès de leurs structures d'accueil grâce à un accompagnement rapproché et adapté de l'Organisation. Ainsi, la majorité d'entre eux ont pu regagner leur pays et poursuivre leur mission à distance dans de bonnes conditions de sécurité. La crise sanitaire a offert à l'OIF l'occasion d'expérimenter une nouvelle approche dans la gestion des volontaires et de développer de nouvelles modalités de volontariat notamment le volontariat à distance par le biais d'outils numériques.

Sur la base des leçons apprises et de l'évaluation externe menée au premier semestre 2020 de ce dispositif qui a plus de dix ans maintenant, l'OIF devra pouvoir se projeter dans l'avenir dans le contexte actuel en tenant compte des mécanismes de mobilité existants dans l'espace francophone et de sa valeur ajoutée.

Mobilité des enseignants – Parmi la trentaine d'enseignants retenus pour les postes d'enseignants volontaires au Rwanda, la majorité sont de jeunes enseignants. La prise de poste au Rwanda est prévue pour début octobre 2020. La moyenne d'âge est de 33 ans et 37% d'enseignantes participent au projet. Cette attention accordée à la jeunesse demeurera un critère important parmi les prochaines sélections d'enseignants pour les autres pays pilotes que sont Madagascar, le Ghana et la RDC.

- **Radio Sahel**

Le projet *Radio Jeunesse Sahel*, est une initiative transnationale qui se déploie sur les cinq pays membres du G5 Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad. Son objectif est de favoriser le vivre-ensemble et une vision constructive de l'avenir en offrant aux jeunes à la fois un sens d'appropriation de leur avenir, le reflet de leur réalité et un contenu authentique, crédible, fiable et inspirant.

A partir du 15 janvier 2020 et de la constitution de l'équipe projet, le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec une étape majeure franchie, le 30 juin 2020 avec l'établissement de son socle institutionnel à travers la conclusion et la signature de la Feuille de route OIF- G5 Sahel visant sa mise en œuvre.

Quelques réalisations sur la période :

- Une consultation des jeunes du G5 Sahel a été menée du 26 juin au 13 juillet 2020. Elle consistait, d'une part, en la mise à disposition de questionnaires en ligne (en français et franco-arabe) et d'autre part, en la tenue de discussions nationales dans chacun des 5 pays couverts par le projet ;
- 659 jeunes de Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad ont répondu aux questionnaires en ligne sur le projet de radio ;
- Près de 90 jeunes ont pris part aux discussions nationales sur le projet qui ont été mené dans les 5 pays cités.

PRIX ET MÉCANISMES SOUTENANT LES JEUNES

De manière transversale, plusieurs prix et mécanismes qui viennent soutenir financièrement l'entrepreneuriat (culturel et économique) et valoriser les œuvres francophones prennent également en compte l'accompagnement des jeunes créateurs et artistes dans leurs processus. C'est le cas notamment :

- Au premier semestre 2020, sur 165 dossiers reçus dans le cadre du **Fonds Image de la Francophonie**, 47 (28,5 %) concernaient des réalisateurs de moins de 35 ans. Sur 30 réalisateurs dont les projets ont été aidés, 8 avaient moins de 35 ans (26,6 %) ;
- Parmi les 10 réalisateurs dont les films ou séries ont été soutenus dans le cadre **du projet Clap ACP**, 2 ont moins de 35 ans (20%) ;
- **Prix du Jeune écrivain de langue française**, qui est ouvert aux auteurs d'œuvre de fiction écrites en français âgés de 16 à 26 ans de toutes nationalités. Les inscriptions pour la 36^e édition de ce concours ont été reçues jusqu'en février 2020 et la cérémonie de remise du Prix du jeune écrivain, initialement prévu pour mars 2020, a été reportée en octobre ;
- **Concours d'écriture journalistique «Jeunes Reporters Francophones Vietnam»**, du Bureau régional Asie-Pacifique (BRAP), ouvert aux jeunes entre 18 et 35 ans. Pour la 4^e édition du concours, 115 jeunes candidats et les 20 meilleurs articles ont été retenus pour la finale, qui a eu lieu en novembre 2019, et ont été publiés dans un recueil spécial ;
- Un des projets sélectionnés dans le cadre de **l'initiative « Langues en dialogue »** de l'OIF est un concours international ouvert à l'ensemble des étudiants francophones : la première édition du Concours Inalco de la nouvelle plurilingue ;
- Sur les 16 projets de traduction soutenus dans le cadre de **Tempo Traduction** en 2019 et 2020, 6 étaient destinés au jeune public (37%) ;
- En novembre 2019, deux jeunes entrepreneurs, une femme du Mali et un homme du Cameroun, ont été retenus dans le cadre du **Prix Jeune entrepreneur** et ont reçu chacun une dotation de 10 000 € en plus de bénéficier d'un suivi promotionnel. Un prix spécial du Jury a également été

attribué à une jeune femme de Côte d'Ivoire et un jeune Togolais, qui recevront chacun une dotation de 3 000 €.

LE PORTAIL JEUNESSE DE L'OIF

Le Portail jeunesse de la Francophonie est un outil de l'OIF qui permet aux jeunes de tout l'espace francophone de partager et de s'informer sur plusieurs initiatives en faveur des jeunes de la Francophonie et d'ailleurs. Le site a enregistré plus de 200 000 visites et plus de 90 000 visiteurs du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

La présence et animation sur les réseaux sociaux méritent d'être soulignées :

Facebook / OIF jeunesse	+ de 26 000 membres.
Réseau jeunesse de la francophonie	+ de 28 000 membres.
Twitter / OIFjeunesse	+ de 1 700 abonnés
Instagram /OIFjeunesse	Près de 2 000 abonnés

2.6. EGALITE FEMMES-HOMMES

La volonté de la Francophonie de mettre l'égalité femmes-hommes (EFH) au cœur de ses priorités s'est traduite par l'adoption au Sommet d'Erevan de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.

Cela a permis la mise en place effective de l'Unité égalité femmes-hommes (EFH) en 2020 qui est chargée en particulier de mettre en œuvre la contribution de l'OIF à la stratégie et de renforcer la dimension genre à travers l'ensemble des projets de l'OIF avec des critères et des indicateurs de suivi précis.

L'EFH AU SEIN DES QUATRE MISSIONS DE L'OIF

Au sein de la **Mission A**, l'objectif de parité des bénéficiaires est bien présent dans la majorité des dispositifs de formation en langue française et d'appui. S'agissant de la promotion et de l'appui à la création, on enregistre des résultats variables au niveau de l'EFH. Sur l'année 2019/2020, la proportion de femmes parmi les bénéficiaires du Fonds Image de la Francophonie n'a été que de seulement 26 %. Du côté des spectacles vivants et des arts visuels, ce sont 40% des lauréats primés par la Francophonie et accompagnés sur la période qui sont des femmes, bien que la co-présidence de la Commission internationale du théâtre francophone est assurée par des femmes et que des activités spécifiques ont été soutenues pour renforcer la visibilité et les compétences des femmes créatrices. D'un autre côté, il est à noter que la structure « Ecrire au féminin » (Burkina Faso), et Films femmes méditerranée (Liban) sont des structures dédiées aux femmes cinéastes. Par ailleurs les festivals Masuku (Gabon), le Festival de Namur (Belgique) et le festival Nouvelles vues d'Haiti, qui ont reçu des appuis de l'OIF au cours de la période, sont tous gérés par des femmes.

Pour arriver à l'idéal paritaire, certains projets ont dû analyser plus en profondeur la question et les obstacles à la participation de certains genres et trouver des moyens d'y remédier. C'est le cas des CLAC, où une attention toute particulière a été portée sur la fréquentation des centres par les jeunes femmes. Un ensemble de mesures ont permis de toucher un public féminin qui était maintenu à l'écart des centres, par exemple : le recrutement de personnel féminin dans les centres, la formation des animateurs et animatrices à l'EFH, les campagnes de sensibilisation à l'importance de l'éducation et la participation des filles, la modification des outils de gestion et des heures d'ouverture au public afin de permettre plus de flexibilité, la présence de toilettes, etc. Plusieurs de ces mesures semblent avoir porté fruit puisque l'on compte maintenant comme utilisateurs des CLAC 54% d'hommes pour 46% de femmes.

Les actions dédiées à l'EFH dans la **Mission B** se sont articulées autour de trois axes :

- 1) **Promouvoir l'EFH et la lutte contre les discriminations faites aux femmes et aux filles** : cela passe par le soutien au Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH), ou l'OIF contribue à la diffusion de l'information en français et à la sensibilisation sur ces thématiques. Une plateforme numérique a été développée, regroupant les textes et lois existants sur l'EFH au sein des 88 États et gouvernements membres de la Francophonie afin d'alimenter le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre et le suivi des engagements. L'OIF a mis à disposition de l'expertise auprès du siège d'ONU Femmes pour la relecture de la traduction et l'harmonisation de la terminologie juridique en français dans la « Stratégie pluriannuelle et multipartite de l'ONU Femmes sur l'égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici 2030 ».

- 2) **Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles** : L'OIF a appuyé plusieurs institutions pour accroître l'échange de bonnes pratiques et pour contribuer à renforcer les capacités d'accueil et d'information des structures dans les pays pour l'accès des jeunes femmes et hommes à la santé reproductive et sexuelle et pour prévenir et lutter contre les mariages forcés et précoces.
- 3) **Promouvoir le leadership et la participation des femmes aux processus décisionnels** : La planification de l'année 2020 a essentiellement été axée sur l'organisation d'événements internationaux d'envergure pour l'égalité femmes-hommes (EFH), dans le cadre des célébrations du 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (64^e Commission de la condition de la femme en mars à New York -évaluation de Beijing+25), l'organisation d'une Conférence sur la prévention des violences faites aux femmes en Arménie ainsi que la participation de l'OIF Forum mondial « Génération Égalité » à Paris. En raison de la crise sanitaire, la plupart de ces grands événements n'a pu avoir lieu entre mars et juillet. Néanmoins l'OIF s'est de plus investie dans les évènements virtuels organisés en substitution.

S'agissant de la prise en compte de la dimension genre dans ses actions de prévention et de gestion des crises et des conflits, l'OIF appuie la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » des Nations Unies pour consacrer l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH) dans les situations de fragilité, ainsi qu'accroître le niveau de participation politique des femmes aux processus politiques et de paix dans l'espace francophone.

Quelques résultats en chiffres des actions EFH de la Mission B

- **68 pays** ont pris part aux différentes conférences, aux ateliers et au plaidoyer pour la promotion et la mise en œuvre des engagements en matière d'EFH.
- **200 membres du Club des jeunes filles leaders de Guinée** ont été formés au plaidoyer pour prévenir et lutter contre les mariages forcés et précoces.
- **1700 personnes (autorités politiques, associations, survivantes, média) sensibilisées en Centrafrique** sur les violences faites aux femmes.

L'aspect de l'EFH est pris en compte dans tous les programmes de la **Mission C** et la majorité des projets et initiatives affichent une parité presque parfaite au sein des bénéficiaires, tel que démontré dans l'encadré ci-bas. Cela est dû à l'attention particulière qui est portée à l'équilibre paritaire à différentes étapes de la gestion des interventions.

Par exemple, pour le Prix jeune entrepreneur(e) francophone, les candidatures venant des jeunes hommes sont plus nombreuses, mais le comité de sélection et le jury s'est assuré de récompenser autant de femmes que d'hommes à chaque édition. En ce qui a trait au Volontariat international de la Francophonie, depuis le démarrage du programme, une attention particulière est accordée aux candidatures féminines, ce qui conduit à une égalité presque parfaite entre les volontaires femmes et les volontaires hommes depuis la création du dispositif.

La notion d'EFH a également été introduite dans tous les guides opérationnels des Jeux de la Francophonie ainsi que dans tous les statuts et règles des Jeux. Le comité des Jeux de la Francophonie met tout en œuvre pour favoriser l'EFH et recommande au Comité national des Jeux

de la Francophonie (CNJF) de veiller à une bonne répartition des genres pour le recrutement des ressources humaines dans les commissions d'organisation, dans le recrutement du personnel et des bénévoles. Le CIJF veille également à respecter cette égalité dans le choix des experts et des jurys internationaux. L'équilibre est respecté au niveau du choix des disciplines (par exemple, football masculin et basketball féminin).

Les actions en faveurs de l'EFH en chiffres (2019-2020) au sein de différentes initiatives de la Mission C	
<p>Prix jeune entrepreneur(e) francophone 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidatures : 25 % femmes / 75 % hommes • Lauréats : 50 % femmes / 50 % hommes <p>VIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • 51% de femmes / 49% d'hommes 	<p>Forum régional Jeunesse et Emplois verts en Europe centrale et orientale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 52 % femmes / 48 % hommes
<p>Formations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier vivre ensemble : 51 % femmes / 49 % hommes • CLOM/MOOC - introduction à la baladodiffusion : 48 % femmes / 52 % hommes • Ateliers de réflexion concernant les Politiques Publiques de Jeunesse à Dakar les 6 et 7 décembre 2019, avec la participation de 16 experts (7 femmes et 9 hommes). 	

A l'instar des autres missions de l'OIF, la **Mission D** intègre la sensibilité à l'EFH à la fois à travers les bénéficiaires et par la mise en valeur des compétences d'intervenantes. Toutefois, pour certains projets comme celui de l'accompagnement à la réalisation des ODD, la participation des femmes aux activités demeure encore inférieure à celle des hommes ; parfois les données des programmes ne permettent pas de façon systématique d'apprécier la prise en compte de cette dimension. Des actions ciblées devront être déployées en faveur de l'EFH pour une plus grande intégration.

Quelques résultats en chiffres des actions EFH de la Mission D

- **100% des bénéficiaires** de l'initiative genre et gestion durable des forêts d'Afrique centrale sont des femmes.
- **28 négociatrices de 17 pays** d'Afrique francophone ont vu leurs capacités renforcées en préparation de leur participation active à la 25^{ème} Conférence des Nations Unies sur le climat, Kigali, octobre 2019.
- **20% des participants formés** en ligne sur la gestion durable de l'environnement et le développement durable en 6 sessions de formation sont des femmes.
- **35% des participants** aux initiatives portant sur l'entrepreneuriat sont des femmes.
- **48% à 52% des bénéficiaires** des projets et initiatives du numérique sont des femmes.

PROJETS PHARES CENTRÉS SUR L'EFH

➤ **Fonds de la Francophonie pour les femmes *La Francophonie avec Elles***

La pandémie de la COVID-19 a affecté significativement les économies des pays de l'espace francophone, et pèse de manière disproportionnée sur les femmes et les filles par rapport aux hommes et aux garçons. Celles-ci sont d'autant plus fragilisées par la cessation et/ou la baisse drastique de leurs activités économiques en raison de la pandémie, que la plupart d'entre elles opèrent majoritairement dans le secteur informel.

Le Fonds de Solidarité de la Francophonie pour les Femmes (FFF) a pour objectif général le soutien d'actions de terrain permettant l'accès des femmes et des filles en situation de vulnérabilité de l'espace francophone au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation, dans une optique de résilience accrue. Il vise à financer des actions de terrain, menées par des acteurs reconnus dans l'espace francophone et notamment en Afrique et dans la Caraïbe.

Un appel à projets pouvant être financés par ce fonds a été lancé le 17 juillet 2020 et les résultats seront publiés à l'automne 2020.

➤ **Portail EFH**

Le projet-phare Portail EFH, mené en partenariat avec l'AUF, a vu le jour à la suite de la conférence internationale de N'Djamena sur l'éducation des filles et la formation des femmes en juin 2019 où les Ministres ont souligné l'importance de l'intégration de l'EFH dans les supports de formation des enseignants et du partage des bonnes pratiques entre les pays.

Ce portail permettra aux enseignants et aux personnels de supervision pédagogique d'avoir accès à des formations en ligne portant sur l'EFH. Il facilitera le développement d'initiatives numériques en faveur de la formation des filles et la formation des femmes et contribuera à susciter la production et la valorisation des ressources en français dans les programmes de la Francophonie. Les objectifs spécifiques de ce programme consistent à :

- Faciliter les échanges et le partage des ressources numériques éducatives et des outils en lien avec l'EFH afin de contribuer à sa prise en compte dans les cursus de formation ;
- Favoriser le partage de bonnes pratiques (lois, programmes, cursus, etc.) entre les pays francophones.

Au cours de la période, les activités suivantes en lien avec le futur déploiement du projet ont été réalisées :

- **Un sondage auprès de 300 enseignants** qui a permis de mesurer la motivation, les besoins et les tendances à intégrer dans le cahier des charges. (Information simple, des vidéos, des ressources contextualisées).
- **5 vidéos de sensibilisation** développées et partagées sur le site de l'IFEF.
- **Un cahier de charges techniques** réalisé et confié à l'AUF pour le développement et le suivi du développement technique avec l'AUF.

2.7. NUMÉRIQUE

L'OIF dispose d'une stratégie de la Francophonie numérique adoptée par les Etats membres en 2012 ; même si les réflexions sont en cours sur l'actualisation de cette Stratégie, des initiatives de renforcement de capacités des Etats notamment en faveur des Etats membres en développement ont été mises en œuvre.

Déjà présent dans les divers aspects des programmes des quatre grandes missions de l'OIF, le rôle du numérique a gagné en importance dans le contexte du confinement lié à la crise sanitaire de la COVID-19. Durant cette période délicate, les outils numériques ont permis de maintenir les liens avec les équipes et partenaires dans divers pays ainsi que de continuer à réaliser certaines actions, notamment de nombreuses formations, précédemment prévues en tant qu'ateliers en présentiel, qui ont finalement été transformées en cours en ligne. Certains événements culturels et artistiques ont également fait preuve d'une grande capacité d'adaptation.

ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

Sur la période juillet 2019-juin 2020, plusieurs initiatives ont été menées à travers la Mission D et ce, dans le cadre du renforcement de capacités des acteurs des pays francophones en développement. Ces initiatives visaient à renforcer les capacités des différents acteurs des pays francophones en développement à intégrer davantage les enjeux, outils et pratiques pour devenir partie prenante de la transformation numérique. Il s'agit des activités dans les trois grands domaines ci-dessous :

- **Biens communs numériques :**
 - ✓ Organisation en Afrique de l'Ouest et centrale de **32 ateliers régionaux et nationaux** de renforcement de capacités et de création de données en cartographie numérique libre
- **Technologies émergentes :**
 - ✓ **Formation/sensibilisation de jeunes entrepreneurs** de 8 pays francophones du Sud aux opportunités offertes par les giga données, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la technologie chaînes de bloc ;
 - ✓ Mise à disposition de **kits pour l'apprentissage du codage (programmation) en français** à destination de jeunes publics de 15 pays francophones (activités menées dans le cadre du FFIN) ;
 - ✓ Réalisation d'un **guide sur « L'intelligence artificielle dans l'art et les industries culturelles et créatives »** : Panorama des technologies, expertises et bonnes pratiques dans l'espace francophone » dans le cadre du Réseau francophone de l'innovation
 - ✓ **Ateliers spécialisés sur les technologies émergentes** au profit de 80 informaticiens/programmeurs haïtiens sur la programmation des objets connectés.
- **Gouvernance numérique, économie numérique et cybersécurité :**

- Atelier régional sur les stratégies nationales **de lutte contre la cybercriminalité** et de renforcement de la cybersécurité afin de favoriser des échanges d'expériences les tendances et les stratégies nationales de lutte contre la cybercriminalité et la protection de la cybersécurité dans les pays de la Caraïbe ;

L'OIF a également collaboré avec IDEAS Centre pour appuyer les pays francophones dans la négociation plurilatérale sur le commerce électronique pour la session de négociation tenue en décembre 2019 et janvier 2020.

Durant cette période, la présence de la langue française dans l'univers numérique a été renforcée notamment à travers les réseaux sociaux et les plateformes collaboratives.

La conception du nouveau projet phare de **formation aux métiers du numérique** pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur du numérique témoigne également de la place du numérique dans les actions que l'OIF met en œuvre en faveur de ses Etats membres. Il sera opérationnalisé dès la fin de l'année 2020 et concernera au-moins 250 000 jeunes.

COURS EN LIGNE OUVERTS ET MASSIFS (CLOMS)

En 2015, l'OIF a créé le premier cours en ligne ouvert et massif (CLOM). Depuis, l'OIF continue de développer son catalogue de CLOMs. Entre 2019 et 2020, **les formations en ligne ont représenté environ 20% des formations offertes par l'OIF et 13 CLOM ont été développés** principalement dans les domaines du développement durable, de l'éducation, de la jeunesse et des droits de l'Homme. Ils touchent le plus souvent un large public.

A titre d'exemple :

Un CLOM développé et diffusé en partenariat par l'IFDD avec l'Université des Seychelles avec l'appui financier de la Principauté de Monaco a porté **sur les fondements et spécificités de l'économie bleue pour les petits États insulaires en développement (PEID) ainsi que les opportunités existantes dans le secteur du tourisme**. Au terme de cette formation, 200 participants ont obtenu leur attestation de réussite.

L'IFDD et l'Université Senghor d'Alexandrie, avec le soutien financier de la Fondation MAVIA, ont mis en place le CLOM « **Economie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles** » destiné à renforcer les capacités des acteurs francophones à la gestion économique de l'environnement. Celui-ci a enregistré 9 041 apprenants issus de 45 Etats et gouvernements pour 5 261 diplômés à la session de 2019.

Concernant le développement durable, le CLOM intitulé « **Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable** » offert par l'IFDD et l'Université Senghor d'Alexandrie a terminé sa quatrième session le 12 avril 2020.

Deux sessions du CLOM sur **l'éducation aux droits de l'Homme** ont été lancées en 2019 et 2020 avec plus de 900 inscrits issus de 35 Etats différents. Celui-ci permet aux enseignants du primaire et du secondaire de s'approprier les principes des droits de l'Homme. Une diffusion a été assurée par l'IFEFF auprès de son réseau d'enseignants.

L'OIF offre plusieurs CLOMs **aux enseignants de français**. Ces cours offrent la possibilité de poursuivre leur auto-apprentissage à leur propre rythme, malgré la crise, et ainsi maintenir au goût du jour leurs pratiques professionnelles, éducatives, pédagogiques et didactiques, en plus de permettre

d'échanger des idées avec d'autres participants. Entre autres, l'IFEF a mis en ligne un mini-CLOM qui permet aux enseignants de découvrir des moyens et les ressources pédagogiques innovantes pour accompagner leurs apprenants à distance en période de crise. 1 650 enseignants et praticiens de l'enseignement ont suivi le Mini-CLOM et 408 ont obtenu un badge et un certificat de complétude.

L'OIF a offert également des cours en ligne pour produire des **émissions radiophoniques** (balados ou podcasts). Cette formation permet aux apprenants de produire leur propre podcast et ce avec un minimum de moyens et propose une plateforme pour les diffuser partout à travers la Francophonie. Déjà, plus de 200 jeunes ont participé depuis le lancement de ce CLOM en octobre 2019 et ont reçu un certificat de participation après avoir terminé le cours et diffusé une balado sur la plateforme numérique du Portail jeunesse de la Francophonie, la Radio des jeunes francophones du Monde (RJFM).

DEUX NOUVEAUX PROJETS PHARES (A VENIR)

Dans le cadre du processus de recentrage et de regroupement des activités de la programmation, deux nouveaux projets liés au numérique sont en cours de conception et seront mis en œuvre fin 2020 – début 2021 en fonction de l'affinage des besoins.

Le projet **Formation aux métiers du numérique** permet d'abandonner l'éparpillement des activités numériques afin de se concentrer sur le renforcement des compétences numériques des populations francophones, en particulier celles en situation de vulnérabilité (jeunes, femmes, personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle, etc.). Il s'agit de répondre aux évolutions rapides des marchés économiques et du monde du travail, et d'améliorer l'employabilité. La phase pilote débutera au dernier trimestre 2020 jusqu'au mois de juin 2021.

Ainsi, d'ici la fin de l'année 2020, l'OIF lancera un premier appel à projets de formation concernant diverses filières de formation (techniciens-réparateurs (« bidouilleurs ») ; webmaîtres et spécialistes en marketing numérique ; entrepreneurs numériques ; développeurs ; etc.). Cet appel concernera des organismes de formation (ONG ; entreprises ; structures publiques etc.) qui souhaiteront s'inscrire dans notre démarche.

Le projet **Littératie numérique** regroupe les activités menées en la matière au cours de la dernière période en renforçant la transversalité entre les unités administratives concernées (DLFDCF, IFEF, DFEN) pour une approche plus ciblée et efficace. Il aura pour objectif de doter les bénéficiaires, en particulier les jeunes et les femmes, de compétences techniques, informationnelles et médiatiques ainsi que sociales de base relatifs aux usages du numérique.

A partir d'un tronc commun de compétence s'adressant à un large public, des contenus différenciés et personnalisés seront également développés pour répondre à des parcours et besoins professionnels liés à un secteur spécifique d'activités, pour l'ensemble des publics de la Francophonie, par exemple en lien avec le projet de formation aux métiers du numérique.

2.8. SOCIÉTÉ CIVILE

Au cœur de son action avec la Société civile, l'OIF s'appuie sur la Conférence des OING de la Francophonie (COING). En 2020, **127 Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations non gouvernementales (ONG) sont accréditées auprès de la Francophonie.**

Plusieurs initiatives sont conduites avec et en faveur des organisations de la société civile, en particulier les OING et les ONG accréditées. Ces initiatives sont mises en œuvre à travers l'ensemble des missions du cadre stratégique 2019-2022 de l'OIF.

Survol des OING et ONG accréditées auprès de la Francophonie



FORMER ET ACCOMPAGNER LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'OIF forme, sensibilise et accompagne les acteurs de la société civile dans le renforcement de leurs actions dans divers domaines :

- Culture et éducation
- Promotion et de protection des droits de l'Homme
- Processus électoraux
- Consolidation de la paix
- Développement durable
- Numérique
- Développement et régulation des médias

En ce qui concerne les actions en faveur de la société civile, toutes les activités prévues dans le cadre de la planification 2019 ont été menées. Concernant la planification 2020, la pandémie mondiale a conduit à des réaménagements des activités prévues au premier semestre 2020, comme par exemple : le report de la Conférence des OING, la modulation des formations et la prolongation de l'appel à projets.

Au niveau du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (Francoprev), l'OIF a soutenu le partage d'expériences de ses membres, tout comme leurs actions réalisées dans les secteurs de la jeunesse et de la culture.

L'OIF a organisé les 1 et 2 octobre 2019 une réflexion transversale des réseaux institutionnels de la Francophonie sur l'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère des réseaux, rassemblant une quarantaine d'experts et représentants d'institutions nationales, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales.

La Mission A **soutient les enseignants de français à travers le monde** par l'intermédiaire notamment de son partenariat avec la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), centré sur l'animation, le développement, la formation des cadres de ces associations et le **renforcement et le soutien du réseau associatif de la FIPF**.

Au cours de la période, l'OIF a soutenu 4 formations dispensées à Kiev, Struga, Nice et Vichy; 2 congrès régionaux: le Congrès des enseignants de français d'Afrique et de l'Océan indien portant sur la thématique du « Français dans le monde » (Dakar, juin 2019) ; le Congrès européen des professeurs, (Athènes, septembre 2019). L'OIF s'est également joint aux célébrations de la 1^{ère} édition de la journée internationale des professeurs de français, qui s'est tenue le 28 novembre 2019 partout dans le monde.

Des fiches pédagogiques ont été mises gratuitement à la disposition des professeurs de français de tout niveau, sur le site de l'OIF et celui de la FIPF. Dans le cadre des « Initiatives nationales et régionales », qui visent à aider les associations membres de la FIPF à développer des projets innovants et des initiatives pilotes, 5 projets provenant de Grèce, de Hongrie, du Maroc, de l'Ouganda et de Slovaquie portant sur les thématiques « l'enseignement précoce du français » et « les dispositifs culturels mobiles » ont été retenus.

L'OIF a également développé tout un écosystème numérique dédié à l'environnement pour favoriser la mobilisation populaire des francophones en faveur de l'environnement. Cet écosystème comprend entre autres des plateformes, des applications, des pages et groupes sur les réseaux sociaux.

JEUNESSE ET SOCIÉTÉ CIVILE

Afin de renforcer la résilience de la jeunesse francophone et consacrer son rôle d'agent du changement et de consolidation de la paix, l'OIF a lancé un appel à initiatives (AAI) francophones « **jeunes, paix et sécurité** » le 21 septembre 2019 en partenariat avec la COING, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le Bureau de l'Envoyée pour la jeunesse de l'ONU et le Parlement francophone des jeunes (PFJ).

Cet appel a permis de retenir 5 projets portés par des organisations de jeunesse de la société civile francophone. Celles-ci ont ensuite été formées par l'OIF en partenariat avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) dans le pilotage de leurs initiatives sur le terrain.



Appel à initiatives francophones « Jeunes, paix et sécurité »

Nom	Projet	Domaines	Pays
Association Heinrich Klose	<i>Participation des jeunes à la prévention et au règlement des crises sociopolitiques au Togo</i>	Civisme et citoyenneté	Togo
Club RFI Nouadhibou	<i>Promotion du Vivre-ensemble et de la culture de la paix</i>	Éducation et formation	Mauritanie
Compagnie théâtrale et cinématographique Mbagoutolom	<i>Ciné-théâtre participatif</i>	Dialogue interculturel ou interreligieux	Cameroun
Centre pour la qualité du droit et la justice (CQDJ)	<i>Promotion de la sécurité publique dans les zones non loties de Ouagadougou</i>	Démocratie, prévention des crises et conflits	Burkina Faso
Collectif Cram-Cram de Tombouctou	<i>Engager les jeunes en milieu rural et urbain pour la paix et la sécurité</i>	Prévention de l'extrémisme violent	Mali

D'autres actions également menées en partenariat avec les Écoles politiques et citoyennes (tunisienne, marocaine, camerounaise et l'École régionale ouest-africaine) afin de former plus spécifiquement des jeunes acteurs de la vie politique et de la société civile sur les questions électorales, de leadership et d'engagement citoyen.

SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET FAIRE RAYONNER LA FRANCOPHONIE

23 projets portés par des OING et ONG francophones ont été sélectionnés dans le cadre des appels à projets lancés en 2019 et en 2020 par l'OIF, le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et la Conférence des OING de la Francophonie pour **une enveloppe globale de 200 000 euros**. Il s'agissait ainsi de soutenir l'engagement de la société civile francophone dans la mise en œuvre des ODD au plus près des populations.

Focus sur deux projets soutenus par la Francophonie

L'ONG Regard de femmes, membre du réseau Francophone pour l'égalité



femmes-hommes (RF-EFH), a été retenue en 2019 pour soutenir une formation diplômante dans les métiers d'art en Haïti pour les mères adolescentes, dont certaines n'ont que 13 ans, pour contribuer à leur autonomisation et les former en droit reproductif.



L'ONG Horizons Solidarités a été retenu en 2020 dans le cadre de ses actions de sensibilisation des femmes et des jeunes filles au sein des communautés suburbaines et rurales de trois provinces du Cambodge sur les droits fondamentaux pour l'accès aux soins et la prévention du VIH/SIDA.

A travers le soutien financier et l'accompagnement apporté, l'OIF et ses partenaires visent ainsi le développement d'une société civile francophone décloisonnée et interactive, et à consolider son implication dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'accord de Paris sur le Climat.

Les succès rencontrés dans le cadre de l'appel à projets ou lors des différentes formations proposées aux OING et ONG attestent d'une visibilité accrue du partenariat de l'OIF avec la société civile. A cet égard, la volonté manifeste de nombreuses organisations d'obtenir l'accréditation auprès de la Francophonie est un signe de cette reconnaissance accrue.

2.9. REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Dès sa prise de fonction, la Secrétaire générale a accordé une attention particulière à la place des représentations extérieures dans le dispositif d'intervention de l'Organisation. Avec le soutien de la Conférence ministérielle de la Francophonie de Monaco, toutes les dispositions pour transformer progressivement les « unités hors Siège » en un véritable réseau diplomatique influent, agile et agissant.

Ce positionnement stratégique de l'Organisation sur la scène internationale a exigé la mise en place d'une nouvelle approche de l'encadrement et de la méthode d'action de ces représentations, afin de leur offrir les moyens et les conditions propices à une collaboration franche avec toutes les unités administratives ainsi qu'à une responsabilité mutuelle et accrue des résultats.

Cette importante réforme du réseau extérieur s'est articulée autour de quatre axes distincts et complémentaires :

1. La clarification du cadre normatif et de travail ;
2. Le renforcement des capacités opérationnelles ;
3. Le renforcement de l'ancrage territorial de la programmation ;
4. Le renforcement de la coordination, de la programmation et de la communication.

1. *Cadre normatif et de travail*

La transformation a tout d'abord nécessité la révision du mandat des représentations extérieures qui se structure désormais autour de cinq missions stratégiques et essentielles, résumées en cinq points clés : représenter, informer, développer, coordonner et gérer. Ce « mandat » révisé et consolidé se voit complété par des lettres de missions circonstanciées, signées de la Secrétaire générale et précisant ses attentes spécifiques pour chacun des onze terrains d'intervention, tant sur les plans stratégique, programmatique, opérationnelle, communicationnelle ou de gestion.

Ces avancées ont été portées à la connaissance des Instances de l'Organisation qui ont acté la transformation en modifiant notamment le Statut du personnel afin de permettre à la Secrétaire générale de disposer de la prérogative de désigner personnellement les représentants de l'Organisation dans le monde.

2. *Renforcement de capacités opérationnelles*

Le deuxième volet de cette transformation, toujours en cours, concerne le renforcement des capacités, tant sur les plans opérationnel, budgétaire qu'humain.

Un véritable travail de fond a été élaboré pour identifier les forces et les faiblesses du dispositif actuel, et trouver les moyens d'y remédier. Plusieurs ajustements ont déjà été opérés sur le plan des ressources humaines et se poursuivront dans les prochaines semaines ; l'objectif étant de s'inscrire dans une dynamique forte de professionnalisation des fonctions. La désignation, depuis mars dernier, de neuf nouveaux représentants, est une nouvelle étape dans la transformation stratégique du réseau extérieur qui offre désormais un visage plus fidèle à la diversité géographique et à l'égalité femme / homme.

Par ailleurs, pour les accompagner au mieux, chaque nouveau Représentant dispose désormais d'un guide de référence visant à faciliter sa prise de fonction effective et son intégration au sein de l'OIF. Ce « guide » permet ainsi aux nouveaux Représentants de mieux s'approprier l'histoire et les valeurs de l'OIF, son organisation, son fonctionnement, ses outils de gestion et ses modalités de collaboration avec les partenaires et acteurs sur le terrain. Ce guide évoque également le comportement éthique, politique et diplomatique attendu pour chacun des Représentants. L'ensemble de ce travail s'articule autour d'une cinquantaine de fiches thématiques rédigées de manière didactique et pédagogique. Ce guide sera naturellement actualisé au gré de la transformation structurelle dans laquelle l'Organisation est actuellement engagée.

Si les conditions sanitaires le permettent, l'Organisation mobilisera, au cours de l'automne, l'ensemble des nouveaux chefs de poste dans le cadre d'un séminaire de haut niveau. Ce rendez-vous majeur sera l'occasion pour la Secrétaire générale de présenter les orientations et les priorités qui guideront le travail des représentants de l'OIF auprès des États et gouvernements et auprès des organisations internationales et régionales. Ce séminaire permettra aussi aux nouveaux chefs de poste d'échanger entre eux et avec les directeurs et chefs de service au Siège, de partager leur expérience, et de s'approprier l'ensemble des dossiers à travers des ateliers sectoriels.

3. Ancrage territorial de la programmation

Dans le même esprit, une véritable « délocalisation » d'actions de la programmation, en particulier ceux ayant un ancrage territorial fort, sont une condition *sine qua none* du renforcement du réseau. Dans cette perspective, la transformation en cours nécessite de plaider en faveur d'une programmation à dimension régionale, plus affirmée, pour répondre aux attentes exprimées par les régions et s'inscrire dans la logique d'un dispositif décentralisé.

Cette ambition devrait nous amener, dans le cadre de la planification 2021, à poursuivre la décentralisation des actions de programmation qui ont un ancrage territorial très fort au bénéfice de nos représentations, en vertu du principe de subsidiarité. Cette mise à profit de l'expérience de terrain et de l'expertise développée, grâce à leur positionnement stratégique, représente un réel enjeu de performance.

4. Renforcement de la coordination et de la communication

Le dernier volet de cette transformation concerne, naturellement, la coordination au quotidien et la nécessaire fluidité de l'information entre le Siège et les Représentations extérieures.

Le confinement imposé par les autorités sanitaires dans plusieurs de nos pays a accéléré l'évolution des méthodes de travail, grâce notamment au recours à des outils de visioconférence, simples et flexibles. Le réseau extérieur de l'OIF fait désormais recours, de manière permanente, à ces outils de communication pour tenir des réunions qui étaient, jusque-là complexe, voire impossible. La Secrétaire générale a impulsé cette nouvelle dynamique en réunissant, en juin dernier, l'ensemble de ces représentants par visioconférence. Grâce au numérique, les espaces de travail des représentations sont décloisonnés et la participation des Représentants au Comité de direction s'en est également trouvée facilitée.

Dans ce même esprit d'échanges et de partage, le Service des Représentations extérieures publie depuis la rentrée un fil d'actualités hebdomadaire mettant en lumière les rencontres, les événements et les avancées diplomatiques / programmatiques au cours des sept derniers jours. L'idée étant de créer un *momentum* qui mettra systématiquement en valeur la force et le dynamisme du réseau. Cette initiative, qui donne régulièrement une vue d'ensemble sur le réseau

extérieur et ses interactions avec les acteurs nationaux et internationaux, devrait être complétée, dans les prochaines semaines, par la mise en place d'une plateforme collaborative de travail.

IMPLICATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS

- Les 10 Représentations ont contribué à la mobilisation de près de **130 diplomates** participants de 5 continents aux enquêtes en lien avec l'identification des besoins pour la mise en place d'une solution applicative dédiée aux groupes d'ambassadeurs francophones (en réponse aux conclusions du Groupe de travail sur la langue française présidé par la Secrétaire générale). Cette étape a été suivie par une série de **6 ateliers auxquels ont pris part plus de 20 ambassadeurs** pour l'analyse approfondie des besoins et leur traduction en fonctionnalités techniques. Les Représentations ont, en effet, servi de relais et d'intermédiaire pour effectuer le diagnostic et l'analyse des besoins avec un accompagnement technique approprié.
- Les Représentations ont contribué à relayer l'information sur la consultation Jeunesse de 61 Etats membres de 6 zones géographiques (Afrique centrale, Afrique de l'ouest, océan Indien, Caraïbe et Amérique latine, Europe centrale et orientale, Asie-Pacifique) et ont **contribué à la mobilisation de près de 70% de 10 452 jeunes participants sur la plateforme et aux ateliers.**
- Les Représentations ont aussi **assuré la veille économique et sanitaire dans plus de 60 Etats membres** de 6 zones géographiques (Afrique centrale, Afrique de l'ouest, océan Indien, Caraïbe et Amérique latine, Europe centrale et orientale, Asie-Pacifique). Leurs contributions ont permis d'une part, de mobiliser les acteurs nationaux autour de cette veille et, d'autre part, d'enrichir et de mettre à jour les données sur l'évolution de la crise sanitaire et les politiques de soutiens économiques, monétaires et fiscaux ainsi que les impacts de l'épidémie sur la croissance, l'emploi et les investissements et sur la dette publique.
- Les Représentations ont été mises à contribution dans 6 zones géographiques (Afrique centrale, Afrique de l'ouest, océan Indien, Caraïbe et Amérique latine, Europe centrale et orientale, Asie-Pacifique) pour **enrichir l'offre de ressources éducatives et culturelles francophones**. En lien avec les 53 Correspondants nationaux, les Représentations ont fait remonter des dizaines de références qui ont été mises en ligne pour pallier à la fermeture

INFLUENCE, PLAIDOYER, ACTIONS POLITIQUES, MOBILISATION ET RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

New York

- La contribution de l'OIF a été valorisée à travers les prises de parole lors des travaux de l'Assemblée générale (4^{ème} Commission, sous divers points de l'ordre du jour, et Comité spécial des opérations de maintien de la paix), ainsi que lors de ses deux interventions dans le cadre de la **Commission de consolidation de la paix**.
- La mise en place de **plateformes innovantes**, en particulier l'initiative lancée par le Ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire et la Secrétaire générale de la Francophonie le 25 septembre 2019, de la « plateforme francophone au Conseil de sécurité » et le développement des échanges entre les GAF de Genève et de New York sur les problématiques des droits de l'Homme et du désarmement. Cet outil entend développer une synergie constructive de la famille diplomatique francophone sur des sujets d'intérêt francophones inscrits à l'agenda du Conseil de sécurité afin d'accroître et renforcer le positionnement et l'influence francophones dans l'élaboration et la mise en œuvre du cadre normatif et politique de l'agenda « paix et sécurité ».
- Les positions francophones ont été soutenues par le renforcement des capacités d'abord par le biais d'une **vingtaine de réunions d'information et d'échanges d'experts sur les questions de paix et de sécurité au Sahel**, les travaux des différentes commissions de l'Assemblée générale et des Missions permanentes francophones, et ensuite à travers la mise à disposition de contenus stratégiques et analytiques ainsi que la tenue de trois ateliers de formation sur des thématiques prioritaires de l'agenda onusien.
- Une **dizaine de partenariats techniques et stratégiques** ont été réalisés avec les acteurs onusiens en soutien aux activités francophones menées à New York, et la sensibilisation d'un nombre croissant de ces acteurs à l'action de la Francophonie et de ses Etats membres.
- Mobilisation du Groupe d'Ambassadeurs francophones (GAF) et approfondissement des plateformes connexes, dont la plateforme francophone au Conseil de sécurité. De juillet 2019 à juin 2020, **organisation de 30 concertations, séminaires de formation et événements francophones, dont 12 au niveau des Ambassadeurs et 18 à l'échelle des experts des Missions permanentes francophones**. Ces activités ont été conduites à New York. Depuis le passage généralisé au télétravail le 15 mars 2020, les concertations et formations associent des experts et participants basés dans différents pays membres de l'OIF.
- A l'initiative de la Représentation de l'OIF à New York, le GAF à New York s'est réuni à plusieurs reprises pour entendre les arguments des trois pays francophones candidats à un poste non permanent au Conseil de sécurité (Canada, Irlande, Djibouti).

Bruxelles

- **305 fonctionnaires** européens, décisionnaires et membres des organisations de la société civile, parmi lesquels 38% des femmes, ont été sensibilisés à l'importance de la stabilité dans la zone Sahel à travers deux débats publics sur « la défense européenne » et sur « le Sahel » avec le soutien de l'Organisation. Ces débats s'inscrivaient notamment dans la continuité des initiatives prises par le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

la Commissaire européenne aux partenariats internationaux, et les ambassadeurs des États de la région, afin de réaffirmer le caractère prioritaire de l'instauration de la paix dans la zone sahel.

- **114 diplomates, fonctionnaires et attachés militaires**, dont 35 % des femmes, des Représentations francophones accrédités auprès de l'OTAN ont été sensibilisés à la nécessité de la lutte contre le viol comme arme de guerre prohibé par le droit conventionnel et le droit coutumier applicable dans les conflits armés tant internationaux que non internationaux. A cette occasion, l'OIF a appuyé le plaidoyer des survivantes/victimes de violences en temps de guerre auprès des autorités de l'OTAN, à Bruxelles. La rencontre a connu la participation de la Représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, Madame Clare Hutchinson, à l'ouverture des travaux et des organisations de la société civile impliquées sur cette thématique.
- Plus de **43 participants dont 58 % des femmes ont été sensibilisés à l'importance du multilinguisme** au sein de l'UE à travers l'organisation d'un débat sous le thème « *Quels défis pour le multilinguisme dans l'Union européenne d'aujourd'hui* ». Ce débat sur le multilinguisme s'inscrivait dans le suivi du « *Plaidoyer en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les Institutions européennes* », adopté en marge du XVII^e Sommet de la Francophonie d'Erevan, d'octobre 2018 et fait également écho à la célébration de la Journée européenne du multilinguisme.
- **192 élèves**, dont 52% des filles, issus 8 écoles bruxelloises ont participé aux joutes verbales en langue française dans le cadre du concours « *Eloquentia Bruxelles* » organisé par la Maison de la Francité avec le soutien de l'OIF. Diffusée sur les réseaux sociaux, la campagne promotionnelle a permis d'atteindre une audience de plus de 10 000 personnes, essentiellement des jeunes.
- **Plus de 500 jeunes** de Belgique et de Tunisie ont participé à la 1^{ère} édition internationale du concours de rédaction de textes sur le thème du « *Circuit* » dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'OIF. Porté par la maison de la Francité (Belgique) avec l'Association tunisienne pour la pédagogie du français et le soutien de l'OIF et d'autres partenaires francophones, ce concours a connu une forte mobilisation. La Représentation de l'OIF a apporté un soutien technique dans le choix des lauréats ainsi que pour les aspects liés à la communication, à la promotion et à la publicité du concours dans les médias.

Addis-Abeba

- Le partenariat de l'OIF avec les organisations internationales et régionales est renforcé et valorisé à travers la participation de sa Représentation à **4 concertations politiques de haut niveau** sur « *le contreterrorisme et la prévention de l'extrémisme violent* » (Nairobi-Kenya), « *les questions de sécurité en Afrique centrale* » (Luanda-Angola), « *la paix, la sécurité et le développement durables en Afrique* » (Assouan-Egypte) ainsi que sur « *la participation, la représentation et la protection des femmes* » dans les processus électoraux dans la région des Grands Lacs (Addis-Abeba- Ethiopie). Ces rencontres politiques ont connu la participation des partenaires de l'Organisation notamment l'ONU, l'UA, la SADC, la CIRGL, plus de 30 Etats membres de l'OIF du continent africain, plus de 55 organisations de la société civile et plus de 1 500 participants.
- En sus des pays non francophones, plus de 52 missions diplomatiques francophones basées à Addis-Abeba ont été mobilisées autour du lancement de la **2^e édition de la « soirée francophone »** (7 février 2020, Addis-Abeba). Sous le haut patronage de la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo, ce grand événement a été tenu en marge de

la session du Conseil Exécutif de l'UA, en présence de nombreuses délégations dont plusieurs Ministres des affaires étrangères francophones et des membres du GAF. L'artiste chanteur international venu de la RDC, Fally IPUPA et son groupe ont animé la soirée.

- Plus de 52 missions diplomatiques francophones ont été mobilisées dans le cadre de la **célébration du français à l'occasion la journée internationale de la traduction**. Avec le soutien de la Représentation de l'OIF à Addis-Abeba, les membres du GAF en collaboration avec la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique ont organisé la journée internationale de la traduction à laquelle ont pris part des Représentants des Etats de l'UA ainsi que des professionnels du métier de la traduction et de l'interprétariat. Cette journée a mis le Français et la Francophonie à l'honneur des célébrations en présence d'autres aires linguistiques. Ce fut l'occasion pour le GAF de réitérer l'importance de l'adoption d'une résolution similaire à la résolution 71/288 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 24 mai 2017 au sein de l'UA en soulignant l'importance du multilinguisme dans le rapprochement des peuples, la coopération, le développement et de la paix dans le monde.

Genève et Vienne

- 9 réunions plénières des GAF (Genève, Vienne, Berne) et 3 réunions du Bureau du GAF de Genève ont été tenues. Le dynamisme renforcé des différents GAF s'est particulièrement traduit par la poursuite à travers les réunions virtuelles, de leurs activités pendant la période du confinement lié à la crise de la COVID 19. A ces occasions, les Directrices générales de l' Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l' Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV), le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et la Secrétaire générale-adjointe de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ont été mobilisés entre avril et juin 2020, pour échanger avec les ambassadeurs francophones sur l'impact de cette crise sur les missions respectives de leurs organisations ainsi que les mesures préconisées pour contribuer à les surmonter.
- **Plus de 100** chefs de missions diplomatiques francophones, chefs d'agences onusiennes, représentants des partenaires et les acteurs de la société civile ont été fortement mobilisés pour célébrer la présidence tunisienne du Sommet de la Francophonie et la présidence autrichienne du Conseil des Droits de l'Homme en 2020, à l'initiative de la Représentation de l'OIF à Genève.

Afrique de l'ouest

- **Plus de 3 074 jeunes dont 52% des femmes** ont été sensibilisés sur les thématiques prioritaires de l'Organisation, en l'occurrence 2 855 élèves des collèges et lycées sensibilisés à la littérature togolaise; 119 jeunes issus d'organisations de la société civile locale sensibilisés sur les enjeux de l'économie solidaire à l'échelle locale et 100 jeunes sensibilisés aux enjeux de développement durable dans le secteur maritime.
- Les représentants de 9 États membres du GAF de Lomé (le Burkina Faso, la RCA, l'Égypte, la France, le Gabon, le Niger, la RDC, le Sénégal et le Togo) ont été mobilisés en séance plénière pour préparer la célébration du Cinquantenaire de la Francophonie du 20 mars. Les membres ont adopté une planification pour la mise en œuvre des actions concertées peu avant le confinement lié à la COVID-19.

- Les capacités de **50 acteurs nationaux** et membres de la Commission nationale de la Francophonie de Côte d'Ivoire, dont 42 % des femmes, sont renforcées sur « la connaissance de la Francophonie et ses acteurs institutionnels » ainsi que sur « l'organisation et le fonctionnement de l'OIF et les mécanismes d'accès à son offre programmatique ».

Afrique centrale

- Une visioconférence sur la Francophonie a été animée le 28 mai 2020 à l'intention des **60 officiers stagiaires** (dont 2 femmes venant du Congo et de la Côte d'Ivoire) issus de 17 Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Centrafrique, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo) de la 25^{ème} promotion de l'École d'État-Major de Libreville (EEML). Ces officiers seront amenés à participer aux missions de maintien de la paix des Nations unies. L'EEML fait partie du Réseau d'Expertise et de Formation Francophone pour les Opérations de Paix (REFFOP), mis en place et animé par l'OIF.
- **8 compétitions nationales interscolaires de théâtre impliquant 32 établissements secondaires** des pays d'Afrique centrale, soit 4 établissements par pays, ont été réalisées et suivies d'une Finale régionale tenue à Libreville dans le cadre de la 7ème édition du Concours régional "Regards croisés". Organisé en collaboration avec les Correspondants nationaux de 8 pays francophones d'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, Congo, Congo RD, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe, Tchad), ce concours régional a été placé sous le thème : « Jeunesse et réseaux sociaux ». La cérémonie de remise de prix a mobilisé près de 200 personnes et le prix attribué au collège Calasanz de Libreville concerne une population scolaire d'environ 750 élèves, bénéficiaires indirects du prix.

Europe centrale et orientale

- Une œuvre, « Le Tranquille affligé » de Gilles Jobidon, lauréat du Prix des cinq continents de la Francophonie, a été promue par le biais du **marathon de lecture**. Organisé en 3 séances, ce marathon a enregistré la participation en ligne de **57 passionnés de littérature venant de 17 pays** francophones d'Europe centrale et orientale.
- La participation de l'OIF et l'animation de la **conférence sur « La guerre des Francophonies n'aura pas lieu » à l'intention de 80 participants** (chercheurs, universitaires, etc.) ont été assurées. La Conférence-débat a été organisée par l'Université libre de Bruxelles (ULB) sous le thème de l'année : « les langues, leur universalité et leurs diversités ».
- **Plus de 14 000 participants de 17 Etats membres** ont été mobilisés sur les réseaux sociaux dans la cadre de la version alternative de la « **Flashmob de la Francophonie** », rebaptisée pour l'occasion « Alors, on danse chez soi ! ». Cette action de promotion de la Francophonie consistait à encourager les internautes à poster leurs vidéos de chorégraphie depuis leur lieu de confinement.
- Les représentants nationaux de 8 pays francophones (Albanie, Arménie, Bulgarie, Chypre, Macédoine du Nord, République de Moldavie, Roumanie, Serbie) ont été mobilisés à distance, pendant la période de confinement. La réunion a permis de se concerter et réajuster les activités

communes à mettre en œuvre en période de crise sanitaire, en lien avec le Réseau des structures et institutions nationales en charge de la Francophonie de l'Europe centrale et orientale (RESIFECO).

Océan Indien

- Les relations de partenariat entre l'OIF et la Commission de l'océan Indien (COI) sont valorisées à travers la participation de l'Organisation à la 34^e session de la Conférence ministérielle de la COI, début mars, qui a vu la nomination d'un nouveau Secrétaire général. Avec prise de parole, cette participation s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens de coopération avec la COI auprès de laquelle l'OIF jouit du statut d'observateur.
- Les représentants de 19 États membres du GAF à Antananarivo ont été mobilisés et les autres partenaires pour discuter des conséquences de la crise sanitaire COVID-19 et convenir des actions concertées dans le cadre de la préparation de la célébration du Cinquantenaire de la Francophonie et de la journée du 20 mars à travers leurs réseaux culturels et éducatifs. La Représentation de l'OIF pour l'océan Indien et le GAF se sont également associés à la Commission de l'océan Indien, organisation régionale de proximité, dans le cadre d'échanges et de concertation en vue de prévenir les conflits, maintenir la paix et la sécurité, consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance et d'apporter des réponses appropriées aux problèmes spécifiques qui se posent dans la région.
- La Francophonie a été promue auprès de **500 lycéens** des 10 écoles participantes aux débats inter-lycées qui ont été diffusés sur 2 chaînes de télévision pendant 90' lors des émissions spéciales « Francophonie » le 21 mars à Madagascar. Parole aux jeunes ! est un cycle des débats inter-lycée et télévisés soutenu par l'OIF en vue de promouvoir la participation citoyenne des jeunes.

Asie – Pacifique

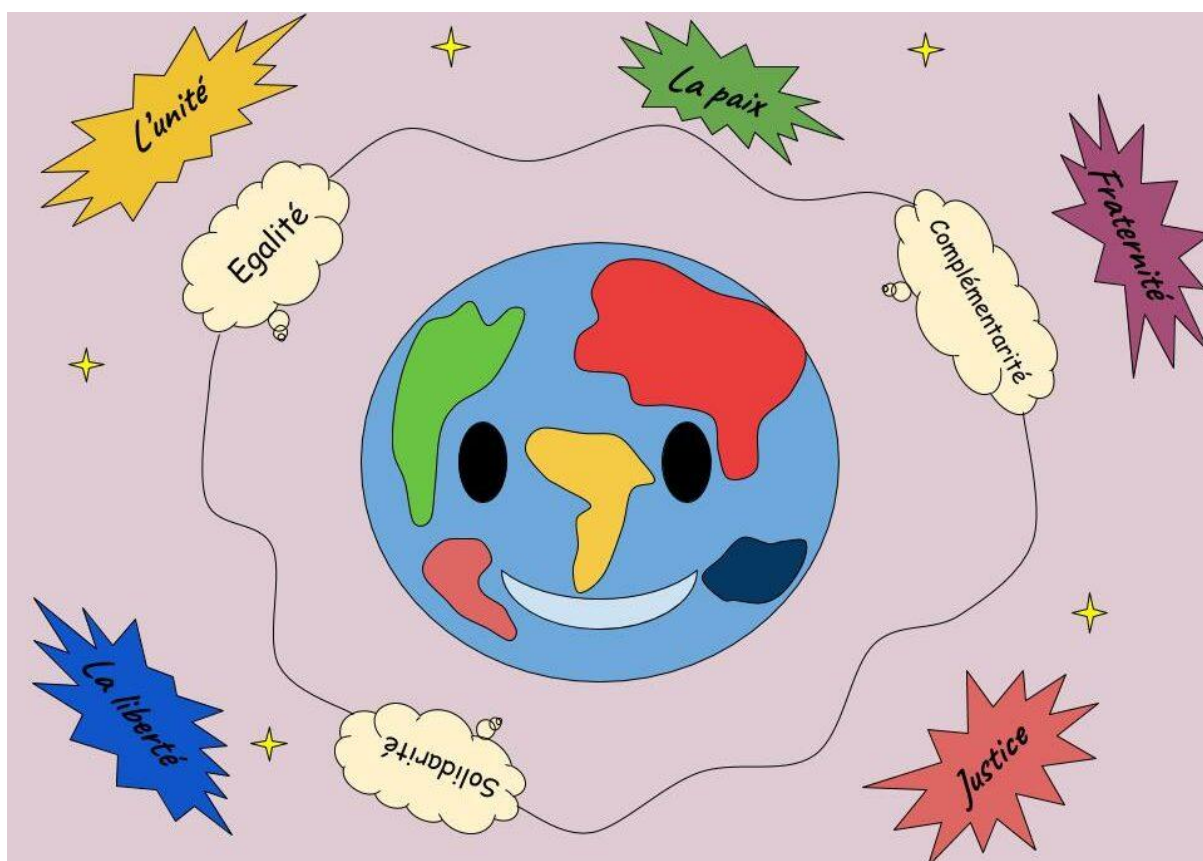
- **115 jeunes francophones, dont 85% des femmes**, entre 18 et 35 ans ont été mobilisés dans le cadre de la tenue de la 4^{ème} édition «Jeunes Reporters Francophones au Vietnam», une activité de rayonnement de la Francophonie soutenue également par le GAF du Vietnam. Plus de 130 articles ont été reçus traitant des thèmes très variés : environnement, médias sociaux, gastronomie, tourisme, traditions culturelles et un recueil de 23 textes sélectionnés pour la finale a été publié.
- **16 films provenant de 9 Etats et gouvernements** membres de l'Organisation ont été promus durant 4 jours auprès de 1 000 spectateurs cambodgiens à l'occasion de la tenue du Biennale du film francophone de Siem Reap (Cambodge), une activité qui vise la promotion des films francophones auprès du public cambodgien.
- Les représentants de 7 Etats membres (Vietnam, Cambodge, Laos, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Corée du Sud et Thaïlande) se sont concertés à distance, à l'initiative de la Représentation de l'OIF et dans le cadre du RESIFAP, en lien avec le contexte de sortie de la pandémie de la COVID-19 ainsi que la régénération économique des pays de la région Asie-Pacifique. La réunion a permis de faire des propositions d'actions concrètes relatives à la reprise de l'activité économique et sociale à la sortie de la crise sanitaire et le rôle que l'OIF pourrait y

jouer. 3 pays de l'Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos et Vietnam) et la Corée du Sud ont développé des actions communes de solidarité et de coopération dans la gestion de cette crise sanitaire.

Caraïbe et Amérique latine

- **22 journalistes** de la presse écrite et de la presse radiophonique, âgés de 18 à 35 ans, ont participé à la 5^{ème} édition du « Prix jeune journaliste en Haïti » sous le thème : « la femme au cœur du développement ». A l'issue de la sélection, 4 sur 5 lauréats sont des jeunes femmes professionnelles qui ont été primées. Ce prix a été organisé en collaboration avec plusieurs partenaires du monde médiatique (RFI, TV5Monde) ou de la coopération bilatérale francophone notamment le Canada, la France, la Suisse, et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

SOUS LES PROJECTEURS



Parmi les 89 ateliers tenus dans le cadre de la Consultation Jeunesse, un atelier virtuel a été organisé par l'Alliance Française d'Arménie. A cette occasion, les jeunes francophones ont tenté de représenter la francophonie en utilisant un outil de dessin collaboratif.

Pour explorer la francophonie en images, telle que la perçoivent ou la rêvent les participants de la Consultation, allez au : <https://debat.consultation-jeunesse-francophonie.org/francophonie/debate/1/theme/SWRIYToyMjY=>

3. ÉTUDES DE CAS

3.1. ADAPTATION COVID-19

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la maladie à coronavirus qui a engendré d'inquiétantes conséquences sanitaires et économiques à l'échelle de toute la planète. Dès le début de l'année, les restrictions des déplacements et le confinement de presque toute la population mondiale qui s'en est suivi a eu des conséquences sur le déploiement des activités de coopération multilatérale.

Dans ce contexte, l'OIF s'est immédiatement mobilisée, non seulement pour sécuriser les conditions de travail de ses agents et permettre la continuité des activités, mais aussi pour apporter sa contribution à la gestion de la crise et en particulier un appui à ses pays membres les plus vulnérables. La Secrétaire générale de la Francophonie a pris une part active à la mobilisation en faveur d'un allègement de la dette des pays africains, qui a permis d'obtenir un moratoire sur les échéances dues jusqu'à fin 2020, ainsi qu'un soutien aux systèmes de santé du continent. Avec le mot d'ordre « L'Organisation internationale de la Francophonie en première ligne », l'OIF a su adapter ses programmes et innover afin de contribuer notamment aux actions de continuité de l'éducation pour les populations confinées ; de veille économique, de lutte contre la désinformation et mettre à contribution les entrepreneurs pour trouver des solutions innovantes ; le tout avec une priorité accordée aux pays les plus vulnérables, aux femmes et aux jeunes.

Cette mobilisation s'est ainsi traduite sur le plan programmatique par une adaptation de la planification 2020. En s'appuyant sur une analyse rigoureuse des risques et des impacts que pourraient avoir la crise sur la mise en œuvre de ses activités, l'OIF a ajusté ses actions de manière à s'aligner aux besoins et aspirations actuels des Etats et gouvernements.

Dans le strict respect des dispositions de la programmation 2019-2022, les adaptations ont permis d'ajuster le calendrier de mise en œuvre, d'actualiser les approches et modalités d'intervention ainsi que de moderniser certaines initiatives. Ce qui a permis à l'OIF de maintenir le déploiement d'actions significatives tout en adressant une réponse à la crise.

En fonction des différentes contraintes dictées par la crise, l'OIF a procédé à une analyse minutieuse des activités planifiées en 2020. C'est ainsi que le calendrier de mise en œuvre a été réactualisé. En fonction des risques encourus par le calendrier de déploiement des programmes, toutes les actions planifiées en 2020 ont été catégorisées comme suit :

- **Projets assurés d'être réalisés sans changement** dans le contexte de la crise ;
- **Projets possibles d'être réalisés en partie ou en totalité sous réserve d'adaptations** dans les modalités de mise en œuvre ;
- **Projets susceptibles d'être reportés** avec indication d'un nouveau calendrier d'exécution **ou annulés**.

Cette catégorisation a permis de revoir les modalités de mise en œuvre des activités afin que celles-ci puissent s'adapter aux défis du confinement et de la restriction des déplacements. En privilégiant le recours aux rencontres virtuelles, aux appuis à distance et aux formations en lignes, l'OIF a pu maintenir la pertinence de ses actions au regard du contexte de la crise et d'obtenir des résultats importants.

Les actions significatives en lien avec cette réponse sont répertoriées ci-après et démontrent l'agilité et la créativité de l'Organisation compte tenu de la situation inédite engendrée par la COVID-19 :

- **La continuité de l'éducation pour les populations confinées grâce à :**
 - ✓ L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) 100% en ligne. Dans le cadre de la continuité des activités pédagogiques dans le contexte de confinement de plusieurs pays, la mise en ligne d'IFADEM témoigne de son évolution technologique. Cela a permis de former 10 000 enseignants, 5000 directeurs d'école et une centaine de cadres de l'éducation nationale.
 - ✓ L'offre éducative et culturelle francophone à la maison. La mobilisation de l'OIF a été rapide, et dès la première semaine de confinement, l'OIF a procédé à un vaste recensement de ressources et d'outils afin de les diffuser à travers le site portail de l'OIF et la mise en ligne du Cartable numérique de la Francophonie [<https://www.francophonie.org/cartable-numerique>] afin d'aider élèves et enseignants à continuer à apprendre le français et en français, et leur permettre l'accès à des produits culturels francophones au format numérique.
 - ✓ L'école par la radio. Dans le cadre du programme école et langues nationales (ELAN), l'OIF a accompagné les pays pour réaménager les activités de leurs plans d'actions nationaux et les adapter aux réalités imposées par la pandémie notamment par l'utilisation de la radio et des réseaux sociaux.
 - ✓ L'accompagnement des enseignants qui souhaitent faire la classe à distance : L'OIF a mis en place le mini cours en ligne ouverts et massifs (CLOM) « le manuel de la continuité pédagogique » qui a touché 1 650 enseignants et praticiens de l'enseignement ainsi qu'un cours en ligne intitulé « Enseigner avec des ressources éducatives numériques », qui comprend 9 webinaires, dont « Vade-mecum de l'enseignement à distance », « L'éducation ouverte » ou encore « La continuité pédagogique en période de pandémie ».
- **La plateforme « Solidarité COVID-19 Francophonie ».** La mise en place de cette plateforme dès le mois d'avril 2020 a permis de mobiliser une communauté de plus de 1 650 innovateurs répartis dans 73 Etats et gouvernements et proposant plus de 180 solutions innovantes partagées et cataloguées sur la plateforme, venant au service des hôpitaux, des écoles et des entreprises. La deuxième phase a également été lancée. Celle-ci vise à soutenir le développement des solutions locales les plus innovantes et les plus prometteuses à travers des appuis techniques et financiers.
- **Le Fonds de solidarité « La Francophonie avec Elles ».** Ce projet est né de la volonté de la Secrétaire générale d'apporter une réponse concrète et de terrain aux femmes dont la situation de vulnérabilité a été accrue en raison du contexte pandémique mondial.
- **Actions en faveur de l'entrepreneuriat et partage de solutions innovantes.** L'OIF a élaboré un dispositif centré sur l'adaptation du modèle d'affaire et sur le mentorat en vue d'opérer la jonction avec des opportunités d'investissement adaptées notamment dans ce contexte de crise sanitaire. Cette approche, qui s'inscrit dans le prolongement des initiatives antérieures en faveur de l'accès à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, apporte une brique supplémentaire au développement des ressources nécessaires à la mise en place d'écosystèmes d'innovation vertueux.

- **La veille économique.** Un dispositif de veille sur l'impact économique et social de la COVID-19 a été mis en place depuis mai 2020, montrant la bonne réactivité de l'OIF face à la crise provoquée par le nouveau coronavirus et posant les premières bases des travaux à développer en matière d'intelligence économique au sein de l'OIF. Ce dispositif permet de partager les informations et données rendues disponibles à la fois par des institutions internationales et régionales et par les États eux-mêmes concernant l'évolution de la pandémie au sein de l'espace francophone d'un point de vue sanitaire, les mesures gouvernementales prises pour freiner et stopper sa propagation sur le territoire, l'évolution de grands agrégats économiques ainsi que les mesures décidées par les gouvernements pour appuyer les populations et les agents économiques les plus touchés.
- **La lutte contre la désinformation.** Avec l'augmentation des infox durant la pandémie de la COVID-19, l'OIF a apporté un appui exceptionnel à une vingtaine de structures francophones en matière de vérification des faits, formant 160 journalistes aux enjeux et techniques de vérification. Cette initiative permet ainsi de renforcer les capacités des acteurs existants et émergents de la lutte contre les infox dans l'espace francophone, avec : (i) la création d'un « mécanisme d'urgence pour l'appui aux structures francophones de vérification des faits ayant exprimés des besoins spécifiques » ; (ii) l'organisation de webinaires de formation à la vérification à destination de journalistes/vérificateurs issus de la diversité de l'espace francophone ; (iii) l'instauration d'une dynamique d'échange à travers le canal « désinformation/fake-news » sur la plateforme « Solidarité COVID-19 Francophonie » dans le but d'encourager l'émergence d'une communauté francophone de vérificateurs des faits.

Les **Représentations extérieures** ont continué à être très actives dans le contexte de la pandémie et des périodes de confinement, grâce notamment aux outils numériques et à l'adaptation de leurs activités diplomatiques, politiques, de coopération et de rayonnement. L'animation de ces activités par les Représentations extérieures est une nouvelle illustration de cette adaptabilité, tant sur le plan du format des réunions à distance que dans le plaidoyer, plusieurs Groupes d'Ambassadeurs francophones (GAF) s'étant mobilisés ces derniers mois pour le respect du multilinguisme et de l'interprétation multilingue dans le cadre des réunions multilatérales virtuelles.

3.2. REGARD TRANSVERSAL SUR LES ACTIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Membre de l'OIF depuis 1977, la République démocratique du Congo (RDC) bénéficie d'une riche coopération multilatérale francophone au niveau politique, éducatif, économique et culturel à travers les quatre grandes missions. Avec plus de 40 millions¹⁶ de locuteurs français, la RDC est le deuxième pays du monde qui regroupe le plus de francophones.

Au total, les actions au cours de la période ont donné lieu à des accomplissements tangibles. Peuvent, notamment, être mis en exergue :

L'accompagnement des institutions nationales

- La RDC a été sélectionnée par l'OIF pour un accompagnement triennal en matière de gouvernance culturelle. D'ailleurs, un séminaire régional sur le thème « Politiques d'aménagements linguistiques » pour les pays de l'Afrique centrale et des Grands Lacs et le Comité de pilotage projet RDC a eu lieu en RDC en décembre 2019.
- La RDC a lancé le processus d'élaboration de sa stratégie nationale de développement durable (SNDD/RDC) depuis mars 2013, avec l'appui de IFDD.
- Le 16 mai 2019, des acteurs politiques et des membres de la société civile de la RDC ont signé le Pacte national en faveur de la Jeunesse en vue de faciliter le dialogue entre eux et d'initier des actions concrètes pour les jeunes.
- À travers le Fonds francophone pour les droits de l'Homme « Martine ANSTETT » (FFDH), l'OIF a soutenu un projet en RDC.

Langue française et culture

- Depuis 2011, la RDC a mis en place un réseau de Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) qui comptent 10 centres avec une moyenne par centre d'environ 20 000 ouvrages empruntés annuellement. De plus, tous les CLAC de la RDC seront, d'ici fin 2020, bénéficiaires du dispositif BOU@TIC¹⁷.
- Au cours de la période, l'OIF a soutenu financièrement¹⁸ 5 éditions de festivals organisées dans plusieurs pays de la francophonie¹⁹ auxquelles ont participé des artistes de la RDC
- L'OIF a également financé sur la période des actions de mentorat et de renforcement de capacités dans le domaine artistique et culturel, entre autres, des formations au « pitch » auxquelles ont assisté des participants de la RDC
- En ce qui a trait à l'aide à la production de films et séries, deux artistes de RDC qui ont bénéficié du soutien de l'OIF se sont particulièrement démarqué : Dieudo Hamadi, qui figure cette année

¹⁶ <http://observatoire.francophonie.org/viewgraph/?idg=map-densite-monde-2018>

¹⁷ Un système d'accès aux contenus numériques qui repose sur un internet local généré par une borne WIFI qui permet aux utilisateurs de consulter ou de télécharger plus de 240 GO de données (documentaires vidéo, livres audio, ouvrages, encyclopédies, didacticiels etc...) sur leur propre support ou sur la dizaine de tablettes numériques disposées dans les CLAC.

¹⁸ Les réalisations suivantes découlent du projet « En Scène ! » de l'OIF qui depuis 40 ans, facilite la mobilité des créateurs et leur permet l'accès à de nouveaux espaces de promotion et à de nouveaux publics chaque année à travers une trentaine de projets de diffusion.

¹⁹ Congo Brazzaville, Cameroun, Cote d'Ivoire

dans la sélection de Cannes pour son long métrage de fiction *La vie est un chemin de fer*²⁰ ; et le réalisateur Nelson Makengo pour son documentaire *Nuit Debout*²¹.

- L'Observatoire de la langue française de l'OIF poursuit les échanges avec l'Observatoire des langues de la RDC afin de mutualiser les données et les analyses linguistiques.

La préparation des Jeux de la Francophonie de Kinshasa 2022



La RDC a accepté d'être l'Etat Hôte des IX^{ème} Jeux de la Francophonie prévus initialement à Kinshasa du 23 juillet au 1er août 2021, mais qui ont été reportés à la suite de la pandémie de la COVID-19 du 19 au 28 août 2022. Le CIJF continue de s'impliquer dans l'accompagnement de la RDC pour les préparatifs.

L'éducation

- IFADEM continue d'être déployée dans le souci d'appuyer la politique de gratuité entamé par les autorités dans le but de toucher toutes les familles dont les plus défavorisées.
- La RDC fait partie des pays pilotes cibles identifiés pour bénéficier de la phase pilote en 2020/2021 du nouveau projet phare de Mobilité des enseignants²².
- La RDC fait partie des 6 pays appuyés par l'OIF qui ont intégré l'approche plurilingue dans leur curricula.

Économie et développement durable

- L'OIF a apporté son soutien à l'organisation du Forum « Les Héroïnes » le 10 décembre 2019 à Kinshasa en RDC en partenariat avec Jeune Afrique. « Les Héroïnes » est un événement qui a réuni plus de 200 cadres ambitieuses et entrepreneures pour une journée de conférences et de débats dédiés au leadership féminin.
- Les jeunes de la RDC ont été ciblés et ont fait partie des bénéficiaires des kits pour l'apprentissage du codage (programmation) en français, des activités de formation/sensibilisation menées dans le cadre du Fonds francophone pour l'innovation numérique (FFIN), qui vise entre autres à accroître les compétences francophones à créer, utiliser et valoriser des biens communs numériques, notamment les gigadonnées, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IOT) et la technologie chaînes de bloc.

²⁰ Il est l'un des derniers bénéficiaires du Fonds Image de la Francophonie qui lui a octroyé 60 000 Euros en aide à la production de son long métrage de fiction.

²¹ Le Fonds Image de la Francophonie lui a octroyé une aide à la production d'une valeur de 20 000 Euros.

²² Ce projet consiste à mettre à la disposition des Etats membres des enseignants de français qualifiés qui viennent ainsi pallier au manque ponctuel de professeurs de et en français au sein de leurs systèmes éducatifs tout en renforçant les compétences des professeurs en exercice

- La plateforme d'entraide et de solidarité « Solidarité Covid-19 Francophonie », déployée par l'OIF pour faire face à la crise engendrée par la pandémie de COVID-19, a également servi à des entrepreneurs, innovateurs et autres acteurs de la RDC œuvrant dans des domaines variés. La plateforme recense et présente des projets initiés tels que :
 - « Agir contre le COVID-19 par l'information », qui propose des supports audiovisuels et écrits dans les quatre langues nationales de la RDC²³.
 - La plateforme Schoolap de diffusion des leçons et cours de l'enseignement officiel de la RDC qui propose maintenant des modules des leçons pour sourds-muets en capsule vidéo et la mise en ligne d'une version de base gratuite pour permettre un accès à un forfait internet (100% gratuit) via deux grands opérateurs mobiles.²⁴

²³ afin de rendre les informations sur le COVID-19 divulguées par l'OMS (symptômes, gestes barrière et autres consignes sanitaires) intelligibles et adaptées pour le plus grand nombre. Source : <https://www.francophonie.org/solidarite-covid-19-des-solutions-francophones-innovantes-1320>

²⁴ Source : <https://solidaritecovid19.francophonie.org/projets/schoolap-cours-ligne-republique-democratique-congo/recWjvRPHP7mH6GCP>

LE MOT DE LA FIN

4. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Plusieurs constats sont apparus au cours de la mise en œuvre des différents programmes durant la dernière année. Il convient de capitaliser sur les bonnes pratiques, les défis et les leçons apprises suivants pour améliorer la mise en œuvre dans le futur.

- **Recentrage de la programmation, regroupement des activités autour de projets phares**

La démarche de recentrage axée sur les projets phares en rupture avec la structure en silo des programmes accroît la lisibilité des actions et constitue un facteur de pragmatisme et d'efficacité. L'approche des projets phares représente un mode de travail intégré et davantage transversal où se conjuguent les apports des différents champs d'intervention de l'OIF en vue d'optimiser l'impact d'ensemble des actions. Les contributions spécifiques des programmes initiaux sont mises en commun afin de décloisonner les expertises et cela au bénéfice des populations et publics cibles.

Certains projets phares ont enregistré des succès intéressants au niveau de la transversalité comme par exemple la grande consultation jeunesse qui s'est déroulée selon le principe d'une transversalité avec d'autres projets phares et programmes de l'organisation – par exemple les CLAC et la Radio Jeunesse Sahel - ce qui a permis de capitaliser sur les réseaux et dispositifs de chaque projet.

Dans ce contexte, l'année 2021 devrait permettre de parachever le processus de recentrage, en particulier dans le domaine du développement durable à la lumière de l'évaluation externe menée, dans le domaine de la jeunesse à la lumière de la consultation jeunesse menée en lien étroit avec les acteurs de la Charte, dans le domaine de l'économie et du numérique à la lumière de l'actualisation en cours des stratégies transversales concernées et avec la conception des projets phares « littératie numérique » (langue française ; éducation : numérique ; jeunesse) et « formation aux métiers du numérique » (langue française ; éducation : économie ; numérique ; jeunesse).

Le recentrage de la programmation initié depuis 2019 avec dans son prolongement, l'adaptation des actions aux besoins des États et gouvernements dans le contexte sanitaire actuel, permet ainsi à l'Organisation de s'appuyer désormais sur une architecture plus resserrée, transversale et intégrée, articulée autour de 25 projets phares avec des objectifs mieux ciblés.

- **Renforcement du suivi et de l'évaluation, et plus largement de la gestion axée sur les résultats (GAR)**

Dans le contexte de transformation profonde de la gestion de l'Organisation, la DPE a commencé en 2020 un vaste travail d'actualisation, de consolidation et d'affinage du système de suivi, des modèles logiques et des indicateurs de performance des projets afin de rendre le suivi – évaluation plus robuste, stratégique et précis. L'objectif étant de mieux appuyer la prise de décision, la gestion de la programmation et la reddition auprès des instances.

Dans le cadre du suivi des diagnostics menés en 2019 à la demande de l'OIF par le cabinet KPMG et Affaires mondiales Canada et des échanges avec les instances au cours des travaux de la CCP, l'OIF devra poursuivre le renforcement de ses capacités en suivi de projets et en évaluation, à la faveur de la création de la nouvelle Direction de la programmation et de l'évaluation (DPE) recentrée sur son cœur de métier et mise à niveau par rapport aux enjeux, notamment en matière d'évaluation interne.

De plus, la nécessité de s'appuyer davantage sur des analyses et des données plus précises et fiables pour concevoir et mettre en œuvre des projets au plus près des besoins des pays et de leurs populations s'est également imposée. L'enjeu sera de pouvoir mutualiser les mécanismes et dispositifs d'analyse et de collecte de données au sein de l'OIF en lien avec les organismes partenaires en capitalisant sur le modèle d'excellence de l'Observatoire de la langue française au sein d'un centre de données.

De manière générale, le plan de transformation de l'OIF avec ses 5 chantiers permet ainsi de connecter et de relier l'ensemble des défis de simplification, d'efficacité et d'efficience en gardant à l'esprit que la programmation est le cœur de métier et la finalité de l'Organisation.

- **La consolidation de la dynamique partenariale, source de synergies et de complémentarités**

Le premier cercle de partenariat pour l'OIF s'ouvre naturellement sur les acteurs de la Charte de la Francophonie. L'OIF entretient ainsi des relations privilégiées avec l'APF, les opérateurs directs que sont l'AUF, TV5 Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ainsi que la CONFEMEN et la CONFEJES afin de renforcer la complémentarité et la synergie entre les programmations respectives découlant du Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022.

Dans ce cadre, un grand nombre de projets sont menés en étroite collaboration avec les acteurs de la Charte dans tous les domaines d'intervention de l'Organisation, par exemple :

- Dans le domaine de la langue et de la culture : avec l'AUF pour ce qui concerne l'Observatoire de la langue française et l'aménagement linguistique dans les pays de l'espace francophone du Sud, avec TV5 monde pour l'apprentissage du français dans la vie internationale.
- Dans le domaine de la politique et des droits de l'Homme : avec l'APF pour l'appui à la coopération interparlementaire francophone, la consolidation de la paix et de la sécurité internationale ou encore la consolidation de l'état civil ; avec l'Université Senghor d'Alexandrie pour le CLOM « Paix et sécurité en Afrique francophone ».
- Dans le domaine de l'éducation : avec l'AUF, l'Université Senghor d'Alexandrie, la CONFEMEN et la CONFEJES dans le cadre du comité de pilotage de l'IFEF ; avec la CONFEMEN pour renforcer la qualité de l'éducation dans le cadre du PASEC ; avec l'AUF pour les projets IFADEM et ELAN.
- Dans le domaine de la jeunesse : avec la CONFEJES pour l'appui aux activités des jeunes et des politiques jeunesse et avec l'ensemble des acteurs de la Charte pour ce qui concerne le volontariat international de la Francophonie et la consultation jeunesse.

- Dans le domaine de l'économie et du développement durable : avec l'ensemble des acteurs de la Charte pour la promotion de l'emploi chez les jeunes et les femmes ; avec l'AIMF pour l'appui aux villes durables ; avec l'Université Senghor d'Alexandrie dans le cadre de l'Initiative 2030 de mise en ligne de CLOM sur la gestion de l'environnement et l'économie bleue.

Au-delà de ce cercle privilégié, l'OIF met en œuvre ses actions de coopération en lien étroit avec les coopérations multilatérales et bilatérales, les organisations internationales et régionales, les seize réseaux institutionnels de la Francophonie créés depuis 1985, les 127 Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations non gouvernementales (ONG) accréditées ainsi qu'avec les réseaux francophones de la société civile – comme le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF), le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH), de même que la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones (PIRJEJ).

En particulier, la coopération Sud-Sud et tripartite que l'OIF promeut et soutient permet le renforcement de l'attractivité économique de l'espace francophone et celle de la communauté internationale dans la mobilisation des partenariats pour la mise en œuvre des ODD (Conférence de BAPA+40). Elle constitue un important facteur catalyseur et mobilisateur autant de l'échange d'expertise, d'expérience et bonne pratique entre les pays et acteurs francophones, que de la collaboration avec les partenaires internationaux et régionaux dans les domaines du commerce et de l'investissement.

L'OIF poursuit également son travail en matière de recherche de financements. Ainsi, à titre d'exemple, en décembre 2019, **un financement européen de 2,45 millions d'euros a été obtenu pour le projet Clap ACP (audiovisuel/cinéma)** mis en œuvre en partenariat avec le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique de Côte d'Ivoire. L'action habituelle du Fonds Image de la Francophonie a ainsi été renforcée par l'apport de financements supplémentaires réservés aux coproductions des 30 pays membres de l'OIF appartenant au Groupe ACP. Grâce à ce financement, au premier semestre 2020, les aides financières à la production engagées par l'OIF ont atteint 1 060 125 € (contre 480 000 € sur la même période de l'année précédente).

Un programme d'accompagnement de ces projets s'y est ajouté avec des actions de mentorat et de renforcement de capacités (diagnostics et consultations sur les scénarios, formation au *pitch* vidéo, conseils en production et diffusion), ainsi qu'un volet d'appui au fonds d'aide de Côte d'Ivoire (FONSIC), partenaire du projet Clap ACP.

- **Le virage numérique opéré à la faveur du confinement montre que l'utilisation optimale des solutions numériques catalyse la mise en œuvre et l'efficacité des actions**

La pandémie de la COVID-19 a mis en exergue la nécessité pour les projets d'exploiter encore davantage les outils numériques afin pour assurer la continuité de certaines activités.

La crise de la COVID-19 a révélé la grande capacité d'adaptation et de résilience de plusieurs projets. Avec l'essor d'activités de renforcement de capacité en ligne, les dispositifs devront désormais prendre en compte l'acquisition d'outils numériques, la constitution des ressources numériques, la formation des acteurs de la chaîne en matière numérique.

Au-delà de cette crise sanitaire, le numérique permet aussi d'accroître la portée des interventions et rejoindre un public cible plus large, souvent à moindre coût. Ainsi, dans le cadre de la consultation jeunesse, le numérique a été un réel levier de dialogue avec les jeunes et permet notamment d'atteindre ceux qui étaient les éloignés de la Francophonie institutionnelle.

Cependant, il convient aussi de pallier les difficultés à atteindre les publics peu voire pas connectés et ceux vivants en milieu rural, ce qui a été réalisé en mobilisant le réseau de CLAC dans le cadre de la consultation jeunesse.

Au niveau de la modernisation des CLAC, le dispositif BOU@TIC, sous forme d'un réseau wifi local, donne accès aux usagers à 240Go de ressources (3000 titres, plus de 500 vidéos, 6 encyclopédies, une dizaine de didacticiels sur l'apprentissage du français et la connaissance de l'espace francophone) consultables et téléchargeables par les usagers, sur leur propre support ou sur les tablettes numériques disposées dans les CLAC.

Le travail de fond sur les enjeux du numérique est également important pour rester à la pointe de cette transformation profonde de nos sociétés. En dehors des travaux d'actualisation de la Stratégie numérique de la Francophonie, l'OIF a ainsi pu appuyer, à travers l'Observatoire de la langue française et ses partenaires universitaires, les activités sur l'accessibilité et la découvrabilité des contenus francophones.

Dans la poursuite du recentrage de la programmation, l'année 2021 permettra, à la lumière de l'actualisation en cours de la Stratégie numérique, de regrouper les activités numériques et de les cibler autour de deux nouveaux projets phares en cours de conception : « formation aux métiers du numérique » et « littératie numérique ».

- **Les formations et le renforcement des capacités des acteurs est un domaine d'expertise dans lequel l'OIF a démontré sa capacité d'adaptation et la pertinence de son approche**

L'OIF a inclus dans l'ensemble de ses missions des actions de formations et de renforcement des capacités et des compétences à destination d'acteurs ciblées selon des thématiques variées. Ces activités sont un vecteur important de promotion de la langue française, y compris dans des domaines où l'offre de formation privée en français est minoritaire, voire inexistante.

Les formations en ligne ont permis d'atteindre un très large public alors que les formations en présentiel ont permis d'approfondir les capacités des parties prenantes, principalement les administrations et les professionnels d'organisations internationales partenaires, en rapport avec les champs d'intervention de l'OIF et selon des besoins spécifiques rencontrés dans des contextes nationaux et régionaux particuliers.

Le taux important des inscrits met en lumière l'intérêt porté pour cette offre de formation diversifiée et contextualisée et/ou ancrée dans les enjeux actuels de la Francophonie pour les professionnels tant du secteur public que du privé.

Les formations représentent ainsi une modalité d'intervention à forte valeur ajoutée pour l'OIF qui mériterait d'être davantage centralisées et communiquées sur le modèle expérimenté par l'IFDD.

- **Implication plus importante des Représentations extérieures à la mise en œuvre de la programmation et poursuite de la décentralisation**

Depuis 2019, l'OIF a mené une vaste réforme pour renforcer le rôle de ses Représentations extérieures et en faire notamment de véritables acteurs plus fortement impliqués dans la mise en œuvre des actions de l'OIF, avec les capacités nécessaires pour appuyer davantage la mise en œuvre des différents projets de coopération.

Certains exemples récents qui démontrent que l'OIF a su impliquer et transférer progressivement davantage de tâches de pilotage et de coordination aux Représentations extérieures, qui sont au plus près du terrain, peuvent être mis en exergue :

- Le projet phare de *Baromètre de la gouvernance culturelle en Afrique* a été piloté depuis la Représentation extérieure pour l'Afrique centrale en lien étroit avec la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones afin d'être au plus près du terrain, des partenaires et des bénéficiaires.
- En matière de spectacle vivant et des arts visuels, la participation par visioconférences des Représentations extérieures concernées dans le cadre des commissions de sélection de projets 2020.
- Le nouveau Fonds de la Francophonie pour les femmes : "La Francophonie avec Elles" a clairement défini dans son premier appel à projet (juillet 2020) comme modalité de soutien que : « les projets retenus *devront prendre contact* avec les Unités hors-sièges (UHS) de l'OIF, qui pourront leur apporter un appui-conseil » ;

Sur la base de cette nouvelle dynamique, l'OIF envisage d'accroître l'implication et la participation représentations extérieures dans les activités de la programmation, notamment dans le cadre d'une décentralisation réelle, afin de capitaliser davantage sur la connaissance et la proximité au terrain, des approches contextualisées et un maillage des territoires de l'espace francophone.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAI	Appel à Initiatives
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFCNDH	Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme ²⁵
AIMF	Association internationale des maires francophones
APC	Approche par les compétences
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
ASD	Analyse systémique de la durabilité
BRAP	Bureau régional Asie-Pacifique
CADHP	Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CLAC	Centre de lecture et d'animation culturelle
CCP	Commission de coopération et de programmation
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFP	Centre de formation professionnelle
CIFAF	Centre international en Afrique de formation des avocats francophones
CLOM	Cours en ligne ouverts et massifs
CMF	Conférence Ministérielle de la Francophonie
CNJF	Comité national des Jeux de la Francophonie

²⁵ Un des 16 réseaux institutionnels de la Francophonie.

CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations unies pour le droit commercial international
COI	Commission de l'océan Indien
CONFESJES	Confédération des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
CPCCAF	Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CPI	Cour pénale internationale
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CREF	Centres régionaux pour l'enseignement du français
CREFAP	Centre Régional Francophone d'Asie-Pacifique
CREFECO	Centre Régional Francophone pour l'Europe centrale et orientale
DAF	Direction de l'administration et des finances
DAPG	Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
DEDICOT	Densification et Diversification des industries du coton-textile-habillement
DFEN	Direction de la Francophonie économique et numérique
DLFDCF	Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones
DPE	Direction de la programmation et de l'évaluation
ECAO	Ecole citoyenne d'Afrique de l'Ouest
EDD	Education au développement durable
EEML	Ecole d'Etat-Major de Libreville
EFH	Egalité femmes-hommes

ELAN	Ecole et langues nationales
ENAT	Ecole nationale d'administration publique du Togo
ENAP	École nationale d'administration publique (Québec)
EPU	Examen périodique universel
FFA	Forum francophone des affaires
FFDH	Fonds Francophone pour les Droits de l'Homme
FFF	Fonds de Solidarité de la Francophonie pour les Femmes
FFIN	Fonds francophone pour l'innovation numérique
FIJEV	Forum international Jeunesse et Emplois verts
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FONSIC	Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique
GAF	Groupes des ambassadeurs francophones
GAR	Gestion axée sur les résultats
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
IFJD	Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie
IFN/IFE	Initiatives francophones nationales et initiatives francophones d'établissement
INDH	Institution nationale des droits de l'Homme
KIX	Centre régional pour l'Afrique Francophone du programme de partage des innovations et des connaissances
ODD	Objectifs de développement durable
ODSEF	Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OGE	Organe de gestion des élections
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIT	Organisation internationale du Travail
OING	Organisation internationale non gouvernementale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMP	Opération de maintien de la paix
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
ONUUV	Office des Nations Unies à Vienne
OPALE	Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques
OPCAT	Protocole facultatif à la Convention contre la torture
OSC	Organisation de la société civile
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PAIRE	Programme d'appui aux innovations et aux réformes éducatives
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs
PIB	Produit Intérieur Brut
PIED	Petits Etats insulaires en développement
PEV-E	Prévention de l'extrémisme violent par l'éducation
PJEF	Prix du Jeune Ecrivain de langue Française
PME	Partenariat mondial de l'Education

PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPP	Partenariat public-privé
RAFSUD	Réseau de Acteurs Francophones pour la coopération Sud-Sud
REFFOP	Réseau d'Expertise et de Formation Francophone pour les Operations de Paix
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RECEF	Réseau des compétences électorales francophones
REL	Ressource éducative libre
RESIFECO	Réseau des structures et institutions nationales en charge de la Francophonie de l'Europe centrale et orientale
RFI	Radio France Internationale
RIAFPI	Réseau international des agences francophones de promotion des investissements
SRE	Service des Représentations extérieures
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEFH	Unité Egalité femme - homme
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest -Africaine
ULB	Université Libre de Bruxelles
UJSC	Unité jeunesse, sport et citoyenneté
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNOSSC	Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
VIF	Volontariat international de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 88 États et gouvernements dont 54 membres, 27 observateurs et 7 membres associés. Le Rapport sur la langue française dans le monde 2019 établit à plus de 300 millions le nombre de locuteurs de français, faisant du français la 5^e langue la plus parlée au monde.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

61 États et gouvernements membres et associés

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Émirats arabes unis • France • France–Nouvelle-Calédonie • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Kosovo • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Qatar • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Serbie • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

27 observateurs

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada-Ontario • Costa Rica • République de Corée • Croatie • République dominicaine • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris France

Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org

Coordination

Bureau de l'Administratrice :

Hervé BARRAQUAND, Alain PHAM

Equipe de rédaction

Direction de la planification et de l'évaluation (DPE) :

André BOUTNA, Monique VILAYPHONH / Consultantes : Elodie ROY, Tatiana YANGOUPANDE

Contributions

Direction de l'Administration et des finances (DAF) :

Nicole ETCHRI – COUTHON, Vanessa HADIR, Mouhamad DIOUF

Service des Représentations externes (SRE) :

Christophe VERSIEUX, Didier MWEWA MWEWA

Toutes les unités de programmes, les représentations extérieures et les services ont contribué au présent document en alimentant le système de suivi et en apportant des informations et des éclairages très précieux.